

APAVE

Point 3.3

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 215,921,323 Euros

Siège Social : 6, rue du Général Audran – 92400 COURBEVOIE

R.C.S. : NANTERRE B 527 573 141

**RAPPORT DE GESTION 2024
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 27 juin 2025
COMPTES CONSOLIDES**

ORGANISATION ET ACTIVITE DU GROUPE APAVE

APAVE possède en direct les filiales suivantes :

- Apave Alsacienne SAS (100 %)
- Apave Parisienne SAS (100 %)
- Apave Nord-Ouest SAS (100 %)
- Apave SudEurope SAS (100 %)
- Apave International SAS (100 %)
- Apave Développement (100 %)
- Apave Digital (100%)
- Apave Exploitation France (100%)
- Apave Infrastructures et Construction France (100%)
- OSAC (100 %)
- Certifer (41,18%)
- RiskCare (15,0%) – entité non consolidée

DETAIL DES SOCIETES CONSOLIDEES ET METHODE D'INTEGRATION

Principes :

Toutes les sociétés du groupe sont en rattachement direct vis-à-vis d'Apave SA, et sont, hormis les sociétés citées ci-dessous, en intégration globale. Il n'y a pas de notion de « sous-palier ».

Les sociétés mises en équivalence sont :

- ISQ E-Learning : Taux de contrôle de 35%
- Certifer Algérie : Taux de contrôle de 37,7%
- Certifer Turquie : Taux de contrôle de 49%
- Total Service Partner AS : Taux de contrôle de 32,5%

Les sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle sont :

- LSTI, détenue à 49% par Apave Digital, ainsi que sa filiale LSTI Worldwide
- SixFoisSept, détenue à 50% par Apave Digital
- InspeXion, détenue à 50% par Apave Digital

Evolution du périmètre de consolidation :

Les variations de périmètre suivantes sont intervenues au cours de l'exercice 2024 :

- Acquisition des actifs de l'association APTH (Association pour la Prévention dans les Transports d'Hydrocarbures), basée en France.
- Renforcement de la participation dans la société Rhexis (de 67% à 75%) via rachat d'actions à l'actionnaire minoritaire
- Acquisition à 76% de la société PIM (Plant Integrity Management), basée en Ecosse. Les 24% restants font l'objet d'options d'achat / de vente au profit d'Apave / des minoritaires, sur une période de 3 ans à compter de 2025 (à hauteur de 8% par an)
- Acquisition des derniers 10% de la société Tecno Piemonte, portant la participation de CPM Apave Italia dans cette société à 100% (vs 90% en 2023)
- Augmentation de la participation dans la société Trainor Group SAS (de 93,89% à 94,45%) via rachat de minoritaires

- Augmentation de la participation dans la société Certifer Algérie (de 37,69% à 66,5%) via rachat de minoritaires
- Acquisition complémentaire de 49% de la société BCS, portant la participation d’Apave Développement dans cette société à 100% (vs 51% en 2023)
- Acquisition à 100% de la société PPL Training en Angleterre
- Acquisition à 100% de la société ERASM, basée en France renommée Certifer Solutions France
- Acquisition à 100% de la société Isocert, basée en Pologne
- Acquisition à 100% de la société CND Services, basée en Italie
- Acquisition à 100% de la société Iris Ndt Inspection & Engineering, basée au Canada avec des filiales aux Etats-Unis, en Australie et en Grande-Bretagne
- Cession de 51% de l’entité Apave Guyana, le groupe détenant désormais 49% de celle-ci

Les travaux d’allocation du prix d’acquisition (« PPA ») des entités acquises en 2024 seront réalisés dans un délai de 12 mois post acquisition (i.e. en 2025), comme le permet le règlement ANC 2020-01.

Par ailleurs, les sorties de périmètre suivantes ont eu lieu au cours de l’exercice 2024 :

- Cession de l’entité Apave Ghana Inspection
- Absorption de CAT 3AE par Apave exploitation France
- Liquidation de l’entité Apave Qatar

Périmètre de consolidation :

Sociétés de 1^{er} rang détenues directement par APAVE.

Sociétés détenues directement par Apave SA		% d'intérêt		% de contrôle	
Sociétés	Méthode Consolidation	déc-24	déc-23	déc-24	déc-23
APAVE Exploitation France	Intégration Globale (IG)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
APAVE Infrastructure et Construction France	Intégration Globale (IG)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
APAVE DIGITAL	Intégration Globale (IG)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Certifer SA	Intégration Globale (IG)	41,18%	41,18%	41,18%	41,18%
APAVE Alsacienne SAS	Intégration Globale (IG)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
APAVE Parisienne SAS	Intégration Globale (IG)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
APAVE Nord Ouest SAS	Intégration Globale (IG)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
APAVE Sud-Europe SAS	Intégration Globale (IG)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
APAVE Développement	Intégration Globale (IG)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
APAVE International SAS	Intégration Globale (IG)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
OSAC Apave Aéroservice	Intégration Globale (IG)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

(1)

(1) Apave Développement SAS détient par ailleurs 28,82% de Certifer SA

Détail du périmètre sur les pages suivantes :

Unité	Pays	31-déc-24		31-déc-23	
		% d'intérêt Clôture	% de contrôle Clôture	% d'intérêt Ouverture	% de contrôle Ouverture
APAVE SA	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
CETEN APAVE INTERNATIONAL	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE EXPLOITATION FRANCE	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
CAT 3AE FORMATIONS	FRANCE	-	-	100,00	100,00
C.A.T. PRO	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION FRANCE	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE DIGITAL	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE PERFORMANCES IMMO (Ex ELANSYM)	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE PARISIENNE SAS	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE NORD-OUEST SAS	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI du Lindon	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI de l'Olivier	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI les Mouettes	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI le Grand Large	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI Daunor	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE ALSACIENNE SAS	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE SUDEUROPE SAS	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE MONACO	MONACO	99,20	99,70	99,70	99,70
LRQA APAVE Limited	ROYAUME UNI	49,00	49,00	49,00	49,00
APAVE NDT (Non Destructive Testing)	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI Cetal Blanzat	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI Cetal Tassin	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE DEVELOPPEMENT	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SOPEMEA	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE AEROSERVICES	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE INTERSERVICES INSPECTION	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE CERTIFICATION	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
BUREAU DE VERIFICATIONS TECHNIQUES (BVT)	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE DIAGNOSTICS (Ex ADIAG)	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
AQUASS	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
RSE FRANCE	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
PARC	ROYAUME UNI	100,00	100,00	100,00	100,00
CERTIFER SA	FRANCE	70,00	70,00	70,00	70,00
CERTIFER ITALIA	ITALIE	70,00	70,00	70,00	70,00
BELGORAIL	BELGIQUE	70,00	70,00	70,00	70,00
CERTIFER SOLUTIONS AUSTRALIA	AUSTRALIE	70,00	70,00	70,00	70,00
CERTIFER SOLUTIONS AMERICA LATINA	BRESIL	70,00	70,00	70,00	70,00
APAVE NDT METALSCAN	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
VARIABLE	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
BCS	FRANCE	100,00	100,00	51,00	51,00
CERTIFER CERTIFICATION SERVICES (SHANGHAI)	CHINE	70,00	70,00	70,00	70,00
CERTIFER DEUTSCHLAND GMBH	ALLEMAGNE	70,00	70,00	70,00	70,00
ERC GmbH	AUTRICHE	49,00	70,00	49,00	70,00
CERTIFER SCHWEIZ GmbH	SUISSE	70,00	70,00	70,00	70,00
AXESSIM	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
CERTIFER HHC DRS BV	PAYS BAS	70,00	70,00	70,00	100,00
RHEXIS	FRANCE	75,00	75,00	67,00	67,00
OPPIDA GROUPE	FRANCE	80,00	80,00	80,00	80,00
OPPIDA	FRANCE	80,00	80,00	80,00	80,00
ICA CONSULTING	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
INSTITUT AERO FORMATION	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
AERO TRAINING CENTER	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
INSTITUT AERO FORMATION DOM-TOM	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
CERTIFER NORDICS	NORVEGE	70,00	70,00	70,00	70,00
CERTIFER SOLUTIONS NORGE	NORVEGE	70,00	70,00	70,00	70,00
CERTIFER SOLUTIONS SVERIGE	SUEDE	70,00	70,00	70,00	70,00
CERTIFER FRANCE	FRANCE	70,00	70,00	70,00	70,00
CERTIFER UK LIMITED	ROYAUME UNI	70,00	70,00	70,00	70,00
APTH	FRANCE	100,00	100,00	-	-

Unité	Pays	31-déc-24		31-déc-23	
		% d'intérêt Clôture	% de contrôle Clôture	% d'intérêt Ouverture	% de contrôle Ouverture
CERTIFER ALGERIE	ALGERIE	66,50	70,00	37,69	37,69
CERTIFER SOLUTIONS ITALIA	ITALIE	70,00	70,00	-	-
CERTIFER ME RAILWAY ENGINEERING CONSULTANCY	EMIRATS ARABES UNIS	70,00	70,00	-	-
CERTIFER CANADA	CANADA	70,00	70,00	-	-
CERTIFER SOLUTIONS FRANCE	FRANCE	70,00	70,00	-	-
APAVE INTERNATIONAL	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE IBERICA	ESPAGNE	95,00	95,00	95,00	95,00
CPM APAVE ITALIA	ITALIE	98,40	98,40	98,40	98,40
APAVE CERTIFICATION ITALIA	ITALIE	98,40	98,40	98,40	98,40
APAVE SEE DOO	MACEDOINE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE ROPE ACCESS	MACEDOINE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE BELGIUM	BELGIQUE	80,00	80,00	80,00	80,00
APAVE MARE	CROATIE	80,00	80,00	80,00	80,00
BEELIVIO	MACEDOINE	51,00	51,00	51,00	51,00
ETBS DOOEL	MACEDOINE	100,00	100,00	100,00	100,00
NOLTEN SERVICES	MACEDOINE	100,00	100,00	100,00	100,00
AAIA BPV	MACEDOINE	100,00	100,00	100,00	100,00
AGTS CI GUINEE CONAKRY	GUINEE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE COTE D'IVOIRE	COTE D'IVOIRE	99,82	99,82	99,82	99,82
AGTS COTE D'IVOIRE	COTE D'IVOIRE	99,42	99,42	99,42	99,42
APAVE BURKINA	BURKINA FASO	99,98	99,98	99,98	99,98
APAVE CAMEROUN	CAMEROUN	99,77	99,77	99,77	99,77
APAVE SAHEL	SENEGAL	100,00	100,00	99,99	99,99
AGTS SENEGAL	SENEGAL	98,97	98,97	98,83	98,83
APAVE MALI	MALI	99,82	99,82	99,82	99,82
ISOAPAVE ANGOLA	ANGOLA	49,87	49,87	49,87	49,87
APAVE GABON	GABON	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE GHANA TECHNICAL SERVICES	GHANA	99,50	99,50	99,50	99,50
APAVE INDIAN OCEAN	MAURICE	100,00	100,00	100,00	100,00
AIO DEVELOPPMENT	MAURICE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE MADAGASCAR	MADAGASCAR	99,98	99,98	99,98	99,98
APAVE ALGERIE	ALGERIE	75,75	75,75	75,75	75,75
APAVE LIBYA	LIBYE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE GUINEA ECUATORIAL S.A.	GUINEE EQUATORIALE	64,98	64,98	64,98	64,98
GEO L.E.M.	GABON	79,00	79,00	79,00	79,00
APAVE GHANA INSPECTION	GHANA	-	-	89,55	89,55
APAVE TCHAD SAS	TCHAD	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE MAROC	MAROC	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE TUNISIE	TUNISIE	61,28	61,28	61,28	61,28
PRIME APAVE	ARABIE SAOUDITE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE QATAR	QATAR	-	-	49,00	49,00
APAVE GULF	OMAN	70,00	70,00	70,00	70,00
TOPCO APVME DMCC	EMIRATS ARABES UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
LONESTAR TECHNICAL & INDUSTRIAL SERVICES	EMIRATS ARABES UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
LONESTAR TECHNICAL SERVICES	EMIRATS ARABES UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
AGTS BENIN	BENIN	100,00	100,00	-	-
PLANT INTEGRITY MANAGEMENT	ROYAUME UNI	76,00	76,00	-	-
APAVE ASIA-PACIFIC	VIETNAM	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE MALAYSIA	MALAISIE	90,00	90,00	90,00	90,00
APAVE CHINA	CHINE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE JAPAN	JAPON	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE SINGAPORE	SINGAPOUR	100,00	100,00	99,50	99,50
APAVE ASSESSMENTS INDIA	INDE	100,00	100,00	100,00	100,00
GEECY APAVE PRIVATE	INDE	92,31	92,31	92,31	92,31
APAVE TIV ASIA PTE	SINGAPOUR	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE KOREA	COREE, REPUBLIQUE DE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE TIV JAPAN	JAPON	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE TIV (THAILAND)	THAILANDE	100,00	100,00	49,00	100,00
APAVE TIV INDIA	INDE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE TIV INDONESIA	INDONESIE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE TIV MALAYSIA	MALAISIE	100,00	100,00	100,00	100,00

		31-déc-24		31-déc-23	
Unité	Pays	% d'intérêt Clôture	% de contrôle Clôture	% d'intérêt Ouverture	% de contrôle Ouverture
APAVE INSPECTION & VERIFICATION (Shanghai)	CHINE	100,00	100,00	100,00	100,00
EUROCONTROL SA	ESPAGNE	90,00	90,00	90,00	90,00
EUROCONTROL ASISTENCIA TECNICA SLU	ESPAGNE	90,00	90,00	90,00	90,00
EISP QUALIDADE UNIPESSOAL LDA	PORTUGAL	90,00	90,00	90,00	90,00
TECNO PIEMONTE Spa	ITALIE	98,40	98,40	88,56	80,00
APAVE BENIN	BENIN	100,00	100,00	100,00	100,00
NUMIP	SLOVENIE	55,51	55,51	55,51	55,51
QTECHNA	SLOVENIE	55,51	55,51	55,51	55,51
APAVE (GUYANA)	GUYANE	49,00	49,00	100,00	100,00
APAVE TIV INTERNATIONAL	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE HOLDCO	ETATS UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE TIV NORTH AMERICA	ETATS UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE TIV UK	ROYAUME UNI	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE POLAND Sp. z o.o.	POLOGNE	100,00	100,00	-	-
APAVE GUINEE	GUINEE	100,00	100,00	-	-
PPL TRAINING	ROYAUME UNI	100,00	100,00	-	-
OSAC APAVE AEROSERVICE	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
OSAC HABILITATION	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE ARABIA FOR BUSINESS SERVICES	ARABIE SAOUDITE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE TIV QATAR	QATAR	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE TIV INDUSTRIAL CONSULTANCY	KOWEIT	49,00	100,00	49,00	100,00
APAVE TIV INDUSTRIAL FACILITIES INSTALLATIONS INSPECTION ENGINEERING SERVICES (DUBAI)	EMIRATS ARABES UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE TIV INDUSTRIAL FACILITIES INSTALLATIONS INSPECTION ENGINEERING SERVICES (ABU DHABI)	EMIRATS ARABES UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
PPL DIGITAL MEDIA	ROYAUME UNI	100,00	100,00	-	-
PPL ENGINEERING SERVICES	ROYAUME UNI	100,00	100,00	-	-
CND SERVICES	ITALIE	98,40	98,40	-	-
TECNO-LAB SERVICE	ITALIE	98,40	98,40	-	-
ISOCERT	POLOGNE	100,00	100,00	-	-
A/S BALTIC CONTROL GROUP	DANEMARK	100,00	100,00	100,00	100,00
BALTIC CONTROL A/S	DANEMARK	100,00	100,00	100,00	100,00
BALTIC CONTROL CERTIFICATION	DANEMARK	100,00	100,00	100,00	100,00
BALTIC ACADEMY APS	DANEMARK	100,00	100,00	100,00	100,00
BALTIC CONTROL NORTH AMERICA	ETATS UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
BALTIC CONTROL POLAND	POLOGNE	100,00	100,00	100,00	100,00
BALTIC CONTROL INTERNATIONAL	ROYAUME UNI	100,00	100,00	100,00	100,00
BALTIC TESTING INDIA PVT	INDE	100,00	100,00	100,00	100,00
TRAINOR GROUP AS	NORVEGE	94,45	93,89	93,89	93,89
TRAINOR ELSIKKERHET AS	NORVEGE	94,45	93,89	93,89	93,89
TRAINOR SVERIGE AB	SUEDE	94,45	93,89	93,89	93,89
DISTANSKUNSKAP SCANDINAVIA AB	SUEDE	94,45	93,89	93,89	93,89
SYSTEMICS PAB	POLOGNE	80,13	100,00	80,13	100,00
IRISNDT INSPECTION &ENGINEERING	CANADA	100,00	100,00	-	-
INTERNATIONAL RADIOGRAPHY & INSPECTION SERVICES NDT	CANADA	100,00	100,00	-	-
THV REAL ESTATE HOLDING	CANADA	100,00	100,00	-	-
IRISNDT IP HOLDING	CANADA	100,00	100,00	-	-
IRISNDT SYSTEMS	CANADA	100,00	100,00	-	-
IRISNDT CORP.	CANADA	100,00	100,00	-	-
RENEWABLE BLADE SERVICE CANADA	CANADA	100,00	100,00	-	-
IRISNDT US HOLDING	ETATS UNIS	100,00	100,00	-	-
IRISNDT INC.	ETATS UNIS	100,00	100,00	-	-
2282118	ETATS UNIS	100,00	100,00	-	-
THV EQUIPMENT HOLDINGS USA	ETATS UNIS	100,00	100,00	-	-
IRISNDT US IP HOLDING INC.	ETATS UNIS	100,00	100,00	-	-
FIRST ENERGY SUPPORT SOLUTIONS	ETATS UNIS	90,00	100,00	-	-
MATRIX INSPECTION & ENGINEERING	ETATS UNIS	100,00	100,00	-	-
IRISNDT THERMAL	ETATS UNIS	100,00	100,00	-	-
IRISNDT SYSTEMS USA	ETATS UNIS	100,00	100,00	-	-
THERMAL TECHNOLOGIES	ETATS UNIS	100,00	100,00	-	-
IRISNDT AUSTRALIA HOLDINGS	AUSTRALIE	100,00	100,00	-	-

Unité	Pays	31-déc-24		31-déc-23	
		% d'intérêt Clôture	% de contrôle Clôture	% d'intérêt Ouverture	% de contrôle Ouverture
METLABS (AUSTRALIA)	AUSTRALIE	100,00	100,00	-	-
METLABS TECH	AUSTRALIE	100,00	100,00	-	-
IRISNDT PTY	AUSTRALIE	100,00	100,00	-	-
THV EQUIPMENT	AUSTRALIE	100,00	100,00	-	-
IRISNDT AUSTRALIA	AUSTRALIE	100,00	100,00	-	-
METLABS BLAST & INSPECT	AUSTRALIE	100,00	100,00	-	-
CRACK TEST (AUSTRALIA)	AUSTRALIE	100,00	100,00	-	-
IRISNDT UK HOLDINGS	ROYAUME UNI	100,00	100,00	-	-
THV ASSETS UK	ROYAUME UNI	100,00	100,00	-	-
ALTURA RENEWABLES AND MARINE	ROYAUME UNI	100,00	100,00	-	-
IRISNDT LTD	ROYAUME UNI	100,00	100,00	-	-
IRISNDT AEROSPACE & DEFENSE	ROYAUME UNI	100,00	100,00	-	-
IRISNDT DK HOLDING APS	DANEMARK	100,00	100,00	-	-
ALTURA APS	DANEMARK	100,00	100,00	-	-
IRISNDT CANADA HOLDING Corp.	CANADA	100,00	100,00	-	-

Sociétés intégrées proportionnellement

Unité	Pays	31-déc-24		31-déc-23	
		% d'intérêt Clôture	% de contrôle Clôture	% d'intérêt Ouverture	% de contrôle Ouverture
SIXFOISSEPT	FRANCE	50,00	50,00	50,00	50,00
LSTI	FRANCE	49,00	49,00	49,00	49,00
LSTI WORLDWIDE	IRLANDE	49,00	49,00	49,00	49,00
INSPECTFORLESS	MAURICE	50,00	50,00	50,00	50,00

Sociétés mises en équivalence

Unité	Pays	31-déc-24		31-déc-23	
		% d'intérêt Clôture	% de contrôle Clôture	% d'intérêt Ouverture	% de contrôle Ouverture
ISQ E-LEARNING	PORTUGAL	35,00	35,00	35,00	35,00
CERTIFER ALGERIE	ALGERIE	-	-	37,69	37,69
CERTIFER DEMIRYOLLARI DENETIM VE	TURQUIE	34,30	34,30	49,00	49,00
TOTAL SERVICE PARTNER AS	NORVEGE	30,69	30,51	32,50	32,50

Liste des établissements du groupe Apave

Unité	Pays
AEF NOUVELLE CALEDONIE	FRANCE
APAVE INTERNATIONAL TUNISIE	TUNISIE
APAVE INTERNATIONAL MAROC	MAROC
PRIME APAVE DAMMAM	ARABIE SAOUDITE
APAVE ITALIA CPM (KOUROU)	FRANCE
EUROCONTROL SA Colombie	COLOMBIE
CERTIFER NORDICS DENMARK	DANEMARK
CERTIFER SA DUBAI	EMIRATS ARABES UNIS
CERTIFER SA SAUDI ARABIA	ARABIE SAOUDITE
BELGORAIL SUCCURSALE	Espagne
CERTIFER HELLAS	GRECE
CERTIFER NORDICS SWEDEN	SUEDE

RESULTATS DES FILIALES DE PREMIER RANG

Pour une présentation homogène et cohérente, les résultats sont présentés à partir de données issues des liasses fiscales.

Pour mémoire, la restructuration juridique et opérationnelle des activités du groupe en France (projet Opéra) s’est traduite au 01/01/2023 par des apports partiels d’actifs des 4 entités régionales (Apave SudEurope, Apave Nord-Ouest, Apave Parisienne, Apave Alsacienne) aux 2 entités créées en 2021 (Apave Exploitation France, Apave Infrastructures et Construction France).

Seuls les actifs immobiliers ont été conservés par les 4 entités régionales et n’ont donc pas été transférés aux 2 nouvelles entités.

L’ensemble du personnel des fonctions support travaillant dans les 4 entités régionales en question a été transféré à Apave SA au 01/01/2023, dans le cadre du projet Opéra. Il s’agit notamment du personnel des fonctions comptables, recouvrement, gestion de la paie et des véhicules.

Le montant des apports partiels d’actifs réalisé par les 4 entités régionales est le suivant :

Apports à destination de :		
En k €	Apave Exploitation France	Apave Infrastructures et Construction France
Apave Alsacienne	28 925	4 486
Apave Parisienne	17 491	1 811
Apave SudEurope	69 645	4 958
Apport Nord Ouest	36 337	4 356
TOTAL	152 398	15 611

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les 4 entités régionales exercent une activité immobilière exclusivement, consistant en la location des bâtiments dont elles sont propriétaires, à Apave Exploitation France. Celle-ci sous-loue aux autres entités du groupe Apave concernées la quote-part de surface leur revenant (Apave Infrastructures et Construction France, principalement).

Apave Alsacienne SAS, filiale à 100%, dont la société Apave est Présidente

<i>En k €</i>	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	1 010	1 001
Production	1 010	1 001
Résultat d'exploitation	658	597
Résultat net	536	998

<i>En k €</i>	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres	2 698	35 606
Dettes auprès des établissements de crédits & autres	-	-
Dettes sociales et fiscales	57	15
Immobilisations nettes	1 071	34 557
Créances clients	27	68
Trésorerie nette de compte-courant d'associés	1 659	2 074

Effectif inscrit au 31/12	-	-
---------------------------	---	---

RESULTATS 2024

Le chiffre d'affaires 2024 est constitué des revenus de location à Apave Exploitation France des bâtiments dont Apave Alsacienne est propriétaire.

L'exercice 2024 se solde par un résultat d'exploitation de 658 k€ et un résultat net de 536 k€.

PERSPECTIVES 2025

Le Budget 2025 table sur un chiffre d'affaires de 1,023 k€, un résultat d'exploitation de 710 k€ et un résultat net de 808 k€.

Apave Parisienne SAS, filiale à 100%, dont la société Apave est Présidente

<i>En k €</i>	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	877	1 003
Production	877	1 003
Résultat d'exploitation	426	52
Résultat net	2 606	70 339

<i>En k €</i>	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres	7 147	106 832
Dettes auprès des établissements de crédits & autres	-	-
Dettes sociales et fiscales	36	20
Immobilisations nettes	1 586	21 126
Créances clients	27	1 450
Trésorerie nette de compte-courant d'associés	5 595	109 104

Effectif inscrit au 31/12	-	-
---------------------------	---	---

RESULTATS 2024

Le chiffre d'affaires 2024 est constitué des revenus de location à Apave Exploitation France des bâtiments dont Apave Parisienne est propriétaire.

L'exercice 2024 se solde par un résultat d'exploitation de 426 k€ et un résultat net de 2,606 k€.

Apave Parisienne a versé un dividende de 83 m€ à Apave SA en 2024.

PERSPECTIVES 2025

Le Budget 2025 table sur un chiffre d'affaires de 860 k€, un résultat d'exploitation de 461 k€ et un résultat net de 477 k€.

Apave Nord-Ouest SAS, filiale à 100%, dont la société Apave est Présidente

<i>En k €</i>	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	1 831	2 078
Production	1 831	2 078
Résultat d'exploitation	819	2 187
Résultat net	2 510	4 526

<i>En k €</i>	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres	26 022	64 158
Dettes auprès des établissements de crédits & autres	-	-
Dettes sociales et fiscales	158	163
Immobilisations nettes	19 194	60 433
Créances clients	77	287
Trésorerie nette de compte-courant d'associés	7 427	5 836

Effectif inscrit au 31/12	-	-
---------------------------	---	---

RESULTATS 2024

Le chiffre d'affaires 2024 est constitué des revenus de location à Apave Exploitation France des bâtiments dont Apave Nord-Ouest est propriétaire.

L'exercice 2024 se solde par un résultat d'exploitation de 819 k€ et un résultat net de 2,510 k€.

PERSPECTIVES 2025

Le Budget 2025 table sur un chiffre d'affaires de 1,723 k€, un résultat d'exploitation de 959 k€ et un résultat net de 3,068 k€.

Apave Sudeurope SAS (y compris succursales), filiale à 100%, dont la société Apave est Présidente

<i>En k €</i>	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	5 299	5 541
Production	5 299	5 541
Résultat d'exploitation	3 025	3 069
Résultat net	2 007	4 916

<i>En k €</i>	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres	12 885	85 481
Dettes auprès des établissements de crédits & autres	127	182
Dettes sociales et fiscales	7	88
Immobilisations nettes	17 187	89 442
Créances clients	42	452
Trésorerie nette de compte-courant d'associés	(3 938)	(3 907)

Effectif inscrit au 31/12	-	-
---------------------------	---	---

RESULTATS 2024

Le chiffre d'affaires 2024 est constitué des revenus de location à Apave Exploitation France des bâtiments dont Apave SudEurope est propriétaire.

L'exercice 2024 se solde par un résultat d'exploitation de 3,025 k€ et un résultat net de 2,007 k€.

PERSPECTIVES 2025

Le Budget 2025 table sur un chiffre d'affaires de 5 042 k€, un résultat d'exploitation de 3 037 k€ et un résultat net de 2 327 k€.

Apave Développement, filiale à 100% de la Société Apave

Données hors filiales

<i>En k €</i>	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	3 890	3 705
Production	3 890	3 705
Résultat d'exploitation	(1 103)	(489)
Résultat net	(5 046)	(26 201)

<i>En k €</i>	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres	(12 042)	(7 029)
Dettes auprès des établissements de crédits & autres	-	-
Dettes sociales et fiscales	296	652
Immobilisations nettes	47 676	30 547
Créances clients	802	3 260
Trésorerie nette de compte-courant d'associés	(53 304)	(33 379)

Effectif inscrit au 31/12	10	7
---------------------------	----	---

RESULTATS 2024

Apave Développement perçoit des produits financiers relatifs aux prêts accordés à ses filiales et aux dividendes.

Sur l'exercice 2024, Apave Développement a ainsi perçu des dividendes de ses filiales à hauteur de 1,033 k€ (606 k€ en 2023).

L'augmentation des immobilisations nettes en 2024 est liée à l'augmentation de capital de Sopéméa à hauteur de 16,000 k€.

La société a par ailleurs constitué sur l'exercice 2024 une provision pour dépréciation de titres d'Aquass pour un montant de 100 k€, pour dépréciation du compte courant Apave Diagnostics pour un montant de 2,896 k€ ainsi que pour dépréciation complémentaire du compte courant Apave NDT pour un montant de 186 k€ ainsi qu'une provision pour risque et charges de 70 k€ sur l'entité RSE.

Apave Digital, filiale à 100% de la société Apave

Données hors filiales

<i>En k €</i>	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	717	1 310
Production	717	1 310
Résultat d'exploitation	(980)	(1 302)
Résultat net	(2 836)	(14 950)

<i>En k €</i>	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres	(20 479)	(17 643)
Dettes auprès des établissements de crédits & autres	-	-
Dettes sociales et fiscales	288	166
Immobilisations nettes	9 394	9 396
Créances clients	302	997
Trésorerie nette de compte-courant d'associés	(27 928)	(24 947)

Effectif inscrit au 31/12	11	0
---------------------------	----	---

L'entité Apave Digital a été constituée en 2022, dans le but de gérer les activités de maîtrise des risques numériques du groupe Apave.

Apave Exploitation France, filiale à 100% de la société Apave

<i>En k €</i>	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	696 837	630 986
Production	696 340	637 571
Résultat d'exploitation	59 276	43 021
Résultat net	32 831	28 537

<i>En k €</i>	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres	205 994	180 558
Dettes auprès des établissements de crédits & autres	16 347	16 962
Dettes sociales et fiscales	121 091	115 493
Immobilisations nettes	34 069	33 484
Créances clients	196 625	199 687
Trésorerie nette de compte-courant d'associés	183 053	134 768

Effectif inscrit au 31/12	6 432	6 138
---------------------------	-------	-------

RESULTATS 2024

La production 2024 est en hausse de 9% par rapport à 2023.

L'activité formation progresse de 9% avec un taux de remplissage des sessions inter de 6,6 et un TJM à 1,266 €.

L'exercice 2024 se solde par un résultat d'exploitation de 59,276 k€ et un résultat net de 32,831 k€. La participation des salariés (hors forfait social) s'élève à 8,193 k€ en 2024. Elle n'a pas d'impact sur le résultat d'exploitation ci-dessus : présentation conforme aux comptes statutaires et à la liasse fiscale, qui intègrent le montant de la participation au niveau de l'IS.

Les frais de déplacement sont en hausse de 9,3 m€ et les frais de personnel en hausse de 29,1 m€ (hors impact FCPE et participation) par rapport à 2023.

Une redevance de marque a été instaurée en 2024, à hauteur de 0,5% du CA hors groupe. Elle s'est élevée à 3,2 m€.

La trésorerie nette de compte-courant d'associés s'établit à 183,1 m€.

Apave Exploitation France a versé un dividende de 7 m€ à Apave SA en 2024.

PERSPECTIVES 2025

Le Budget 2025 table sur une production de 738,6 m€, un résultat d'exploitation de 73,6 m€ (avant participation des salariés) et un résultat net de 42,1 m€.

Apave Infrastructures et Construction France, filiale à 100% de la société Apave

<i>En k €</i>	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	168 917	154 194
Production	168 669	154 283
Résultat d'exploitation	10 056	7 328
Résultat net	4 334	4 242

<i>En k €</i>	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres	23 145	19 815
Dettes auprès des établissements de crédits & autres	-	-
Dettes sociales et fiscales	34 273	33 027
Immobilisations nettes	1 466	1 018
Créances clients	72 194	75 021
Trésorerie nette de compte-courant d'associés	47 860	34 265

Effectif inscrit au 31/12	1 414	1 351
---------------------------	-------	-------

RESULTATS 2024

La production 2024 est en hausse de 10% par rapport à 2023.

L'exercice 2024 se solde par un résultat d'exploitation de 10,056 k€ et un résultat net de 4,334 k€.

La participation des salariés (hors forfait social) s'élève à 1,947 k€ en 2024. Elle n'a pas d'impact sur le résultat d'exploitation ci-dessus : présentation conforme aux comptes statutaires et à la liasse fiscale, qui intègrent le montant de la participation au niveau de l'IS.

Les frais de déplacement sont en hausse de 1,6 m€ (dont 1,4 m€ de régularisation de coûts de véhicules) et les frais de personnel en hausse de 5,7 m€ (hors impact FCPE et participation) par rapport à 2023.

Une redevance de marque a été instaurée en 2024, à hauteur de 0,5% du CA hors groupe. Elle s'est élevée à 0,8 m€.

La trésorerie nette de compte-courant d'associés s'établit à 47,9 m€.

Apave Infrastructures et Construction France a versé un dividende de 1 m€ à Apave SA en 2024.

PERSPECTIVES 2025

Le Budget 2025 table sur une production de 189,4 m€, un résultat d'exploitation de 15,4 m€ (avant participation des salariés) et un résultat net de 10,0 m€.

Apave International (y compris succursales), filiale à 100% de la société Apave

<i>En k €</i>	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	23 542	18 396
Production	23 301	18 570
Résultat d'exploitation	(4 323)	(3 086)
Résultat net	(14 569)	(10 160)

<i>En k €</i>	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres	133 755	147 979
Dettes auprès des établissements de crédits & autres	-	-
Dettes sociales et fiscales	1 939	2 099
Immobilisations nettes	523 820	193 124
Créances clients	23 910	24 312
Trésorerie nette de compte-courant d'associés (avant provisions pour dépréciation de compte-courant)	(105 293)	(36 701)

Effectif inscrit au 31/12	53	48
---------------------------	----	----

- **Le chiffre d'affaires** 2024 d'Apave international (y compris succursales) s'élève à 23,542 k€, en augmentation de 28% par rapport à 2023. Le chiffre d'affaires est constitué essentiellement par les prestations qu'Apave International SAS facture à ses filiales (management fees, assurance, prestations refacturées, ...).
- **Le résultat d'exploitation** est une perte de (4,323) k€. Cette perte est principalement liée aux éléments suivants sur Apave International SAS :
 - Autres achats et charges externes, qui s'élèvent à 17,9 m€ en hausse de 28% par rapport à l'exercice précédent et s'explique par :
 - i) Sous-traitance Métier : +2,3 m€ ;
 - ii) Managements fees APAVE SA, qui s'élèvent à 6,5 m€ en augmentation de 12% par rapport à l'exercice précédent ;
 - iii) Frais de déplacement, qui s'élèvent à 0,7 m€ en baisse de 42.1%
 - Charges de personnel qui s'établissent à près de 5,7 m€, en baisse de 8%.
 - Dotations aux amortissements à hauteur de 0,4 m€ relatives à l'amortissement des développements AIMS.
 - Dotations nettes aux provisions pour dépréciation de créances intragroupes de (2,964 k€) chez Apave International SAS, qui se détaillent comme suit :

En K€	Dotations	Reprises	Net 2024	Net 2023
APAVE ASIA PACIFIC	824		824	111
AGTS COTE D'IVOIRE	550		550	
APAVE BORNEO				(68)
APAVE BELGIUM				(6)
APAVE CHINA		(38)	(38)	25
AGTS SENEGAL	848		848	156
APAVE QATAR		(230)	(230)	57
APAVE MALAYSIA	21		21	10
APAVE MALI				58
APAVE MYANMAR				(10)
ISQ APAVE ANGOLA	874		874	(205)
APAVE LIBYE	20		20	
APAVE GHANA INSPEC.	168		168	
GEO L.E.M				(155)
APAVE GABON		(72)	(72)	59
APAVE ALGERIE				51
APAVE SAHEL		(234)		12
TOTAL	3 304	(574)	2 729	95

Le résultat financier est déficitaire de (9,091) k€ dont (6,561) k€ de dotations nettes de provisions groupe qui se détaillent comme suit :

Provisions nettes (K€)	Prêts	Compte-courant	Titres	Total
BALTIC CONTROL GROUP			4 000	4 000
APAVE GULF			1 723	1 723
APAVE GUINEE EQUAT.			1 000	1 000
AGTS SENEGAL		136	750	887
AGTS COTE D'IVOIRE		229	400	629
APAVE INDIA			286	286
APAVE SAHEL		234		234
APAVE MALAYSIA		35		35
APAVE ALGERIE		(3)		(3)
CERTIFER ALGERIE			(5)	(5)
AGTS GUINEE	(36)			(36)
APAVE JAPAN	(52)			(52)
APAVE QATAR		(1 025)	(38)	(1 064)
APAVE GABON		(1 073)		(1 073)
TOTAL	(88)	(1 467)	8 116	6 561

- **Le résultat exceptionnel** est une perte de (666) k€ reflétant principalement les amortissements dérogatoires sur frais d'acquisition de titres (-0,4 m€) et (-0,3 m€) de coûts de licenciement.
- Le résultat net ressort en perte à hauteur de (14,568) k€.

L'effectif inscrit employé en 2024 en France (et tous établissements) était de 53 personnes.

OSAC Apave Aéroservices, filiale à 100% de la société Apave

<i>En k €</i>	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	4 304	25 641
Production	4 304	25 641
Résultat d'exploitation	250	-355
Résultat net	249	292

<i>En k €</i>	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres	2 127	1 877
Dettes auprès des établissements de crédits & autres	-	-
Dettes sociales et fiscales	1 027	2 519
Immobilisations nettes	904	971
Créances clients	2 713	4 197
Trésorerie nette de compte-courant d'associés	1 524	3 123

Effectif inscrit au 31/12	19	168
---------------------------	----	-----

RESULTATS 2024

Pour mémoire, l'année 2023 avait été marquée par :

- La création de la société OSAC Habilitation avec apport partiels d'actifs et passifs de la part d'OSAC concernant l'activité régalienne (contrat d'habilitation), rémunéré par des titres d'OSAC Habilitation
- La nomination de T. Liblin au poste de Président d'Osac, en remplacement de G. Tardieu
- La parution d'un arrêté le 7 décembre 2023 introduisant une majoration des redevances de 5 % à compter du 1er janvier 2024.

Les comptes 2024 de l'entité Osac Apave Aéroservices concernent ainsi l'activité autre que celle relevant du contrat d'habilitation (désormais portée par l'entité Osac Habilitation), et ne peuvent être comparés aux comptes de l'exercice 2023 qui incluent la totalité du périmètre Osac.

Les comptes de l'exercice 2024 font apparaître un chiffre d'affaires de 4,304 k€ (28,333 k€ au cumul des 2 entités, en hausse de 10% par rapport à 2023).

L'exercice 2024 se solde par un résultat d'exploitation de 250 k€ et un bénéfice net de 249 k€.

La marque OSAC, détenue par APAVE SA, est en cours de cession à la DGAC (contrat signé fin 2024 pour une cession effective en 2027).

La trésorerie nette de compte-courant d'associés s'élève à 4,149 k€ au cumul des 2 entités, en hausse de 1,0 m€ par rapport à 2023. Aucun dividende n'a été versé en 2024.

PERSPECTIVES 2025

Le Budget 2025 table sur une production de 4,7 m€, un résultat d'exploitation de 0,8 m€ (avant participation des salariés) et un résultat net de 0,6 m€.

Certifer SA, filiale à 41,18% de la société Apave.

<i>En k €</i>	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	3 494	2 441
Production	3 494	2 441
Résultat d'exploitation	92	268
Résultat financier	(2 466)	(1 510)
Résultat net	(2 499)	(1 324)

<i>En k €</i>	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres	20 479	22 907
Dettes auprès des établissements de crédits & autres	6 395	8 141
Dettes sociales et fiscales	246	256
Immobilisations nettes	21 164	22 521
Créances clients	1 332	1 749
Trésorerie nette de compte-courant d'associés	5 543	7 110

Effectif inscrit au 31/12	13	7
---------------------------	----	---

Pour mémoire, Certifer SA (ainsi que l'ensemble de ses filiales) sont consolidées depuis le 31/12/2023 selon la méthode de l'intégration globale.

Le Chiffre d'affaires de Certifer SA est constitué de management fees facturés à ses filiales.

Le résultat financier est une perte de (2,466) k€ principalement alimentée par des dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation (filiale en Allemagne) et aux provisions pour dépréciation des créances Asia Pacific.

RESULTATS CONSOLIDES DU GROUPE APAVE

Les opérations de constitution du Groupe Apave ont entraîné l’obligation pour le groupe d’établir et de publier des comptes consolidés à partir de l’exercice 2011.

Faits marquants 2024 concernant les entités du groupe Apave

L’année 2024 a été marquée par :

- Une activité à nouveau soutenue dans le domaine de la formation. CA 2024 : 205 m€ (+16,3% vs 2023) dont 147,5 m€ sur Apave Exploitation France (+9%). La progression de 16,3% au niveau du groupe Apave est en partie alimentée par les opérations de croissance externe réalisées en 2023 (Trainor notamment) et 2024 (PPL Training notamment)
- La poursuite du déploiement du plan stratégique « Boost »
- Une nouvelle progression de la rentabilité, la marge d’EBITDA (EBITDA / CA) s’établissant à 10,8% en 2024, en hausse de 1,3 point vs 2023
- La poursuite du déploiement de l’outil « Ginkgo / Héraclès », outil « métier » qui vise notamment à uniformiser l’outil de gestion des affaires « Heracles », basé sur la technologie Mainta
- Un début de ralentissement de l’inflation
- Des relations sociales sous contrôle
- Une opération de croissance externe majeure pour le groupe, au travers de l’acquisition d’IRIS Ndt, société présente au Canada, aux US, en Australie et au UK
- La mise en place d’un emprunt TLB (« Term Loan B ») remboursable in fine (7 ans), destiné à financer l’acquisition IRIS Ndt et à refinancer la majorité des lignes de crédit existantes
- Une dynamique de génération de trésorerie soutenue, après une année 2023 compliquée
- Un endettement financier contenu, malgré l’acquisition IRIS Ndt, le groupe conservant des marges de manœuvre pour des opérations de croissance externe significatives

Faits marquants 2024 concernant les entités du groupe Apave – Focus sur la Division Apave International

Chiffres clés de la Division Apave International (*contributifs en k€*) :

En k€	2024	2023	2022	2021	2020
Chiffre d’affaires	358 275	284 333	218 509	198 694	126 279
Production	361 414	285 392	221 480	200 200	127 840
EBITDA	50 545	35 371	20 519	13 666	8 941
REX	28 619	23 636	11 576	3 954	3 940
Résultat net	5 645	(2 375)	6 052	(702)	(23 360)

Pour la Division Apave International, l'année 2024 a été marquée par plusieurs événements.

Poursuite de la croissance externe, avec les acquisitions suivantes :

- Juillet 2024 : Plant Integrity Management (PIM) en UK, société spécialisée dans la gestion de l'intégrité des actifs pour les acteurs du secteur de l'Oil & Gas (exploitation d'usines, raffineries onshore et plateformes, rigs et FPSO en offshore)
- Octobre 2024 : PPL Training au UK, organisme de formation spécialisé en sécurité au travail
- Décembre 2024 : CND Services en Italie, société spécialisée dans les contrôles non-destructifs et la certification de personnes.
- Décembre 2024 : ISOCert en Pologne, société spécialisée dans la Certification de systèmes

Création des entités suivantes :

- AGTS Bénin
- Apave Poland
- Apave Guinée

Cession des entités suivantes :

- Apave Ghana Inspection
- Certifer Algérie

Liquidation finalisée ou en cours des entités suivantes :

- Apave Qatar
- Apave North America
- Apave Algérie
- Apave Gabon
- Geolem Gabon
- Apave Libye
- Apave Ibérica
- Apave China

Augmentations de capital des entités suivantes :

- Apave TIV Korea
- Apave TIV Asia

Le chiffre d'affaires consolidé de la Division Apave International s'est accru de +26% soit +73,9 m€ par rapport à 2023 dont ci-dessous les principales variations :

En k€	Chiffre d'affaires				Var. 24 vs 23
	2024	2023	2022	2021	
EUROCONTROL (Pôle)	79 054	75 265	72 383	70 385	5%
TIV	52 273	25 559	-	-	105%
TRAINOR	28 225	8 745	-	-	223%
ISQAPAVE ANGOLA	21 972	19 105	13 578	7 163	15%
NUMIP & QTECHNA	19 879	22 827	6 365	-	-13%
BALTIC	18 968	20 492	-	-	-7%
CPM APAVE ITALIA	16 457	16 673	13 009	13 166	-1%
TECNO PIEMONTE SPA	13 889	12 210	10 822	3 664	14%
PRIME APAVE	9 384	2 625	-	-	258%
LONESTAR	14 802	-	-	-	
APAVE GULF	8 551	9 073	10 303	8 482	-6%
SYSTEMICS	7 392	5 230	-	-	41%
APAVE GUINEA ECUATORIAL S.A.	7 217	9 375	12 264	12 610	-23%
PLANT INTEGRITY MANAGEMENT	7 170	-	-	-	
APAVE CERTIFICATION ITALIA	6 822	5 710	5 448	4 914	19%
APAVE COTE D'IVOIRE	6 045	5 403	5 119	4 094	12%
APAVE SAHEL	3 506	3 686	3 403	2 030	-5%
PPL TRAINING	3 408	-	-	-	
AGTS SENEGAL	3 101	3 421	3 597	4 822	-9%
APAVE TCHAD	2 531	1 962	3 657	1 909	29%
APAVE GHANA INSPECTION	764	6 584	6 773	7 876	-88%
APAVE LIBAN	-	-	641	1 681	
AETS	-	-	17 917	19 007	
APAVE GABON	-	-	0	3 533	
AUTRES FILIALES	26 865	30 388	33 230	50 882	-12%
TOTAL consolidé	358 275	284 333	218 509	198 694	26%

L'EBITDA contributif a augmenté de +15,2 m€ par rapport à 2023 pour s'établir à 50,5 m€ soit un ratio de **14,1%** du chiffres d'affaires contributif se décomposant comme suit :

En k€	Ebitda				Var. 24 vs 23
	2024	2023	2022	2021	
EUROCONTROL (Pôle)	4 181	4 111	3 413	3 467	2%
TIV	4 272	2 007	-	-	113%
TRAINOR	4 636	1 726	-	-	169%
ISQAPAVE ANGOLA	7 162	7 910	2 746	1 858	-9%
NUMIP & QTECHNA	2 106	3 715	1 006	-	-43%
BALTIC	-1 258	1 897	-	-	-166%
CPM APAVE ITALIA	2 753	2 909	1 052	1 235	-5%
TECNO PIEMONTE SPA	6 280	3 276	2 768	1 095	92%
PRIME APAVE	5 709	1 073	-	-	432%
LONESTAR	4 949	-	-	-	
APAVE GULF	-458	98	561	420	-565%
SYSTEMICS	1 125	1 026	-	-	10%
APAVE GUINEA ECUATORIAL S.A.	311	1 017	1 244	1 361	-69%
PLANT INTEGRITY MANAGEMENT	420	-	-	-	
APAVE CERTIFICATION ITALIA	1 297	1 090	912	583	19%
APAVE COTE D'IVOIRE	746	582	655	545	28%
APAVE SAHEL	491	711	560	295	-31%
PPL TRAINING	902	-	-	-	
AGTS SENEGAL	297	282	48	833	5%
APAVE TCHAD	446	254	648	308	76%
APAVE GHANA INSPECTION	143	345	1 401	924	-59%
APAVE LIBAN	0	0	126	-231	
AETS	0	0	183	42	
APAVE GABON	0	308	-579	-273	-100%
AUTRES FILIALES	4 037	1 033	3 775	1 204	291%
TOTAL consolidé	50 545	35 371	20 519	13 666	43%

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDE 2024 et 2023

En k €	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	1 412 396	1 202 334
Production	1 414 056	1 209 434
EBITDA	152 084	108 210
Pertes sur créances irrécouvrables nettes des dotations/reprises	(6 323)	(4 867)
Dotations nettes aux amortissements et provisions (PRC & actif circulant hors créances clients)	(55 566)	(44 479)
Résultat d'exploitation avant amortissement de la réévaluation des constructions	90 195	58 864
Dotations aux amortissements liées à la réévaluation des constructions et des actifs incorporels (*)	(8 473)	(5 459)
Résultat d'exploitation	81 719	53 405
Résultat financier	(8 283)	(7 750)
Résultat exceptionnel	(4 952)	56 779
Dépréciation des écarts d'acquisition	(8 682)	(21 428)
Charge d'Impôts	(27 142)	(39 639)
Quote-part résultat net des sociétés mises en équivalence	139	47
Résultat net consolidé	32 799	41 414
Résultat net consolidé part du groupe	29 805	38 501

(*) Réévaluation effectuée à la constitution du Groupe, ainsi que dans le cadre des travaux d'allocation du prix d'acquisition ("PPA") des entités acquises par le Groupe

Les opérations de croissance externe réalisées en 2024 sont détaillées ci-dessous :

- Au sein de la Division Apave International
 - Acquisition à 76% de la société PIM (Plant Integrity Management), basée en Ecosse. Les 24% restants faisant l'objet d'options d'achat / de vente au profit d'Apave / des minoritaires, sur une période 3 ans à compter de 2025 (à hauteur de 8% par an)
 - Acquisition des derniers 10% de la société Tecno Piemonte, portant le total de la participation de CPM Apave Italia dans cette société à 100% (vs 90% en 2023)
 - Augmentation de la participation dans la société Trainor Group SAS (de 93,89% à 94,45%) via rachat de minoritaires
 - Acquisition à 100% de la société PPL Training en Angleterre
 - Acquisition à 100% de la société Isocert, basée en Pologne
 - Acquisition à 100% de la société CND Services, basée en Italie
 - Cession de 51% de l'entité Apave Guyana, le groupe détenant désormais 49% de celle-ci

- Au sein de la Division Apave Développement

- Renforcement de la participation dans la société Rhexis (de 67% à 75%) via rachat d'actions à l'actionnaire minoritaire
- Acquisition complémentaire de 49% de la société BCS, portant la participation d'Apave Développement dans cette société à 100% (vs 51% en 2023)
- Acquisition à 100% de la société ERASM, basée en France renommée Certifer Solutions France
- Acquisition des actifs de l'association APTH (Association pour la Prévention dans les Transports d'Hydrocarbures), basée en France
- Augmentation de la participation dans la société Certifer Algérie (de 37,69% à 66,5%) via rachat de minoritaires

- Au niveau d'Apave SA

- Acquisition de la société Iris Ndt Inspection & Engineering, basée au Canada avec des filiales aux Etats-Unis, en Australie et en Grande-Bretagne

Les travaux d'allocation du prix d'acquisition (« PPA ») des entités acquises en 2024 seront réalisés dans un délai de 12 mois post acquisition (i.e. en 2025), comme le permet le règlement ANC 2020-01.

Par ailleurs, les sorties de périmètre suivantes ont eu lieu au cours de l'exercice 2024 :

- Cession de l'entité Apave Ghana Inspection
- Absorption de CAT 3AE par Apave exploitation France
- Liquidation de l'entité Apave Qatar

Le chiffre d'affaires 2024 est en hausse de 17,5% (+210,1 m€) par rapport à 2023 (+8,8% ; +101,6 m€ à structure comparable).

L'EBITDA est en hausse de 40,5% (+43,9 m€), passant de 108,210 k€ en 2023 à 152,084 k€ en 2024.

Retraité de l'impact lié à la mise en place du FCPE, l'EBITDA 2023 s'est élevé à 114,309 k€. Sur la base de cet EBITDA 2023 retraité, la variation 2024 / 2023 s'établit à 33,0% (+37,8 m€) et à +21,7% (+23,7 m€) à structure comparable.

Les variations de périmètre contribuent à hauteur de 14,1 m€ à la variation de l'EBITDA 2024 / 2023.

La marge d'EBITDA (EBITDA retraité / CA) s'établit à 10,8% en 2024 vs 9,5% en 2023 (retraité de l'impact FCPE).

Les pertes sur créances irrécouvrables nettes des dotations / reprises sont en hausse de 1,456 k€.

Les dotations nettes aux amortissements et provisions sont en hausse de 14,101 k€ par rapport à 2023, dont :

- 5,691 k€ au titre des dotations aux amortissements des projets informatiques groupe

- 6,163 k€ au titre des dotations aux amortissements des relations clientèles et autres actifs incorporels valorisés dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition concernant les opérations de croissance réalisées en 2023
- 1,380 k€ au titre de l'amortissement accéléré des frais de mise en place du crédit syndiqué 2022. Celui-ci ayant été refinancé par un nouvel emprunt en décembre 2024, les frais qui restaient à amortir ont été intégralement constatés en résultat sur l'exercice 2024.

Le résultat d'exploitation s'établit à 81,723 k€, en hausse de 28,318 k€ vs 2023. Retraité de l'impact du FCPE, le résultat d'exploitation 2023 s'est élevé à 59,503 k€. Sur la base de ce résultat d'exploitation 2023 retraité, la variation 2024 / 2023 s'établit à +22,220 k€.

Le résultat financier affiche une perte de (8,283) k€ en 2024, contre une perte de (7,750) k€ en 2023. Il intègre notamment des gains de change nets de 510 k€ en 2024 (pertes de change nettes de 3,491 k€ en 2023). La charge d'intérêts s'élève à (9,945) k€ en 2024 et à (5,020) k€ en 2023. L'augmentation de la charge d'intérêts provient impact de la hausse de la dette bancaire (effet volume) et de la hausse du coût de la (effet prix). La mise en place de l'emprunt TLB en décembre 2024 a en effet sensiblement renchéri le coût de la dette par rapport au crédit syndiqué 2022.

Le résultat exceptionnel de (4,952) k€ est constitué principalement des événements suivants :

- moins-value de cession d'actifs corporels, pour un montant de (315) k€
- coûts encourus au titre du projet Héraclès pour un montant de (765) k€
- indemnités transactionnelles pour un montant de (1,527) k€
- coûts de restructuration en France et à l'international, pour un montant de (861) k€ (doubles loyers et charges sur exercices antérieurs principalement)
- formation des managers Apave, pour un montant de (686) k€

Le résultat net consolidé est un bénéfice de 32,799 k€ en 2024 contre un bénéfice de 41,141 k€ en 2023.

Depuis 2022, le groupe Apave a perdu le bénéfice de l'intégration fiscale, qui se situe désormais au niveau de HOLDAPAVE.

BILAN CONSOLIDE 2024 et 2023

En k €	2024	2023
Ecart d'acquisition	451 854	251 583
Immobilisations	444 909	266 194
Stocks et encours	55 183	48 906
Clients et comptes rattachés	533 862	466 040
Autres créances, IDA et comptes de régularisation	148 062	102 569
Trésorerie active	144 200	107 487
TOTAL ACTIF	1 778 070	1 242 780

Capitaux propres	478 051	440 113
Provisions pour risques et charges	110 440	102 802
Emprunts et dettes financières	547 504	163 783
Concours bancaires créditeurs	27 732	8 730
Dettes fournisseurs	130 591	100 026
Autres dettes et comptes de régularisation	483 751	427 327
TOTAL PASSIF	1 778 070	1 242 780

Le capital social d'Apave est de 215,921,323€.

En date du 04/12/2024, le Conseil d'Administration d'Apave SA a décidé de réduire le capital social de cette dernière pour un montant nominal de 583,382€ par voie d'annulation de 583,382 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 € et la différence entre le prix d'achat de ces actions ordinaires et leur valeur nominale (soit un montant 2,408,011.09€) est imputée sur la prime d'émission. Cette réduction de capital fait suite au rachat par Apave SA de ses propres actions, en janvier et juillet 2024, dans le cadre du protocole de liquidité mis en place avec le FCPE Apave Horizon.

La trésorerie nette consolidée (déduction faite des Concours Bancaires Créditeurs) s'élève à 116,468 k€ en 2024 vs 98,757 k€ en 2023. Les acquisitions réalisées en 2024 se sont élevées à 340,0 m€ (nets de trésorerie au bilan des entités acquise, à la date d'acquisition), dont 280,9 m€ concernant Iris Ndt (ce montant comprend le remboursement partiel de la dette contractée par Iris Ndt, à hauteur de 42,1 m€) et ont été financées / refinancées par l'émission d'un emprunt TLB (Term Loan B) le 09/12/2024.

Le Besoin en Fonds de Roulement lié à l'exploitation s'élève à 122,765 k€ (y/c créances et dettes fiscales), et représente 8,7% du chiffre d'affaires HT vs 7,5% en 2023.

Les écarts d'acquisition sont en baisse par rapport à 2023 à la suite des dépréciations constatées sur les entités Oppida, Baltic et Apava Gulf pour un montant total de 9,2 m€ sur l'exercice 2024, et des allocations du prix d'acquisition intervenues au cours de l'exercice (au titre des entités acquises en 2023). Les investissements réalisés s'élèvent à 55,912 k€ en 2024, à comparer à 59,666 k€ en 2023. Les développements informatiques relatifs à la refonte des systèmes d'information « métier » en France et à l'international se sont élevés à 26,914 k€ en 2024 (vs 22,927 k€ en 2023).

Les immobilisations comprennent principalement des éléments corporels : immeubles et matériels techniques.

Les emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit, passent de 163,783 k€ en 2023 à 547,504€ en 2024, soit une augmentation de 383,721 k€ qui est principalement due :

- à l'émission d'un emprunt remboursable in fine (TLB) par Apave SA pour un montant de 439,7 m€ (nets de commissions prélevées par les banques), dans le cadre de l'acquisition de la société Iris Ndt en décembre 2024
- à la prise en compte de l'endettement porté par la société Iris Ndt à la suite de son entrée dans le périmètre du groupe, pour un montant de 36,6 m€
- à la mise en place d'un prêt de 20 m€ par HOLDAPAVE, date du 30/10/2024. Ce prêt porte intérêt au taux EURIBOR 1 an + une marge de 2,75%, les intérêts étant capitalisés chaque année à la date anniversaire
- au remboursement total du crédit syndiqué mis en place en juillet 2022, pour un montant total de 99 m€

L'acquisition de la société IRISNdt le 09/12/2024 a été financée par un emprunt « Term Loan B – TLB » de 450 m€ contracté auprès d'un pool de 7 banques (BNP Paribas, Barclays, HSBC, Société Générale, CA-CIB, LCL, CIC Lyonnaise de Banque) et remboursable in fine le 09/12/2031. Une syndication du TLB auprès d'« asset managers » a été organisée par les 7 banques en question, à l'issue d'un processus de notation de la dette par les agences Standard&Poors et Moody's. A sa mise en place le 09/12/2024, le TLB était porté par 51 prêteurs, pool qui n'est pas figé : le TLB Apave (comme tout TLB) fait l'objet d'achat/vente sur le marché secondaire.

Le montant de 450 m€ a été émis au pair (i.e. sans décote). Les honoraires prélevés par les banques se sont élevés à 7,875 k€ (1,75% de 450 M€).

Le montant de 450 m€ a été émis au pair (i.e. sans décote). Les honoraires prélevés par les banques se sont élevés à 7,875 k€ (1,75% de 450 m€). Ce montant de 450 m€ a notamment été affecté au :

- Refinancement du crédit syndiqué mis en place en juillet 2022, pour un montant de 131,9m€
- Refinancement partiel des lignes de crédit en place chez IRISNdt, pour un montant de 45mUSD
- Financement de l'acquisition IRISNdt, pour un montant de 258,6 mUSD (un ajustement de prix de 2,7 mUSD en faveur d'Apave est ensuite intervenu en avril 2025)
- Règlement des frais d'acquisition pour le compte des vendeurs, pour un montant de 10,4 mUSD
- Règlement des honoraires des banques, pour un montant de 10,275 k€ soit 7,875 k€ au titre du TLB et 2,400 k€ au titre de la mise en place d'une ligne de crédit RCF (cf ci-après)
- Règlement des honoraires liés à l'acquisition et la mise en place des financements encourus par Apave SA (honoraires d'avocats et conseils M&A notamment), pour un montant de 2,1m€ (sur un montant total d'environ 13,0 m€, le solde d'environ 10,9 m€ étant décaissé sur l'exercice 2025)

L'acquisition ayant été faite en USD pour un emprunt TLB contracté en EUR, une couverture de change a été mise en place en amont du Closing (09/12/2024) via un DCF (« Deal Contingent Forward »), instrument hybride combinant une vente à terme et une option. Cet instrument a été débouclé au jour du Closing, il n'existe donc plus à la clôture du 31/12/2024. Cette couverture portait sur un montant de 300 m€ et a permis de sécuriser un taux de change de 1EUR = 1,083256USD vs un taux spot de 1,05547 (à la clôture du 09/12/2024). La mise en place de cette couverture a ainsi généré un gain d'environ 7 m€ (moins sortie de cash pour Apave s un scenario sans couverture).

Une ligne de crédit Revolving (RCF) a également été mise à disposition d'Apave le même jour que le TLB, pour un montant de 160 m€. Cette ligne n'était pas tirée au 31/12/2024. Elle doit avoir été intégralement remboursée 6 mois avant le TLB, soit le 9 juin 2031.

Le TLB porte intérêt au taux de EURIBOR + une marge de 3,25%. Le tirage a été effectué le 9 décembre 2024 sur la base de EURIBOR 6 mois (2,641%). Le montant des intérêts à régler le 9 juin 2025 au titre du TLB s'élève ainsi à 13,475 k€.

Le RCF porte intérêt au taux de EURIBOR + une marge de 2,75%. Une commission de non-utilisation s'élevant à 30% de la marge s'applique sur la part non tirée.

Les coûts de mise en place du TLB et du RCF sont amortis sur la durée de ces 2 lignes.

Le TLB n'est pas assujéti à un covenant bancaire. En revanche, une évolution de la marge (à la baisse) est applicable en cas de réduction du Ratio de Levier (Senior Secured Net Leverage Ratio), mesuré au travers du ratio Dette Financière Nette / EBITDA. Le montant maximum de réduction de la marge s'élève à 75 points de base (soit une marge minimum de 2,50%).

Le RCF est assujéti à un covenant correspondant au Ratio de Levier. Celui est mesuré au travers du ratio Dette Financière Nette / EBITDA et ne doit pas être supérieur à 6,5x. Il ne doit être testé qu'à partir du moment où le RCF est tiré au-delà d'un montant représentant 40% de la ligne (soit au-delà de 64 m€). Une réduction de la marge s'applique également au RCF, pour un montant maximum de 100 points de base, en fonction des niveaux de réduction du Ratio de Levier (Senior Secured Net Leverage Ratio).

Apave SA n'est assujéti à aucun covenant bancaire au 31/12/2024, le RCF n'étant pas tiré à cette date.

La marge est également susceptible d'être ajustée à la hausse / à la baisse, en fonction de l'atteinte ou non de critères RSE.

Ces critères sont au nombre de 4 :

- KPI 1A: réduction du taux de fréquence des accidents;
- KPI 1B: réduction du taux de gravité des accidents;
- KPI 2: réduction des émissions scope 1, 2 and 3;
- KPI 3: part des femmes dans des fonctions managériales.

Les ajustements de marge représentent de (0,05)% (réduction maximum) à +0,05% (augmentation maximum).

Des sûretés ont été mises en place au profit des prêteurs (cf note 23.2) : sûretés sur les comptes bancaires d'Apave SA, des actions Apave SA ainsi que des créances détenues par Holdapave vis-à-vis Apave SA.

Les dettes contractées par IRIS Ndt s'élèvent à un total de 38,005 kUSD (36,582 k€) au 31/12/2024 et consistent en (i) une ligne de crédit amortissable destinée à financer les investissements immobiliers et (ii) une ligne de crédit Revolving. Ces dettes sont assujétiées à des covenant bancaires.

PERSPECTIVES 2025

Le Budget 2025 table sur un Chiffre d'Affaires consolidé de 1,839 m€, un EBITDA de 212 m€, un résultat d'exploitation de 127 m€ et résultat net de 49 m€.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Certaines filiales ont des activités de recherche et développement.
Pour des raisons de confidentialité, les détails ne sont pas communiqués dans ce document.

POLITIQUE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Groupe est confronté à différentes natures de risques financiers (risque d'exposition à la fluctuation des devises étrangères ou « risque de change », risque d'exposition à la fluctuation des taux d'intérêt ou « risque de taux d'intérêt », risque de crédit, risque de liquidité) pouvant affecter ses actifs, ses passifs et ses opérations. La politique du Groupe consiste en permanence à identifier, évaluer et si nécessaire couvrir ces risques de manière à limiter son exposition.

Risque de fluctuations des cours des devises étrangères : ce risque porte à la fois sur les transactions réalisées par des entités du Groupe dans des monnaies différentes de leur monnaie fonctionnelle (risque de change opérationnel), ainsi que sur les produits, charges, actifs et passifs libellés en devises différentes de la devise de présentation des états financiers consolidés, soit l'euro (risque de conversion). Le groupe réalisant la plus grande partie de son activité en France, le risque est maîtrisé.

Risque de taux d'intérêt : le Groupe peut être exposé au risque de fluctuation des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable. L'endettement brut du groupe étant maîtrisé au 31/12/2024, ce risque est également sous contrôle.

Risque de crédit : le Groupe estime que son exposition à un risque de crédit qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe, est très limitée. Le risque de crédit concerne principalement les créances clients et est limité du fait du grand nombre de clients, de la diversité de leurs activités et de leur dispersion géographique.

Risque de liquidité : le Groupe peut faire face aux décaissements dans le cadre de son activité. Par ailleurs, le Groupe dispose au 31 décembre 2024, en complément de sa trésorerie disponible, de lignes de crédit confirmées non utilisées pour un montant global de 160 millions d'euros, dont le détail est fourni plus haut.

Risque de contrepartie : les instruments financiers pouvant exposer le Groupe au risque de contrepartie sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Plus de 80% de la trésorerie et équivalents de trésorerie sont portés par Apave SA et ses filiales en France et sont placés ou détenus auprès d'un nombre limité de banques qui bénéficient d'une notation élevée. Le risque de contrepartie est ainsi limité.

CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES

Aucun changement de méthodes comptables n'est intervenu en 2024.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

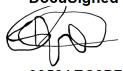
- Le 14/03/2025, les principaux managers de l'entité IRISNDT Inspection & Engineering (« IIEI ») et ses filiales ont souscrit à une augmentation de capital d'IIEI et détiennent

désormais 4,2% de cette entité, aux côtés d'Apave TIV International. Cela s'est traduit par un apport en cash d'environ 9,4 mUSD à IIEI. Par ailleurs, un plan d'option est en cours de mise en place. Le nombre d'options émises devrait s'élever à environ 34,7 millions, dont 80% immédiatement (soit environ 27,8 millions), les 20% restants pouvant être émises plus tard pour intéresser des managers aux performances de l'entreprise.

- Le 08/04/2025 est intervenu le transfert des titres de l'entité Apave TIV Qatar à Apave International. Les titres étaient détenus jusqu'à cette date par ABS (49% du capital social) et par un « sponsor » au Qatar, Gulf Market (51% du capital social). Les résultats de cette entité étaient consolidés à 100% depuis le 31/05/2023, un contrat de location-gérance ayant été conclu avec les vendeurs. Contrat aux termes duquel les résultats générés à compter du 31/05/2023 revenaient de droit à Apave.

Rémi SOHIER

Le Président

DocuSigned by:

9353AEC3B7C84A9...

APAVE

Société Anonyme au capital de 215 921 323 €
Siège Social : 6 Rue du Général Audran – 92400 COURBEVOIE
RCS NANTERRE 527 573 141



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE & EXTRAORDINAIRE DU 27 JUIN 2025

Le 27 juin 2025 à 11h00, les Associés de la Société APAVE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire au siège social et en visioconférence.

Les Associés, les Commissaires aux Comptes de la Société et les représentants du CSEC ont été régulièrement convoqués.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les associés présents ou représentés possèdent la totalité des actions formant le capital social et ayant le droit de vote. En conséquence, l'Assemblée réunissant la totalité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant, contenu dans la lettre de convocation :

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

CONFIDENTIEL

3. Approbation des comptes annuels et des opérations de l'exercice écoulé et quitus au Conseil d'Administration

4. Affectation du résultat de l'exercice écoulé

7. Approbation des comptes consolidés et des opérations de l'exercice écoulé.

14. Pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes sociaux

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes sociaux de cet exercice se soldant par un bénéfice net comptable de 81 924 559,35 €.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Elle approuve expressément, en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, le montant global des dépenses et charges non déductibles visées à l'article 39-4 dudit Code s'élevant à 227 k€. Ces charges ont donné lieu à une imposition correspondante de 57 k€ au titre de l'impôt sur les sociétés.

L'Assemblée Générale ordinaire donne en conséquence au Conseil d'Administration quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024, soit le bénéfice net comptable de 81 924 559,35 € comme suit :

- | | |
|---|-----------------|
| - Dotation à la Réserve Légale à hauteur de 5%, soit..... | 4 096 227,97 € |
| - Report à Nouveau..... | 77 828 331,28 € |

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des exercices 2022, 2023 et 2024.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Approbation des comptes consolidés

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes consolidés de cet exercice se soldant par un résultat net consolidé part du Groupe de 29 804 611 €.

CONFIDENTIEL

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

ONZIÈME RÉSOLUTION

Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt de publicité et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Courbevoie, le 7 juillet 2025

Extrait certifié conforme à l'original


Le Directeur Général
Philippe MAILLARD

Point 3.2

**Rapport financier des comptes consolidés
Groupe APAVE**

au 31 décembre 2024

**Certifié conforme
à l'original**



Comptes annuels consolidés 2024

SOMMAIRE

Compte de résultat consolidé	3
Bilan consolidé	4
Tableau de flux de trésorerie consolidés	5
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	6
Notes sur les états financiers consolidés	7



Compte de résultat consolidé

Notes	en K€	2024	2023
4	Chiffre d'affaires	1 412 396	1 202 334
	Variation des encours liés aux affaires	1 660	7 100
	Production comptable de l'exercice	1 414 056	1 209 434
	Production immobilisée	28 616	24 058
6	Achats consommés et services extérieurs	(477 843)	(411 908)
	Impôts et taxes	(24 969)	(22 878)
	Salaires (y.c participation des salariés)	(589 691)	(508 971)
	Charges sociales (*)	(211 283)	(191 725)
8	Autres produits et charges d'exploitation	13 198	10 200
	EBITDA (**)	152 084	108 210
	Pertes sur créances irrécouvrables nettes des dotations/reprises	(6 326)	(4 866)
	Dotations aux amortissements (avant impact écarts de réévaluation)	(46 118)	(33 205)
9	Dotations nettes aux provisions (PRC & actif circulant hors créances)	(9 448)	(11 275)
	Dotations aux amortissements liées à la réévaluation des constructions et des actifs incorporels (***)	(8 473)	(5 459)
	Résultat d'exploitation avant amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition	81 719	53 405
13.1	Amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition	(8 682)	(21 428)
	Résultat d'exploitation	73 037	31 977
	Produits financiers	7 573	3 852
	Charges financières	(15 856)	(11 602)
10	Résultat financier	(8 283)	(7 750)
	Produits exceptionnels	10 255	126 521
	Charges exceptionnelles	(15 207)	(69 742)
11	Résultat exceptionnel	(4 952)	56 779
12	Charge d'impôt	(27 142)	(39 639)
	Résultat net des entités intégrées	32 660	41 367
	Quote-part dans le résultat net des SME	139	47
	Résultat net consolidé	32 799	41 414
	- part du groupe	29 805	38 501
	- intérêts minoritaires	2 995	2 912

(*) Les charges sociales 2023 incluent l'abondement Apave réalisé dans le cadre de la mise en place d'un FCPE pour les salariés des entités françaises. Le montant total de l'abondement (y compris forfait social et CSG / CRDS) s'élève à 8,207K€

(**) L'EBITDA correspond au Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements, pertes sur créances irrécouvrables, dotations nettes aux provisions pour risques et charges et dotations nettes aux provisions sur actif circulant

(***) Réévaluation effectuée à la constitution du Groupe, ainsi que dans le cadre des travaux d'allocation du prix d'acquisition ("PPA") des entités acquises par le Groupe

Bilan consolidé

Notes	en K€	Valeur brute	Amorts & provisions	31-déc-24	31-déc-23
				Valeur nette	Valeur nette
13.2	Immobilisations incorporelles	886 857	(209 632)	677 225	386 783
13.1	<i>dont écarts d'acquisition</i>	519 231	(67 377)	451 854	251 583
13.3	Immobilisations corporelles	609 915	(411 568)	198 347	121 727
13.5	Immobilisations financières	21 787	(1 227)	20 560	8 735
13.4	Titres mis en équivalence	631	-	631	534
	Total des actifs non courants	1 519 190	(622 427)	896 763	517 779
14.1	Stocks et encours	56 758	(1 575)	55 183	48 906
14.2	Clients et comptes rattachés	568 024	(34 162)	533 862	466 040
14.3	Autres créances et comptes de régularisation	149 451	(1 389)	148 062	102 569
15	Trésorerie et équivalents de trésorerie	144 200	-	144 200	107 487
	Total des actifs courants	918 433	(37 126)	881 307	725 002
	TOTAL ACTIF	2 437 623	(659 553)	1 778 070	1 242 780

Notes	en K€	31-déc-24	31-déc-23
16	Capital	215 921	216 505
	Primes liées au capital	63 879	66 287
	Réserves	130 249	93 714
	Réserves de conversion groupe	5 018	(4 683)
	Résultat de l'exercice	29 805	38 501
	Capitaux propres - part du groupe	444 872	410 324
	Capitaux propres - part des minoritaires	33 179	29 789
	CAPITAUX PROPRES (GROUPE et MINORITAIRES)	478 051	440 113
17.1	Autres provisions pour risques et charges	110 440	102 802
18	Emprunts et dettes financières	545 573	160 993
18	Autres dettes financières	1 931	2 790
18	Concours bancaires créditeurs	27 732	8 730
20	Dettes fournisseurs	128 491	98 202
	Dettes sur fournisseurs d'immobilisations	2 100	1 824
21	Autres dettes et comptes de régularisation	483 751	427 327
	Dettes	1 189 578	699 865
	TOTAL PASSIF	1 778 070	1 242 780

Tableau de flux de trésorerie consolidés

Notes	K€	2024	2023
	Résultat net consolidé	29 805	38 501
	Amortissements	63 885	60 800
	Provisions (hors actifs circulants)	5 841	15 228
	Changements de méthodes & opération de restructuration	(0)	4 712
	Résultat de cession net d'impôt	1 167	(74 488)
	Part des minoritaires des sociétés intégrées	2 995	2 912
	Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	(139)	(47)
	Variation des impôts différés	(6 916)	(10 637)
	Capacité d'autofinancement	96 637	36 981
	Variation des stocks et encours	(3 126)	(6 684)
	Variation des postes clients (actifs / passifs)	13 646	(67 425)
	Variation des postes fournisseurs (actifs / passifs)	13 099	14 664
	Variation des autres créances et dettes (hors créances et dettes d'IS)	(9 215)	45 292
	ss-total avant créances et dettes d'impôt sur les sociétés	14 403	(14 152)
	Variation des autres créances / dettes d'impôts sur les sociétés	(23 269)	24 389
	Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'exploitation	(8 865)	10 236
	Flux net de trésorerie généré par l'activité	87 772	47 219
	Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(55 912)	(59 666)
	Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	4 432	110 113
	Acquisitions d'actifs financiers	(18 086)	(15 854)
	Cessions / diminutions des actifs financiers	5 460	19 540
14.4	Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence	112	70
	Trésorerie nette affectée aux acquisitions et cessions de filiales	(325 620)	(147 831)
	Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(389 613)	(93 628)
	Dividendes versés aux actionnaires minoritaires	(2 860)	(1 888)
	Augmentation de capital	(2 737)	(49 204)
	Augmentation des emprunts et autres dettes financières	515 592	65 104
	Diminution des emprunts et autres dettes financières	(196 687)	(15 800)
	Variation des comptes courants	(3 002)	596
	Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	310 307	(1 192)
	Incidence des variations de cours des devises	8 587	(1 777)
	Variation de la trésorerie nette	17 710	(49 378)
	Trésorerie nette d'ouverture	98 757	148 136
	Trésorerie nette de clôture	116 468	98 757

Variation des capitaux propres consolidés

en K€	Capital	Primes	Ecart de conversion	Réserves	Résultat	Total part groupe	Part des minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31/12/2022	231 442	100 642	(2 777)	73 203	21 226	423 736	16 301	440 037
Dividendes et affectation du résultat	-	-	-	20 448	(20 947)	(499)	(1 626)	(2 125)
Augmentation de capital	(14 937)	(34 354)	-	-	-	(49 291)	131	(49 160)
Résultat net consolidé	-	-	-	-	38 501	38 501	2 912	41 413
Variation de périmètre	-	-	65	168	(279)	(46)	(206)	(252)
Autres mouvements	-	(1)	(1 971)	(105)	-	(2 077)	12 277	10 200
Capitaux propres clôture 31/12/2023	216 505	66 287	(4 683)	93 714	38 501	410 324	29 789	440 113
Dividendes et affectation du résultat	-	-	-	38 008	(38 070)	(62)	(2 321)	(2 383)
Augmentation de capital	(584)	(2 408)	-	-	-	(2 992)	101	(2 891)
Résultat net consolidé	-	-	-	-	29 804	29 804	2 995	32 799
Variation de périmètre	-	-	1 702	(1 770)	(430)	(498)	1 066	568
Autres mouvements	-	-	7 999	297	-	8 296	1 549	9 845
Capitaux propres clôture 31/12/2024	215 921	63 879	5 018	130 249	29 805	444 872	33 179	478 051

Il n'existe pas d'action d'auto contrôle.

Notes sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2024

Note 1 – Faits marquants de l'exercice clos le 31 décembre 2024	9
1.1 – VARIATIONS DE PERIMETRE SUR LA PERIODE	9
1.2 – AUTRES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	10
Note 2 – Principes de consolidation et méthodes d'évaluation	10
2.1 – REFERENTIEL COMPTABLE	10
2.2 – METHODES DE CONSOLIDATION	10
2.3 – ELIMINATION DES OPERATIONS INTRAGROUPES	11
2.4 – DATE DE CLOTURE	11
2.5 – METHODES DE CONVERSION EN DEVISES	11
2.6 – ECARTS D'ACQUISITION	12
2.7 – REEVALUATION	12
2.8 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12
2.8.1 - <i>Frais de recherche et développement (autres que les frais de développement de logiciels)</i>	12
2.8.2 - <i>Autres immobilisations incorporelles</i>	12
2.9 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13
2.10 – CONTRATS DE LOCATION	13
2.11 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14
2.12 – STOCKS (AUTRES QUE LES ENCOURS LIES AUX AFFAIRES)	14
2.13 – COMPTABILISATION DU RESULTAT SUR LES AFFAIRES	14
2.14 – TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	15
2.15 – AVANTAGES ACCORDES AU PERSONNEL	15
2.16 – DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS LIEES A LA REEVALUATION DES CONSTRUCTIONS LORS DE L'ENTREE DANS LE PERIMETRE	16
2.17 – PROVISIONS (HORS ENGAGEMENT DE RETRAITE), ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS	16
2.18 – IMPOTS SUR LES BENEFICES	16
2.19 – ACTIONS PROPRES	17
2.20 – EMPRUNTS BANCAIRES	17
2.21 – INSTRUMENTS FINANCIERS	17
2.22 – AUTRES PRODUITS, DOTATIONS AUX PROVISIONS, PARTICIPATION DES SALARIES	17
2.23 – RESULTAT EXCEPTIONNEL	17
2.24 – TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	17
2.25 – APPORTS DE TITRES	18
Note 3 – Périmètre de consolidation	18
3.1 – SOCIETES DETENUES DIRECTEMENT PAR APAVE SA	18
3.2 – SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE ET INTEGREES PROPORTIONNELLEMENT	19
3.3 – EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	19
Note 4 – Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité	20
Note 5 – Production immobilisée	20
Note 6 – Achats consommés, autres achats et charges externes	20

Note 7 – Frais de recherche et développement	20
Note 8 – Autres produits et charges d’exploitation et créances irrécouvrables	20
8.1 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES D’EXPLOITATION	20
8.2 – CREANCES IRRECOUVRABLES NETTES DES DOTATIONS / REPRISES	21
Note 9 – Dotations nettes aux provisions sur actifs circulants et pour risques et charges (hors créances clients).....	21
Note 10 – Résultat financier	22
Note 11 – Résultat exceptionnel	22
Note 12 – Impôt sur le résultat	23
12.1 – TAUX D’IMPOT	23
12.2 – DETAIL DE L’IMPOT COMPTABILISE	23
Note 13 – Actifs immobilisés.....	23
13.1 – ECARTS D’ACQUISITION	23
13.2 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	26
13.3 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27
13.4 – SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	28
13.5 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES	28
Note 14 – Actifs circulants	28
14.1 – STOCKS ET EN-COURS	28
14.2 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	29
14.3 – AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	29
Note 15 – Trésorerie et équivalents de trésorerie	29
Note 16 – Capital.....	30
Note 17 – Provisions, actifs et passifs éventuels	30
17.1 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	30
17.2 – ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ASSIMILES	30
17.3 – ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS	31
Note 18 – Emprunts, concours bancaires et autres dettes financières	32
18.1 – ECHEANCIER DE L’ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	34
18.2 – ENDETTEMENT FINANCIER NET	34
18.3 – TAUX	34
18.4 – GARANTIES DONNEES LIEES AUX EMPRUNTS	34
Note 19 – Impôts différés	34
Note 20 – Dettes fournisseurs et assimilées	35
Note 21 – Autres dettes et comptes de régularisation.....	35
Note 22 – Effectifs.....	35
Note 23 – Engagements hors bilan	35
23.1 – ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU PERIMETRE DU GROUPE CONSOLIDE.....	35
23.2 – ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU FINANCEMENT DE LA SOCIETE	35
23.3 – ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES DE LA SOCIETE	36

Note 24 – Informations sur les parties liées.....	36
24.1 – REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS	36
24.2 – TRANSACTIONS REALISEES AVEC LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	36
24.3 – TRANSACTIONS REALISEES AVEC LES SOCIETES NON CONSOLIDEES OU AYANT DES DIRIGEANTS COMMUNS	36
Note 25 – Evènements postérieurs à la clôture	36
Note 26 – Détail du périmètre	37
Note 27 – Honoraires des commissaires aux comptes	41

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros, sauf indication contraire.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

APAVE est une société anonyme de droit français, dont le siège social est situé à Courbevoie. L'activité du groupe est la maîtrise des risques, qui s'organise autour de 5 métiers : Inspection, Formation, Essais & mesures, Certification & labels, Conseils & accompagnement technique.

Note 1 – Faits marquants de l'exercice clos le 31 décembre 2024

1.1 – Variations de périmètre sur la période

Au 31 décembre 2024 le périmètre de consolidation comprend, outre la société mère :

- 189 sociétés dont elle détient directement ou indirectement le contrôle exclusif auxquelles s'ajoutent 12 succursales, contre 146 filiales et 10 succursales au 31 décembre 2023
- 4 sociétés contrôlées conjointement, contre 4 au 31 décembre 2023
- 3 sociétés dans lesquelles elle exerce une influence notable, contre 4 au 31 décembre 2023.

La liste exhaustive de ces sociétés est reproduite en note 26 « Détail du périmètre ».

Les variations de périmètre suivantes sont intervenues au cours de l'exercice 2024 :

- Acquisition à 100% des actifs de l'association APTH (Association pour la Prévention dans les Transports d'Hydrocarbures), basée en France.
- Renforcement de la participation dans la société Rhexis (de 67% à 75%) via rachat d'actions à l'actionnaire minoritaire
- Acquisition à 76% de la société PIM (Plant Integrity Management), basée en Ecosse. Les 24% restants faisant l'objet d'options d'achat / de vente au profit d'Apave / des minoritaires, sur une période 3 ans à compter de 2025 (à hauteur de 8% par an)
- Acquisition des derniers 10% de la société Tecno Piemonte, portant le total de la participation de CPM Apave Italia dans cette société à 100% (vs 90% en 2023)
- Augmentation de la participation dans la société Trainor Group SAS (de 93,89% à 94,45%) via rachat de minoritaires
- Augmentation de la participation dans la société Certifer Algérie (de 37,69% à 66,5%) via rachat de minoritaires
- Acquisition complémentaire de 49% de la société BCS, portant la participation d'Apave Développement dans cette société à 100% (vs 51% en 2023)
- Acquisition à 100% de la société PPL Training en Angleterre
- Acquisition à 100% de la société ERASM, basée en France renommée Certifer Solutions France
- Acquisition à 100% de la société Isocert, basée en Pologne
- Acquisition à 100% de la société CND Services, basée en Italie
- Acquisition à 100% de la société IRISNDT Inspection & Engineering, basée au Canada avec des filiales aux Etats-Unis, en Australie et en Grande-Bretagne
- Cession de 51% de l'entité Apave Guyana, le groupe détenant désormais 49% de celle-ci

Les travaux d'allocation du prix d'acquisition (« PPA ») des entités acquises en 2024 seront réalisés dans un délai de 12 mois post acquisition (i.e. en 2025), comme le permet le règlement ANC 2020-01.

Par ailleurs, les sorties de périmètre suivantes ont eu lieu au cours de l'exercice 2024 :

- Cession de l'entité Apave Ghana Inspection
- Absorption de CAT 3AE par Apave exploitation France
- Liquidation de l'entité Apave Qatar

1.2 – Autres faits marquants de l'exercice

L'année 2024 a été marquée par :

- Une activité en croissance continue, notamment dans le domaine de la Formation
- Un chiffre d'affaires en hausse de 17,5% par rapport à 2023 (8,9% à périmètre constant)
- Un EBITDA en hausse de 40,5% par rapport à 2023 (33,0% hors impact abondement FCPE)
- La poursuite du déploiement d'un nouvel outil métier (« Héraclès ») sur Apave Exploitation France en partie (cf note 5).
- La dépréciation d'écarts d'acquisition pour un montant total de 9,2m€
- La mise en place d'un « Term Loan B » (TLB) de 450 m€ avec une ligne de crédit RCF de 160 m€ (cf note 18)
- Des opérations sur le capital social Apave SA (cf note 16)

Note 2 – Principes de consolidation et méthodes d'évaluation

2.1 – Référentiel comptable

APAVE applique, à compter du 1^{er} janvier 2021, la méthodologie des comptes consolidés définie par le nouveau règlement ANC 2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses fondamentales de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes.

Le Groupe APAVE n'a pas opté pour l'application anticipée du règlement ANC 2023-05 publié le 30 décembre 2023 concernant le traitement des solutions informatiques. Le Groupe est en cours d'analyse des impacts, dans le contexte où l'application sera prospective à compter du 1^{er} janvier 2024. L'adoption de ce règlement n'a pas eu d'impact sur les comptes du groupe.

La première application du règlement ANC 2024.02 relatif à la comptabilisation des incitations financières reçues dans le cadre du dispositif des certificats d'énergie n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes du groupe.

Le groupe n'a pas opté pour l'application anticipée du règlement ANC 2022-06 concernant la nouvelle définition du résultat exceptionnel, la suppression de la technique du transfert de charges, le nouveau plan de comptes et la simplification des états financiers. Ce règlement est d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2025.

Impacts de la première application en 2024 de la directive européenne Pilier 2 :

Compte tenu des éléments disponibles à date, l'impact de la 1^{ère} application en 2024 de la directive Pilier 2, instaurant pour les groupes de plus de 750 m€ de CA consolidé un impôt minimal de 15%, a été estimé comme étant non significatif sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2024. Ainsi, aucune charge d'impôt courant complémentaire relative à une « top-up tax » payable au titre de Pilier 2 n'a été comptabilisée. Par ailleurs, le Groupe a opté pour l'exception introduite par le règlement ANC 2023-02 permettant de ne pas reconnaître d'impôts différés au titre de Pilier 2.

2.2 – Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer les avantages de ses activités. Il est généralement présumé lorsque le groupe détient plus de 50% des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les sociétés dans lesquelles APAVE détient un contrôle conjoint avec un autre actionnaire sont intégrées proportionnellement. L'intégration proportionnelle conduit à ne constater les éléments du bilan, du compte de résultats, et les flux de trésorerie à hauteur de la quote-part détenue par le groupe APAVE.

Les sociétés dans lesquelles APAVE exerce une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans toutefois exercer un contrôle sur ses politiques. Elle est présumée lorsque le Groupe détient directement ou indirectement entre 20% et 40% des droits de vote.

Les sociétés dont l'impact n'est pas significatif ou qui sont détenues uniquement en vue de leur cession à court terme ne sont pas consolidées.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

En cas de cession des titres d'une filiale précédemment intégrée globalement, le compte de résultat de la filiale est consolidé jusqu'à la date de la perte de contrôle. La plus-value consolidée est déterminée par rapport à la valeur consolidée à cette date. Les écarts de conversion précédemment constatés en autres éléments du résultat global sont constatés dans la plus-value consolidée.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est donnée en note 26.

2.3 – Elimination des opérations intragroupes

Les soldes et transactions entre sociétés du Groupe (achats, ventes, dividendes, cessions d'actifs, provisions...) sont éliminés en consolidation.

2.4 – Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre, date d'établissement des comptes consolidés du Groupe, à l'exception des entités suivantes : Certifer Australia, PPL Training, PPL Digital Media, PPL Engineering services, Plant Integrity Management et InspeXion (30 juin), Apave Assessment India, Geecy Apave Private et Baltic Control India (31 mars). Une situation au 31/12 est établi pour les entités mentionnées ci-avant.

2.5 – Méthodes de conversion en devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation des comptes d'APAVE est l'euro.

Conversion des transactions libellées en devises :

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change de la transaction. Les pertes et les gains de change résultant du dénouement de ces transactions sont comptabilisés au compte de résultat.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en fin d'exercice au cours de la clôture. Les différences de conversion en résultant sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent.

Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert. Les écarts de conversion passif ne sont plus constatés en produit depuis l'entrée en vigueur du nouveau règlement.

Les écarts de change sont rattachés depuis le 1^{er} janvier 2017 au résultat d'exploitation, s'ils se rattachent à des opérations commerciales (achats, ventes, ...) et en coût de l'endettement financier, s'ils se rattachent à des placements ou à des dettes financières.

Le Groupe n'a pas mis en place de contrats de couverture du risque de change au 31 décembre 2024 (idem 31 décembre 2023).

Conversion des états financiers des sociétés étrangères :

La monnaie de fonctionnement des filiales étrangères du Groupe correspond à la monnaie locale en vigueur. La conversion des comptes de ces filiales est effectuée de la manière suivante :

- Les comptes de bilan (hors composantes des capitaux propres) sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice,
- Les composantes des capitaux propres sont converties aux cours historiques,
- Les éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période,
- Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées directement en réserves, dans une rubrique distincte intitulée « réserve de conversion ».
- Les écarts d'acquisition liés à l'acquisition d'une société étrangère sont libellés dans la devise de la filiale.

Lors de la cession d'une société étrangère avec perte de contrôle, les différences de conversion comptabilisées en capitaux propres se rapportant à cette société sont reconnues en résultat au prorata du pourcentage cédé.

Aucun pays dans lequel est installée une filiale du Groupe se trouvait en situation d'hyper inflation en 2024 (inflation cumulée sur les 3 dernières années supérieure à 100%). Les impacts étant peu matériels, aucun retraitement n'a été effectué dans les états financiers consolidés 2024 au titre de l'hyper-inflation.

2.6 – Ecart d'acquisition

Principes généraux :

Les fonds commerciaux acquis et non identifiables séparément sont traités comme des écarts d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont calculés lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation. Ils représentent la différence entre la valeur d'entrée (prix d'acquisition, valeur d'apport, frais d'acquisition nets d'impôts inclus), et la part du Groupe dans la juste valeur à la date d'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables des entreprises acquises.

Pour rappel, en application du règlement ANC 2015-07, le groupe a décidé de ne plus amortir à compter du 1^{er} janvier 2016 ses écarts d'acquisition sur 20 ans pour les écarts d'acquisition significatifs, et sur 5 ans pour les autres, mais de procéder à une évaluation annuelle de ceux-ci via un test de dépréciation.

Les écarts d'acquisition positifs sont présentés au sein des immobilisations incorporelles, sur une ligne spécifique du bilan (un détail est donné en annexe). Les écarts d'acquisition négatifs sont constatés en provisions pour risques et repris en résultat sur une période de 5 ans. Les écarts d'acquisition considérés comme non matériels sont constatés en résultat immédiatement. Des tests de dépréciation sont effectués sur la valeur nette comptable des écarts d'acquisition à la clôture de l'exercice, qui donne le cas échéant lieu à une dépréciation complémentaire. Le détail des écarts d'acquisition positifs est donné en note 13.1. Il n'existe pas d'écarts d'acquisition négatifs significatifs sur les exercices présentés.

Les tests de dépréciation sont effectués en regroupant les écarts d'acquisition par unités génératrices de trésorerie (cf note 13.1). Les tests de dépréciation sur les principaux écarts d'acquisition sont réalisés en mettant en œuvre la méthode des flux de trésorerie actualisés (valeur d'utilité). Les flux de trésorerie sont actualisés sur un horizon explicite de 5 ans, avec prise en compte d'une valeur terminale. Les flux sont actualisés en tenant compte d'un taux d'actualisation défini pour chaque UGT, intégrant les risques spécifiques propres à chaque UGT. En pratique, les principaux paramètres actuariels pris en compte sont :

- Un taux d'actualisation de 9,3% pour la France et 11,9% pour la Division International (en 2023 : respectivement 9,4% et 12,4%), hors primes de risques spécifiques
- Un taux de croissance à l'infini de 2% pour la France et 2,5% pour la Division International (en 2023 : respectivement 1,5% et 2,5%)

Les travaux liés à l'affectation du prix d'acquisition ont conduit à réévaluer généralement les actifs suivants, le cas échéant : les marques, les actifs immobiliers, les frais de développement, et les relations clientèles. Les travaux liés aux acquisitions réalisées en 2024 seront finalisés en 2025. Ils ont été mis en œuvre en 2024 pour les acquisitions réalisées en 2023 (Trainor Group AS, Baltic Control Group, Group TIV, Lonestar Technical Services et Lonestar Technical & Industrial Services, Systemics PAB, Elansym renommée Apave Performance Immo et Tecnatom France renommée Apave Metalscan).

Les conséquences de la modification des valeurs d'entrée des actifs et passifs acquis dans le délai d'affectation ont été comptabilisées en contrepartie des réserves de consolidation, l'impact étant considéré comme non significatif.

2.7 – Réévaluation

Le Groupe n'a pas opté pour la réévaluation des actifs incorporels et corporels (hors entrées dans le périmètre).

2.8 – Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constatées au coût d'acquisition, frais accessoires inclus, à leur coût de production, en cas de production interne, ou à leur juste valeur, en cas de regroupements d'entreprises.

2.8.1 - Frais de recherche et développement (autres que les frais de développement de logiciels)

Les frais de recherche sont constatés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les frais de développement liés à des projets répondant aux critères d'activation (faisabilité technique, intention d'achever le projet, capacité à utiliser l'actif, avantage économique probables attendus, disponibilité de ressources, capacité à évaluer de manière fiable les dépenses) sont immobilisés, lorsque l'impact est significatif. Ils sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée.

2.8.2 - Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des logiciels informatiques. Elles sont toutes à durée de vie définie. Elles sont comptabilisées initialement :

- Pour leur coût d'acquisition en cas d'acquisition.
- Pour leur coût de production pour le Groupe en cas de production interne.

Comme indiqué ci-dessus, les fonds de commerce non identifiables séparément sont constatés en écarts d'acquisition.

Les coûts directement attribuables à la création des logiciels développés en interne ou à l'amélioration de leurs performances sont immobilisés, s'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs.

Les autres coûts de développement sont enregistrés directement en charges de la période. Dans le cas des logiciels, seules les dépenses de développement internes et externes liées aux frais d'analyse organique, de programmation, de tests et jeux d'essais, et de documentation destinée à l'utilisateur sont immobilisés. Les logiciels qui ne sont plus utilisés sont mis au rebut. Le cas échéant, des dépréciations sont constatées.

Les droits au bail ne sont pas amortis et font l'objet de tests de dépréciation. Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée comprise entre 3 et 5 ans pour les logiciels métiers. Le projet « Ginkgo / Héraclès » (cf note 5), projet très structurant pour le groupe, est amorti linéairement sur une durée de 8 ans (durée d'utilité estimée).

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût initial diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées.

2.9 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition, majoré des frais accessoires et des autres coûts directement attribuables à l'actif, à leur coût de fabrication, en cas de production interne, ou à leur juste valeur, en cas de regroupements d'entreprises.

Les immobilisations corporelles sont ventilées en composants, lorsque les différences de durée d'utilisation attendue entre les composants et la structure principale peuvent être déterminées dès l'origine de manière fiable, et lorsque l'impact est significatif. La mise en œuvre de l'approche par les composants concerne essentiellement les constructions.

Les subventions d'investissement reçues sont présentées en capitaux propres. La quote-part de la subvention constatée en résultat est présentée en autres produits d'exploitation.

Les coûts d'entretien et de réparation courants sont constatés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les coûts ultérieurs ne sont immobilisés que lorsque les critères de comptabilisation des immobilisations corporelles sont satisfaits, notamment en cas de remplacement d'un composant identifié et significatif.

Les immobilisations corporelles sont à durée de vie définie, à l'exception des terrains.

La valeur au bilan des immobilisations corporelles correspond à leur coût initial, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées.

La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée par leur valeur brute. Un amortissement est constaté selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilisation suivantes :

⇒ Gros œuvre	25 à 30 ans
⇒ Second œuvre	10 à 15 ans
⇒ Agencements, installation divers	10 ans
⇒ Matériels techniques	5 à 8 ans
⇒ Matériels de transport	5 ans
⇒ Matériels de bureau	4 à 6 ans
⇒ Matériels informatiques	4 à 5 ans
⇒ Mobiliers de bureau	6 à 8 ans

Les modalités d'amortissement sont révisées chaque année. Les modifications sont constatées de manière prospective, lorsque l'impact est significatif. Aucune modification significative n'est intervenue sur les exercices présentés.

Les amortissements constatés pour des raisons uniquement fiscales (ex : amortissements dérogatoires) sont éliminés en consolidation.

Les coûts d'acquisition des actifs (droits de mutation ...) sont activés.

2.10 – Contrats de location

Les contrats de location sont immobilisés lorsqu'ils sont qualifiés de crédit-bail, c'est à dire lorsqu'ils ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens loués. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la pratique des normes ANC 2020-01 (ex : transfert automatique ou hautement probable de la propriété à la fin du bail, existence d'une option d'achat intéressante, la durée, la durée du bail recouvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur, la valeur actualisée des paiements minimaux est proche de la valeur vénale du bien loué à la date de conclusion du bail).

Les contrats de crédit-bail répondant aux critères du règlement ne sont retraités que lorsque l'impact est significatif. Les contrats de crédit-bail et assimilés sont constatés à l'actif pour la valeur de marché de l'actif, ou pour la valeur actualisée des paiements minimaux si elle est inférieure. La contrepartie étant constatée en dettes financières. Ils sont amortis selon les règles applicables à la nature du bien. Si le groupe

estime qu'il n'obtiendra pas la propriété de l'actif au terme du contrat, l'actif est amorti sur la base de la durée la plus courte entre la durée d'utilisation de l'actif et la durée du contrat.

Les charges de loyers sont ventilées entre la part liée au remboursement de l'emprunt, constatée en diminution de la dette, et la part liée aux frais financiers, reclassée en coût de l'endettement financier net.

Les contrats de location simple ne sont pas retraités à l'actif. Les charges de loyers sont maintenues en charges opérationnelles et réparties de manière linéaire sur la durée du contrat.

2.11 – Immobilisations financières

Les actifs financiers non courants sont constitués essentiellement :

- de titres des sociétés non consolidées,
- de dépôts et cautionnements,
- de prêts et créances immobilisées.

Ils sont comptabilisés à leur prix d'acquisition. Une dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.12 – Stocks (autres que les encours liés aux affaires)

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de matières premières et consommables sont valorisés au prix d'achat majoré des frais accessoires. Les stocks d'en-cours de production (comprenant notamment les encours liés aux contrats constatés selon la méthode de l'achèvement, cf note 2.13) et de produits finis sont valorisés au coût standard de production. Le coût standard de production est calculé sur la base d'un niveau d'activité normal ; il incorpore les charges directes et indirectes de production.

Une dépréciation est constatée le cas échéant en tenant notamment compte d'indices de pertes de valeur tels que les perspectives de ventes, et/ou de consommation, ou l'antériorité des stocks.

2.13 – Comptabilisation du résultat sur les affaires

Comptabilisation du résultat sur les affaires :

Le Groupe distingue les contrats de courte durée et les contrats de longue durée. La distinction entre courte et longue durée dépend de plusieurs critères (activité, durée, montant).

Les **contrats de courte durée** sont comptabilisés selon la méthode à l'achèvement. Une facture à établir est constatée à la clôture, si l'affaire a été clôturée, mais non encore facturée. Dans les autres cas, les travaux en cours liés aux contrats de courte durée sont comptabilisés en stocks au bilan et les variations sont constatées en variation de stocks au compte de résultat.

Les **contrats de longue durée** sont comptabilisés en fonction de la méthode à l'avancement, lorsque les conditions définies par les principes comptables (estimation du résultat prévisionnel, ...) sont respectées. Dans ce cas, le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires et la marge à l'avancement.

Lorsque le montant déterminé selon la méthode de l'avancement est inférieur aux montants déjà facturés, un produit constaté d'avance est constaté pour le montant net (cf infra). Dans le cas contraire, l'écart est constaté en travaux restant à facturer, compris dans les factures à établir des comptes clients au bilan ; l'impact des variations de travaux restant à facturer est constaté en chiffre d'affaires au compte de résultat.

Produits constatés d'avance :

Les montants facturés d'avance (notamment dans le cas des contrats de courte durée non clôturés, et des contrats d'abonnement), ou lorsque le montant déterminé selon la règle de l'avancement est inférieur au montant du chiffre d'affaires déjà facturé, sont comptabilisés en produits constatés d'avance.

Avances financières :

Les avances financières reçues des clients sont constatées dans une rubrique spécifique, comprise dans les autres dettes.

Provisions (cf. note 17) :

→ Dépréciation des créances clients :

Une dépréciation est constatée, en fonction de la situation du client :

- les clients douteux (redressement judiciaire, ...) et les clients contentieux (procédure contentieuse engagée, ...) sont généralement provisionnés à 90% sauf situation particulière (garantie confirmée, ...),

- les autres clients sont provisionnés en fonction des retards de règlement, à des taux compris entre 20% (à partir de 6 mois de retard) et 90% (au-delà de 24 mois de retard) pour les sociétés françaises.

→ Provisions pour risques et charges :

Lorsque les données prévisionnelles mises à jour par affaire mettent en évidence une perte, une provision pour pertes à terminaison est constatée en provisions pour risques et charges.

2.14 – Trésorerie, équivalents de trésorerie et autres actifs financiers courants

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend essentiellement des soldes bancaires et des valeurs mobilières de placement offrant une grande liquidité, dont la date d'échéance est généralement inférieure à 3 mois lors de leur acquisition, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu, et soumis à un risque négligeable de perte de valeur.

Les valeurs mobilières de placement et les autres actifs financiers courants sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont constatées en produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. Une information spécifique est donnée en annexe sur la trésorerie ou les placements donnés en garantie ou soumis à des restrictions significatives.

2.15 – Avantages accordés au personnel

Avantages à court terme

- Les avantages à court terme (salaires, charges sociales, congés payés, primes sur objectifs, ...) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

Avantages postérieurs à l'emploi

- Les régimes à cotisations définies correspondent aux régimes de retraite légale et complémentaire. L'obligation du Groupe est limitée au versement de cotisations constatées en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.
- Régimes à prestations définies : les risques actuariels incombent au Groupe. Ils correspondent aux engagements de fin de carrière définis par les conventions collectives ou les accords d'entreprise, aux engagements de retraite à titre principal ou complémentaire, et aux régimes de couverture des frais médicaux des salariés retraités. L'engagement est calculé selon la méthode des unités de crédit projetées, constatées au prorata de l'ancienneté acquise, en tenant compte d'hypothèses actuarielles propres à chaque société (taux de mortalité, taux de turnover, taux d'actualisation et taux d'augmentation de salaire). Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

Paramètres	31-déc-24	31-déc-23
taux actualisation	3,30%	3,40%
taux croissance salaires	2,50%	2%-2,5%
taux charges sociales	38%-47%	35%-45%
taux mortalité	TF 20-22	TF 19-21
taux turn-over	par société MAJ en 2024	par société MAJ en 2023

Afin de déterminer le taux d'actualisation, le Groupe a analysé les différents taux existants liés aux émissions obligataires présentant un risque marginal (Ibbox, ...) et a retenu un taux d'actualisation tenant compte de la duration (11,7 ans en 2024 vs 10,9 ans en 2023).

Le groupe a opté pour différer les écarts actuariels, en appliquant la méthode du « Corridor ».

Les écarts actuariels sont constatés en résultat lorsque le montant des écarts actuariels différés à l'ouverture de l'exercice est supérieur au montant le plus élevé, calculé à l'ouverture de l'exercice, entre 10% de l'engagement global et 10% de la juste valeur des actifs du régime. Dans ce cas, le montant constaté en résultat correspond à cet excédent divisé par la durée d'activité moyenne attendue des bénéficiaires du régime.

Les coûts des services passés, liés à des modifications de régime, sont étalés sur la durée moyenne résiduelle d'acquisition des droits.

La réforme des retraites adoptée en France en avril 2024 et d'application au 1^{er} septembre 2023 a été traitée comme un changement de régime (impact : 1,4 m€ étalé sur environ 10 ans).

L'engagement est constaté au bilan en provisions pour risques et charges, pour le montant de l'engagement total, ajusté des écarts actuariels, du coût des services passés différés et de la juste valeur des fonds dédiés au financement des engagements.

La ventilation de la charge entre ses différentes composantes (coût des services rendus, coût financier, indemnités versées, écarts actuariels, ...) est donnée en annexe.

Autres avantages à long terme

Les autres avantages incluent notamment les médailles du travail et les primes d'ancienneté.

Les engagements correspondants sont comptabilisés en tenant compte d'hypothèses actuarielles, lorsque l'impact est significatif. Les écarts actuariels et les coûts des services passés sont constatés immédiatement en résultat.

Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail (exemple : indemnité de licenciement) sont provisionnées dès la mise en œuvre d'une procédure.

2.16 – Dotations aux amortissements liées à la réévaluation des constructions lors de l'entrée dans le périmètre

Compte tenu de l'impact significatif de la réévaluation des constructions lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation des 5 entités (cf note 13.3), le complément de dotation aux amortissements lié à cet écart de réévaluation a été présenté sur une ligne spécifique du compte de résultat.

2.17 – Provisions (hors engagement de retraite), actifs et passifs éventuels

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du groupe, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions comprennent principalement :

- Les provisions pour risques liées aux affaires (responsabilité civile, franchise matériels, ...), déterminées en fonction des franchises prévues dans les contrats d'assurance,
 - les provisions pour risques spécifiques clients, liées à des litiges commerciaux, déterminées au cas par cas,
 - les provisions pour prestations restant à fournir, lorsque l'affaire a été clôturée, déterminées sur la base des travaux restant à effectuer,
 - les provisions pour pertes à terminaison, sur la base du résultat ré estimé par affaires (cf. note 2.13),
 - les provisions pour autres litiges (notamment litiges prud'homaux) qui sont déterminées au cas par cas en fonction du risque estimé,
- les provisions pour restructurations, qui sont constatées dès que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé, et que la mise en œuvre interviendra dans des délais courts,
- les provisions pour risques fiscaux, notamment dans le cadre d'un contrôle fiscal, en fonction du risque estimé par le Groupe en relation avec ses conseillers externes,
- Les provisions constatées pour des raisons uniquement fiscales dans les comptes sociaux des filiales sont éliminées en consolidation.

Une information est donnée en annexe sur les actifs et passifs éventuels, lorsque l'impact est significatif, sauf si la probabilité de survenance est faible.

2.18 – Impôts sur les bénéfices

Impôts exigibles

Depuis le 01/01/2022, la tête du groupe d'intégration fiscale est l'entité mère de Apave SA, HOLDAPAVE. Auparavant, la tête du groupe d'intégration fiscale était Apave SA. Le résultat fiscal des sociétés membres du groupe fiscal est déterminé comme si les sociétés étaient imposées séparément. Ainsi, les boni / mali liés à l'intégration fiscale ne sont pas constatés au niveau du Groupe APAVE.

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en fonction des derniers taux d'impôt en vigueur à la date de clôture de chaque exercice, applicables à la période de reversement attendue. Ils ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont comptabilisés sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs consolidés, à l'exception de celles liées aux écarts d'acquisition, et aux bénéfices non distribués des sociétés consolidées (sauf lorsque la distribution est prévisible).

Les différences correspondent à des retraitements de consolidation (impact de la constatation à la juste valeur des actifs et passifs lors de l'entrée dans le périmètre, extourne des amortissements dérogatoires, élimination des résultats de cessions internes, indemnités de départs à la retraite non comptabilisées en social, ...), ou à des réintégrations / déductions fiscales temporaires (provisions et charges non déductibles, participation des salariés,...), et à des retenues à la source non récupérables au titre de distributions de dividendes prévues sur l'exercice suivant.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils pourront être imputés sur des différences taxables futures, où lorsqu'il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement par imputation sur des résultats futurs dont les échéances sont proches, ou en cas de possibilités de gestion fiscale à l'initiative du groupe.

Les résultats fiscaux futurs sont pris en compte en fonction d'un horizon prévisible, au regard des prévisions disponibles, qui dépend des sociétés du Groupe, qui ne dépasse généralement pas 5 ans. L'analyse est effectuée au niveau du groupe fiscal dans le cas des sociétés comprises dans un même périmètre d'intégration fiscale sauf dans le cas des différences temporaires utilisables au niveau de l'entité. Les possibilités d'imputation sur des résultats futurs tiennent compte des règles existantes en matière d'utilisation de déficits fiscaux (plafonnement, ...).

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés par entité fiscale, quelle que soit leur échéance, dès lors que l'entité fiscale a le droit de procéder à la compensation de ses actifs et passifs d'impôts exigibles, et que les actifs et passifs d'impôts différés concernés sont prélevés par la même administration fiscale.

2.19 – Actions propres

Il n'existe pas d'actions propres à la clôture 2024 et 2023 au niveau d'APAVE SA.

2.20 – Emprunts bancaires

Les frais d'émission d'emprunts sont étalés sur la durée de l'emprunt.

2.21 – Instruments financiers

Le groupe n'a pas mis en place d'instruments de couverture sur les exercices présentés.

2.22 – Autres produits, dotations aux provisions, participation des salariés

Les transferts de charges sont présentés autres produits d'exploitation. Les dotations aux provisions sont présentées nettes des reprises. La participation des salariés est présentée en résultat d'exploitation.

2.23 – Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend les produits et charges inhabituels, peu fréquents et de montant significatif, tels que :

- les résultats de cession des actifs, y compris des titres consolidés,
- les dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles répondant à cette définition,
- les coûts nets liés à des restructurations significatives (fermetures de sites, plan social, ...),
- les coûts liés à un litige exceptionnel dans son montant.

Les dépréciations des écarts d'acquisition sont présentées sur une ligne spécifique du compte de résultat.

2.24 – Tableau des flux de trésorerie consolidés

Le tableau des flux de trésorerie est présenté conformément à la méthodologie des comptes consolidés.

Les flux de trésorerie de l'exercice sont ventilés entre les flux générés par l'activité, par les opérations d'investissement et par les opérations de financement.

Le tableau des flux de trésorerie est établi notamment à partir des règles suivantes :

- la trésorerie nette correspond au net des positions débitrices et créditrices,
- les plus et moins-values sont présentées pour leur montant net d'impôt, lorsque la société constate un impôt,
- les provisions sur actifs circulants sont constatées au niveau de la variation des flux d'exploitation du besoin en fonds de roulement, et sont rattachées aux postes d'actifs correspondants (stocks, clients, autres créances),
- les acquisitions d'immobilisations sont présentées nettes de variation des dettes sur acquisition d'immobilisations. Les produits de cession sont présentés nets des variations des créances sur cessions d'immobilisations,
- l'incidence des variations de périmètre est présentée pour un montant net dans les flux d'investissement. Elle correspond au prix effectivement payé / encaissé au cours de l'exercice, ajusté de la trésorerie active / passive cédée / acquise,
- les flux liés aux intérêts reçus sont classés en flux liés à l'activité, et ceux liés aux intérêts versés sont présentés en flux liés au financement.

2.25 – Apports de titres

Mise en œuvre des principes généraux dans le cadre des apports de titres effectués le 27 février 2011 :

Les apports des titres des 5 entités ont été réalisés aux valeurs réelles. La valeur réelle de chaque entité a été déterminée par un expert. Les valeurs d'apports ont été confirmées par un commissaire aux apports intervenu dans le cadre de l'augmentation de capital mentionnée ci-dessus, liée aux apports.

L'affectation du prix d'acquisition a été effectuée sur la base de l'analyse de l'expert. Cette analyse a conduit à identifier des écarts de réévaluation essentiellement sur les postes suivants : constructions (sur la base d'un rapport effectué par un expert immobilier intervenu en 2010 sur le Groupe, dans la perspective du rapprochement des 5 entités), engagements de fin de carrière, retraitements d'homogénéisation des principes comptables (notamment sur la reconnaissance du chiffre d'affaires et les dépréciations / provisions), réévaluation de certaines dettes financières à la juste valeur, et impôts différés correspondants.

L'écart entre la valeur d'apport et la juste valeur de chacune des 5 entités a été affecté en écarts d'acquisition, dont le détail par entité est rappelé ci-dessous.

La réorganisation des activités du groupe menée en France en 2023 (projet *Opéra*) a conduit à filialiser (i) au sein d'Apave Infrastructures et Construction France, les activités d'inspection et autres activités liées au domaine des infrastructures et de la construction et (ii) au sein d'Apave Exploitation France, toutes les autres activités. Cette réorganisation entraîne une modification de la ventilation des UGT correspondantes, sans modification de l'écart d'acquisition global initial.

La répartition existante au 31/12/2022 avant opérations de filialisation est présentée pour rappel dans le tableau ci-dessous :

en K€	% des titres acquis	Valeur des titres reçus par apports	Ecarts d'acquisition
APAVE SUDEUROPE SAS	100,00%	64 000	28 629
APAVE NORD OUEST SAS	99,98%	53 984	20 527
APAVE INTERNATIONAL SAS	100,00%	19 000	11 641
APAVE PARISIENNE SAS	100,00%	57 000	18 433
APAVE ALSACIENNE SAS	100,00%	28 000	1 960
TOTAL		221 984	81 190

Les entités Apave SudEurope, Apave Nord-Ouest, Apave Parisienne, et Apave Alsacienne continuent d'exister juridiquement, en conservant une activité immobilière. Aucune quote-part des écarts d'acquisition d'origine n'a été affectée à ces entités : en effet, la fraction du prix d'acquisition liée à la plus-value immobilière à la date d'acquisition avait été allouée aux actifs immobiliers.

L'affectation des écarts d'acquisition initiaux, après filialisation, est présentée ci-dessous (ventilation effectuée sur la base des justes valeurs en 2023) :

en K€	Ecarts d'acquisition
APAVE EXPLOITATION France SAS	56 890
APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION France SAS	12 659
APAVE INTERNATIONAL SAS	11 641
TOTAL	81 190

Note 3 – Périmètre de consolidation

3.1 – Sociétés détenues directement par Apave SA

Le détail du périmètre de consolidation est donné en note 26.

Sociétés détenues directement par Apave SA		% d'intérêt		% de contrôle	
Sociétés	Méthode Consolidation	déc-24	déc-23	déc-24	déc-23
APAVE Exploitation France	Intégration Globale (IG)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
APAVE Infrastructure et Construction France	Intégration Globale (IG)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
APAVE DIGITAL	Intégration Globale (IG)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Certifer SA	Intégration Globale (IG)	41,18%	41,18%	41,18%	41,18%
APAVE Alsacienne SAS	Intégration Globale (IG)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
APAVE Parisienne SAS	Intégration Globale (IG)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
APAVE Nord Ouest SAS	Intégration Globale (IG)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
APAVE Sud-Europe SAS	Intégration Globale (IG)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
APAVE Développement	Intégration Globale (IG)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
APAVE International SAS	Intégration Globale (IG)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
OSAC Apave Aéroservice	Intégration Globale (IG)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

(1) Apave Développement SAS détient par ailleurs 28,82% de Certifer SA

3.2 – Sociétés mises en équivalence et intégrées proportionnellement

Les sociétés mises en équivalence sont :

- ISQ E-Learning : Taux de contrôle de 35%
- Certifer Turquie : Taux de contrôle de 49%
- Total Service Partner AS : Taux de contrôle de 32,5%

Les sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle sont :

- LSTI, détenue à 49% par Apave Digital, ainsi que sa filiale LSTI Worldwide
- SixFoisSept, détenue à 50% par Apave Digital
- InspeXion, détenue à 50% par Apave Digital

Certifer SA, détenue à 70% en direct depuis le 1 décembre 2023 ainsi que les 15 entités détenues par elle, ont été consolidées, à compter du 31/12/2023, selon la méthode de l'intégration globale.

3.3 – Evolution du périmètre de consolidation

Les variations de périmètre suivantes sont intervenues au cours de l'exercice 2024 :

- Acquisition à 100% d'actifs de l'association APTH (Association pour la Prévention dans les Transports d'Hydrocarbures), basée en France.
- Renforcement de la participation dans la société Rhexis (de 67% à 75%) via rachat d'actions à l'actionnaire minoritaire
- Acquisition à 76% de la société PIM (Plant Integrity Management), basée en Ecosse. Les 24% restants faisant l'objet d'options d'achat / de vente au profit d'Apave / des minoritaires, sur une période 3 ans à compter de 2025 (à hauteur de 8% par an)
- Acquisition des derniers 10% de la société Tecno Piemonte, portant le total de la participation de CPM Apave Italia dans cette société à 100% (vs 90% en 2023)
- Augmentation de la participation dans la société Trainor Group SAS (de 93,89% à 94,45%) via rachat de minoritaires
- Augmentation de la participation dans la société Certifer Algérie (de 37,69% à 66,5%) via rachat de minoritaires
- Acquisition complémentaire de 49% de la société BCS, portant la participation d'Apave Développement dans cette société à 100% (vs 51% en 2023)
- Acquisition à 100% de la société PPL Training en Angleterre
- Acquisition à 100% de la société ERASM, basée en France et renommée Certifer Solutions France
- Acquisition à 100% de la société Isocert, basée en Pologne
- Acquisition à 100% de la société CND Services, basée en Italie
- Acquisition à 100% de la société IRISNDT Inspection & Engineering, basée au Canada avec des filiales aux Etats-Unis, en Australie et en Grande-Bretagne
- Cession de 51% de l'entité Apave Guyana, le groupe détenant désormais 49% de celle-ci

Par ailleurs, les sorties de périmètre suivantes ont eu lieu au cours de l'exercice 2024 :

- Cession de l'entité Apave Ghana Inspection
- Absorption de CAT 3AE par Apave exploitation France
- Liquidation de l'entité Apave Qatar

Note 4 – Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité

Le chiffre d'affaires ventilé par zones géographiques est donné dans le tableau ci-après :

En Keuros	Total	Europe	Afrique	Asie	Océanie	Moyen-Orient	Amérique	Océan Indien
2024	1 412 396	1 216 918	62 739	38 470	8 364	58 915	19 868	7 122
2023	1 202 334	1 054 370	73 994	23 165	7 010	33 681	3 592	6 522

Note 5 – Production immobilisée

La production immobilisée 2024 est principalement liée aux projets informatiques. Elle s'élève à 28,615 K€ en 2024 (24,058 K€ en 2023).

La production immobilisée provient notamment du projet « Gingko / Héraclès » qui vise à :

- l'uniformisation de l'outil de gestion des affaires « Héraclès », basé sur la technologie Mainta,
- l'intégration d'un modèle de données unique avec deux impératifs : la qualité des données et la satisfaction clients (One Data),
- la ré-urbanisation du système d'information pour simplifier les échanges entre les différentes « briques » logicielles,
- l'externalisation des infrastructures vers le Cloud pour gagner en sécurité.

Note 6 – Achats consommés, autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes sont constitués principalement d'honoraires, de frais de postes et télécommunications, de frais bancaires.

En Keuros	2024	2023
Achats consommés et variations de stocks	(50 460)	(46 246)
Sous-traitance et assimilés	(174 529)	(144 672)
Locations immobilières	(29 097)	(26 434)
Locations autres	(51 487)	(39 917)
Entretien et maintenance	(28 480)	(22 478)
Assurances	(27 722)	(26 566)
Personnel extérieur	(2 046)	(1 966)
Frais de transports	(69 524)	(63 331)
Autres achats et charges externes	(44 498)	(40 298)
Total	(477 843)	(411 908)

Note 7 – Frais de recherche et développement

Le Groupe a essentiellement une activité de services. Certaines filiales ont une activité de recherche et développement, dont l'impact est globalement non significatif.

Note 8 – Autres produits et charges d'exploitation et créances irrécouvrables

8.1 – Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation sont donnés dans le tableau ci-après :

En Keuros	2024	2023
Transferts de charges	10 603	8 871
Autres produits d'exploitation	5 737	4 847
Autres charges d'exploitation	(3 141)	(3 518)
Total	13 198	10 200

Les transferts de charges correspondent essentiellement aux remboursements reçus (au titre des dépenses de formation, des indemnités de départ remboursées par les fonds, ...) et des avantages en nature au titre des véhicules.

Les charges d'exploitations sont principalement liées aux sinistres, provisionnés pour l'essentiel, et les régularisations diverses et incluent des pertes de changes relatives à des opérations commerciales (672 k€ en 2024 et 656 k€ en 2023). Les autres produits d'exploitation intègrent notamment des régularisations diverses (extournes de clients créditeurs anciens, ...) et des gains de changes relatifs à des opérations commerciales (852 k€ en 2024 et 799 k€ en 2023).

8.2 – Créances irrécouvrables nettes des dotations / reprises

L'impact des créances irrécouvrables nettes des dotations / reprises est en augmentation sensible (6,223 k€ en 2024 vs 4,866 k€ en 2023). Cette variation d'un exercice à l'autre se traduit par une augmentation de la sinistralité (les pertes sur créances irrécouvrables sont en augmentation de 1,122 k€).

Note 9 – Dotations nettes aux provisions sur actifs circulants et pour risques et charges (hors créances clients)

Les dotations nettes aux provisions sur actifs circulants et pour risques et charges sont données dans le tableau ci-après :

En Keuros	2024	2023
Dotation nette aux provisions pour risques et charges	(9 800)	(11 070)
Dotation nette aux provisions sur stocks et encours	352	(205)
Dotation nette aux provisions sur autres actifs circulants	-	-
Total	(9 448)	(11 275)

La baisse de la dotation nette aux provisions pour risques et charges entre 2023 et 2024 (- 1,270 k€) provient notamment d'une moindre dotation nette aux provisions pour indemnités de fin de carrière (- 730 k€), celle-ci résultant principalement d'un montant d'indemnités versées en hausse vs 2023 (cf note 17.2).

Note 10 – Résultat financier

Le détail des produits et charges financières est donné dans les tableaux ci-après :

En Keuros	2024	2023
Dividendes reçus de sociétés non consolidées	(1)	(1)
Produits des placements de trésorerie et assimilés	1 186	185
Intérêts sur emprunts et assimilés	(9 945)	(5 020)
Autres produits financiers	1 635	1 537
Autres charges financières	(988)	(401)
Résultats de change net	510	(3 491)
Provisions financières nets	(680)	(560)
Résultat financier	(8 283)	(7 750)

La variation positive du résultat de change net provient principalement de la dépréciation de la monnaie angolaise (AOA) qui a été moins importante en 2024 par rapport à 2023. Les dettes de l'entité ISQ Apave Angola contractées en EUR auprès d'Apave International SAS se sont ainsi sensiblement réévaluées en AOA, générant des pertes de change au niveau de la filiale. L'effet inverse s'était produit en 2023 chez ISQ Apave Angola (perte de change).

Note 11 – Résultat exceptionnel

Le détail des produits et charges exceptionnel est donné dans les tableaux ci-après :

Montant en K€	Réel 2024	2023
PV / (MV) sur ventes de cession immobilisations corporelles	(315)	86 573
Indemnité transactionnelles (licenciements, condamnations CPH...)	(1 527)	(1 059)
Litiges	(200)	(751)
Risque CP sur longue maladie	(560)	
Liquidations / Cessions entités & Restructurations	1 191	(6 734)
FCPE - Decote de 30% sur actions Apave SA		(1 139)
Assistance Exceptionnelle (déploiement Héraclès, Opéra ...)	(765)	(1 503)
Contrôles fiscaux / dégrèvement fiscal / amendes et pénalités fiscales	(178)	(786)
Formation Managers	(686)	(930)
Coûts de développement IT mis au rebut		(14 275)
Doubles loyers	(494)	(200)
Charges sur exercices antérieurs	(367)	(1 404)
Divers	(1 050)	(1 013)
Total résultat exceptionnel	(4 952)	56 779

Note 12 – Impôt sur le résultat

12.1 – Taux d'impôt

Le taux d'impôt différé retenu par les sociétés françaises qui représentent la part la plus significative de la charge d'impôt exigible et différée, s'élève à 25 % en 2024 (idem 2023).

Depuis 2022, le groupe a perdu le bénéfice de l'intégration fiscale, qui se situe désormais au niveau de HOLDAPAVE.

L'impôt différé à long terme est constaté à 25% au 31 décembre 2024 (idem 31 décembre 2023).

12.2 – Détail de l'impôt comptabilisé

En Keuros	2024	2023
Impôt exigible	(34 103)	(50 107)
Impôt différé	6 961	10 468
Total impôt	(27 142)	(39 639)

12.3 – Rapprochement impôt théorique / impôt réel

En Keuros	31-déc-24	31-déc-23
Résultat Net	29 805	38 501
Intérêts minoritaires	2 995	2 912
Impôts sur les bénéfices	27 142	39 639
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(139)	(47)
Charges et produits sur écarts d'acquisition	8 682	21 428
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	68 485	102 433
 Charge d'impôt théorique à	 (17 121)	 (25 608)
 Différences permanentes	 (9 180)	 (2 627)
Reports déficitaires antérieurs activés	0	820
Reports déficitaires non activés	(4 961)	(7 993)
Différence de taux d'impôt	(771)	(1 510)
Credit d'impôt (dt CICE) et retenue à la source	196	(201)
Impôt forfaitaire - sociétés étrangères	(22)	(25)
Autres	4 717	(2 495)
 Charge d'impôt réelle	 (27 142)	 (39 639)
Taux d'impôt effectif	-39,63%	-38,70%

Note 13 – Actifs immobilisés

13.1 – Ecarts d'acquisition

Le Groupe a organisé son activité autour de 6 pôles :

Pôle France avec les 2 entités suivantes : Apave Exploitation France et Apave Infrastructure et Construction France et leurs filiales

Pôle Développement regroupant Apave Développement et ses filiales

Pôle Digital regroupant Apave Digital et ses filiales

Pôle International regroupant Apave International et ses filiales

Pôle Apave North America

Pôle OSAC

Ces pôles constituent les unités génératrices de trésorerie (UGT) du groupe APAVE. Comme indiqué en note 2.6, le groupe a décidé de ne plus appliquer d'amortissement mais de procéder à une évaluation annuelle de ceux-ci, via un test de dépréciation. Celui-ci a conduit le groupe à déprécier des écarts d'acquisition à hauteur de 9,190 k€ en 2024 vs 21,663 k€ en 2023.

En K€	2024	2023
Au 1er Janvier	251 583	128 275
Acquisitions	252 665	151 439
Dépréciation	(9 190)	(21 663)
Autres	(43 204)	(6 468)
Au 31 décembre	451 854	251 583

en K€	Valeur Brute	Cumul Amort & Deprec.	déc.-23	Dépréciation	Entrée de périmètre	écarts de conversion et Autres	déc.-24
APAVE EXPLOITATION FRANCE	58 054	(14 133)	43 921	-	-	321	44 242
CAT 3AE FORMATIONS	321	-	321	-	-	(321)	-
C.A.T. PRO	389	-	389	-	-	-	389
APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION FRANCE	12 918	(3 145)	9 773	-	-	-	9 773
INSPECTFORLESS	2 423	(2 423)	-	-	-	-	-
APAVE PERFORMANCES IMMO	2 658	-	2 658	-	-	-	2 658
APAVE MONACO	1	-	1	-	-	-	1
APAVE NDT (Non Destructive Testing)	1 497	(1 497)	-	-	-	-	-
APAVE DEVELOPPEMENT	146	-	146	-	-	-	146
SOPEMEA	10 657	(10 657)	-	-	-	-	-
BLUE2BGREEN	-	-	-	-	-	-	-
APAVE DIAGNOSTICS	0	-	0	-	-	-	0
RSE FRANCE	89	(89)	-	-	-	-	-
PARC	3 285	-	3 285	-	-	-	3 285
CERTIFER SA	879	-	879	-	-	-	879
CERTIFER ITALIA	219	-	219	-	-	-	219
BELGORAIL	2 972	-	2 972	-	-	-	2 972
VARIABLE	5 754	(5 754)	-	-	-	-	-
BCS	936	-	936	-	760	-	1 697
CERTIFER DEUTSCHLAND GMBH	2 276	-	2 276	-	-	-	2 276
ERC GmbH	610	-	610	-	-	-	610
SIXFOISSEPT	373	-	373	-	-	-	373
AXESSIM	1 488	-	1 488	-	250	-	1 738
CERTIFER HHC DRS BV	3 325	-	3 325	-	125	-	3 450
RHEXIS	1 086	-	1 086	-	179	-	1 266
OPPIDA	12 764	(3 829)	8 935	(2 000)	-	-	6 935
LSTI	1 644	-	1 644	-	-	-	1 644
LSTI WORLDWIDE	535	-	535	-	-	-	535
INSTITUT AERO FORMATION	5 473	-	5 473	-	-	-	5 473
AERO TRAINING CENTER	325	-	325	-	-	-	325
CERTIFER NORDICS	2 543	-	2 543	-	-	-	2 543
CERTIFER SOLUTIONS NORGE	2 374	-	2 374	-	-	-	2 374
CERTIFER SOLUTIONS SVERIGE	1 918	-	1 918	-	-	-	1 918
CERTIFER FRANCE	-	-	-	-	-	-	-
APTH	-	-	-	-	-	920	920
CERTIFER SOLUTIONS FRANCE	-	-	-	-	598	-	598
APAVE INTERNATIONAL	12 060	(12 060)	-	-	-	-	-
APAVE CERTIFICATION ITALIA	1 426	-	1 426	-	-	-	1 426
APAVE MARE	170	(150)	20	-	-	(0)	20
AGTS COTE D'IVOIRE	410	(407)	3	-	-	-	3
APAVE SAHEL	(0)	-	(0)	-	-	-	(0)
AGTS SENEGAL	68	-	68	-	(16)	-	52
ISQAPAVE ANGOLA	-	-	-	-	-	-	-
APAVE TUNISIE	57	-	57	-	10	-	67
APAVE GULF	1 690	(500)	1 190	(1 190)	-	-	-
TOPCO APVME DMCC	6 387	-	6 387	-	48	(1 421)	5 014
LONESTAR TECHNICAL & INDUSTRIAL SERVICES	3 977	-	3 977	-	3 008	(5 838)	1 146
PLANT INTEGRITY MANAGEMENT	-	-	-	-	2 943	-	2 943
APAVE JAPAN	157	(125)	31	-	-	0	32
APAVE ASSESSMENTS INDIA	1 566	(1 566)	-	-	-	-	-
GEECY APAVE PRIVATE	1 736	(1 737)	(0)	-	-	-	(0)
APAVE TIV ASIA PTE	14 161	-	14 161	-	(104)	(3 899)	10 157
EUROCONTROL SA	7 693	-	7 693	-	-	-	7 693

en K€	Valeur Brute	Cumul Amort & Deprec.	déc.-23	Dépréciation	Entrée de périmètre	écarts de conversion et Autres	déc.-24
TECNO PIEMONTE Spa	2 813	-	2 813	-	1 701	-	4 514
NUMIP	4 936	-	4 936	-	-	-	4 936
APAVE TIV INTERNATIONAL	154	-	154	-	(154)	-	-
APAVE TIV NORTH AMERICA	1 658	-	1 658	-	-	(168)	1 490
APAVE TIV UK	2 467	-	2 467	-	145	(1 539)	1 073
PPL TRAINING	-	-	-	-	33 872	-	33 872
OSAC	460	(115)	345	-	-	-	345
APAVE ARABIA FOR BUSINESS SERVICES	2 586	-	2 586	-	91	(1 058)	1 619
APAVE TIV QATAR	2 623	-	2 623	-	600	(1 864)	1 360
CND SERVICES	-	-	-	-	3 173	-	3 173
ISOCERT	-	-	-	-	6 327	95	6 422
A/S BALTIC CONTROL GROUP	22 889	-	22 889	(6 000)	(2 005)	(8 442)	6 442
TRAINOR GROUP AS	63 762	-	63 762	-	303	(16 940)	47 126
TRAINOR ELSIKKERHET AS	-	-	-	-	-	-	-
SYSTEMICS PAB	13 932	-	13 932	-	-	(7 990)	5 941
IRISNDT INSPECTION &ENGINEERING	-	-	-	-	205 752	-	205 752
Total Goodwill	309 769	(58 186)	251 583	(9 190)	257 607	(48 145)	451 854

13.2 – Immobilisations incorporelles

En K€	31-déc-23	Variation de périmètre	Acquisitions / dotation	Cessions / reprise	Virement de cpte à cpte	Ecarts de conversion	Autres	31-déc-24
Concessions, brevets & droits similaires	151 379	10 926	33	(1 492)	64 269	133	2	225 249
Droit au bail	127	-	-	-	-	3	-	130
Fonds commercial	-	-	2 395	-	(2 395)	-	-	0
Ecart d'acquisition	309 769	252 082	-	-	(48 800)	320	920	519 231
Immobilisations incorporelles en cours	35 501	-	28 800	-	(54 302)	-	-	9 999
Avances et acomptes s/immos. incorporelles	27	-	198	(25)	(2)	-	-	198
Autres immobilisations incorporelles	40 136	33 220	3 878	(197)	54 695	192	127	132 049
Valeur brute	536 939	296 228	35 304	(1 714)	13 464	547	1 048	886 857
Amortissements des concessions et droits similaires	(80 542)	(977)	(23 157)	733	(800)	(97)	0	(104 841)
Amortissements des autres immo	(5 719)	(56 659)	(6 084)	39	49 608	1 135	-	(17 680)
Am/Pertes val. écart d'acquisition	(58 185)	-	(9 190)	-	-	(1)	-	(67 377)
Autres amortissements sur immo. Incorp.	(5 710)	(13 421)	(693)	50	(0)	41	-	(19 734)
Amortissement	(150 156)	(71 057)	(39 125)	822	48 808	1 078	0	(209 632)
Valeur nette	386 783	225 170	(3 821)	(892)	62 272	1 725	1 048	677 225

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles sont principalement liées à :

- Apave SA 25,160 k€ (développements informatiques)
- Division Apave Développement 733 k€ (développements informatiques)

13.3 – Immobilisations corporelles

En K€	31-déc-23	Variation de périmètre	Acquisitions / dotation	Cessions / reprise	Virement de cpte à cpte	Ecart de conversion	Autres	31-déc-24
Terrains	7 741	-	256	(20)	145	0	-	8 123
Aménagements des terrains	585	-	35	-	18	-	-	639
Constructions	129 420	22 033	3 930	(1 403)	4 237	233	-	158 449
Installations, agencements, aménagements constructions	31 683	3 499	993	(551)	257	14	-	35 894
Matériels et instruments de mesure	152 201	52 244	9 100	(2 182)	56 988	2 948	-	271 299
Matériels de transport	11 557	14 561	1 892	(962)	24 808	1 196	-	53 052
Matériel et mobiliers de bureau	45 855	6 934	3 377	(2 186)	1 216	324	-	55 519
Immobilisation corporelles en cours	7 009	85	1 408	-	(7 521)	-	-	981
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	249	-	504	(241)	(114)	-	-	398
Autres immobilisations corporelles	20 864	84 290	1 937	(437)	(79 231)	(1 862)	-	25 561
Valeur brute	407 163	183 644	23 433	(7 981)	801	2 853	-	609 914
Amortissements des aménagements de terrains	(461)	-	(25)	0	-	-	-	(485)
Amortissements des constructions	(89 215)	(3 952)	(4 884)	1 476	(986)	(111)	-	(97 673)
Amortissements des IAA de constructions	(21 825)	(1 768)	(1 776)	459	(61)	11	-	(24 960)
Amortissements des matériels de transports	(8 108)	(11 494)	(2 237)	919	(12 829)	(696)	-	(34 446)
Amortissement Mobilier de bureau	(37 597)	(2 142)	(3 028)	2 064	203	(230)	-	(40 731)
Amortissements des matériels et instruments de mesure	(114 935)	(38 751)	(9 337)	2 159	(36 449)	(1 845)	0	(199 156)
Prov.dépréciation immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres amortissements et dépréciations	(13 295)	(98)	(2 066)	422	926	(6)	-	(14 116)
Amortissements et dépréciations	(285 436)	(58 205)	(23 353)	7 500	(49 197)	(2 877)	0	(411 567)
Valeur nette	121 727	125 439	80	(481)	(48 396)	(23)	0	198 347

Les principales acquisitions de l'exercice portent sur des matériels et instruments de mesure pour APAVE Exploitation France (3,338 k€), la Division Apave International (3,783 k€) ainsi que la Division Apave Développement (1,587 k€).

Les constructions correspondent principalement aux travaux effectués sur les bâtiments gérés par Apave SudEurope (3,091 k€).

Les matériels correspondent à des matériels et outillages de mesure (liés aux laboratoires), des matériels pédagogiques, etc.

Les dotations aux amortissements et dépréciation sont constatées en résultat d'exploitation.

Il n'y a pas eu de frais financier activés dans les immobilisations comptabilisées au bilan du groupe.

Les immobilisations corporelles financées par crédit-bail concernent essentiellement les constructions et les matériels. Le détail des valeurs brutes et des amortissements est donné dans le tableau ci-après :

En K€	31-déc-23	Variation de périmètre	Acquisitions / dotation	Ecart de conversion	Autres	31-déc-24
Terrains	1 557	-	-	-	-	1 557
Aménagements des terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions	17 520	-	(414)	12	(311)	16 806
Installations, agencements, aménagements constructions	-	-	-	-	-	-
Matériels et instruments de mesure	8 537	-	-	-	(1 104)	7 433
Matériels de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel et mobiliers de bureau	6 818	-	-	-	(1 556)	5 262
Autres immobilisations corporelles	495	-	-	-	-	495
Valeur brute	34 927	-	(414)	12	(2 971)	31 553
Amortissements des aménagements de terrains	-	-	-	-	-	-
Amortissements des constructions	(15 052)	-	(151)	(6)	82	(15 127)
Amortissements des IAA de constructions	(51)	-	-	-	-	(51)
Amortissements des matériels de transports	-	-	-	-	-	-
Amortissement Mobilier de bureau	(6 817)	-	-	1 535	1 535	(5 283)
Amortissements des matériels et instruments de mesure	(8 334)	-	(154)	1 104	1 104	(7 384)
Prov.dépréciation immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
Autres amortissements et dépréciations	(495)	-	-	-	-	(495)
Amortissements et dépréciations	(30 749)	-	(305)	2 633	2 721	(28 340)
Valeur nette	4 178	-	(719)	2 645	(250)	3 213

13.4 – Sociétés mises en équivalence et autres immobilisations financières

En K€	31-déc-23	Quote-part dans les résultats 2024	Distribution	Ecart de conversion	Autres mouvements	31-déc-24
ISQ E-LEARNING	410	57	(35)	-	-	432
CERTIFER DEMIRYOLLARI	10	91	-	(7)	71	165
DENETIM VE						
TOTAL SERVICE PARTNER AS	36	2	-	(2)	(2)	34
CERTIFER ALGERIE	77	(10)	(77)	0	-	-
Valeur nette	534	139	(112)	(8)	69	631

Le chiffre d'affaires, le résultat net et les capitaux propres des filiales mises en équivalence ne sont pas communiqués, compte tenu de leur impact non significatif.

13.5 – Immobilisations financières

En K€	31-déc-23	Acquisitions dotations	Cessions reprises	Ecart de conversion	Autres mouvements	31-déc-24
Titres de participations consolidés	(3)	5 095	(3)	(2 152)	(2 952)	(15)
Titres de participation hors groupe	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations non consolidées	734	1 541	(41)	12	(30)	2 217
Autres titres immobilisés	1 891	18	(77)	11	26	1 869
Dépôts cautionnements et autres actifs financiers	7 308	14 746	(4 542)	(49)	254	17 716
Valeurs brutes	9 930	21 400	(4 663)	(2 178)	(2 702)	21 787
Provisions pour dépréciation titres de participations non consolidés	(537)	(22)	-	(0)	-	(559)
Provisions pour dépréciation des autres actifs financiers	(658)	-	0	(0)	(10)	(668)
Provisions pour dépréciation	(1 195)	(22)	0	(0)	(10)	(1 227)
Valeur nette	8 735	21 378	(4 663)	(2 178)	(2 712)	20 561

Les sociétés non consolidées sont non significatives.

Note 14 – Actifs circulants

14.1 – Stocks et en-cours

En K€	2024	2023
Prestations de services en cours	50 596	47 652
Matières premières et autres approvisionnements	6 163	3 075
Valeur brute	56 758	50 727
Provisions pour dépréciation des prestations de services en-cours	(1 347)	(1 602)
Provisions pour dépréciation des matières premières et autres approvisionnements	(228)	(220)
Provisions pour dépréciation	(1 575)	(1 821)
Valeur nette	55 183	48 906

Les encours sont liés uniquement aux contrats de courte durée non clôturés.

Il n'y a pas eu de frais financiers activés dans les en-cours comptabilisés au bilan du groupe.

14.2 – Clients et comptes rattachés

En K€	2024	2023
Créances clients	568 024	497 536
dont factures à établir	94 825	81 601
Valeur brute	568 024	497 536
Dépréciation clients	(34 162)	(31 496)
dont provisions travaux à facturer	(3 007)	(3 724)
Dépréciations	(34 162)	(31 496)
Valeur nette	533 862	466 040

14.3 – Autres créances et comptes de régularisation

En K€	2024	2023
Fournisseurs débiteurs, acomptes fournisseurs	5 545	4 603
Créances sur personnel & organismes sociaux	2 816	4 042
Créances fiscales hors impôts sur les sociétés	66 078	40 463
Etat, impôt sur les bénéfices	6 525	2 901
Charges constatées d'avance	20 005	10 715
Créances sur cessions d'actifs	986	3 705
Impôts différés actifs	20 429	14 158
Autres créances	27 066	23 186
Valeur brute des actifs courants	149 451	103 772
Dépréciation autres créances courantes	(1 389)	(1 203)
Autres actifs courants	148 061	102 568

Les autres créances ont une durée essentiellement inférieure à un an. Les autres créances échues et non dépréciées ne sont pas significatives.

Note 15 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

En K€	2024	2023
Valeurs mobilières	35 842	5 728
Comptes courants bancaires et disponibilités	108 358	101 759
Trésorerie et équivalents de trésorerie	144 200	107 487
Concours bancaires créditeurs	(27 732)	(8 730)
Trésorerie passive	(27 732)	(8 730)
Trésorerie nette	116 468	98 757

Aucune garantie n'est donnée vis-à-vis des tiers sur ces éléments. L'analyse de la variation de la trésorerie nette est fournie dans le tableau des flux de trésorerie.

Note 16 – Capital

En K€	2024	2023
Capital social Apave SA - en KEUR	215 921	216 505
Nombre d'actions total	215 921 323	216 504 705
Valeur nominal en EUR	1	1

Il n'existe pas de titres d'autocontrôle ni d'actions à droit de vote double. La société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social.

La société n'a pas de politique de gestion spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des opérations envisagées. Les capitaux propres suivis par le Groupe intègrent les mêmes composantes que les capitaux propres consolidés.

En date du 04/12/2024, le Conseil d'Administration d'Apave SA a décidé de réduire le capital social de cette dernière pour un montant nominal de 583,382€ par voie d'annulation de 583,382 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1€ et la différence entre le prix d'achat de ces actions ordinaires et leur valeur nominale (soit un montant 2,408,011.09€) est imputée sur la prime d'émission. Cette réduction de capital fait suite au rachat par Apave SA de ses propres actions en janvier et juillet 2024, dans le cadre du protocole de liquidité mis en place avec le FCPE Apave Horizon.

Note 17 – Provisions, actifs et passifs éventuels

17.1 – Provisions pour risques et charges

En K€	31-déc-23	Variations de périmètre	Dotations expl.	Dotations excep.	Dotations	Reprises expl.	Reprises excep.	Reprises	Ecart de conversion	Autres mvts	31-déc-24
Provision pour risques clients (a)	37 507	80	5 993	1 388	7 381	(6 091)	(5 116)	(11 207)	20	(4)	33 777
Provisions pour pertes à terminaison sur affaires	2 143	(2)	3 339	-	3 339	(2 147)	-	(2 147)	8	-	3 341
Provisions pour risques sociaux et fiscaux	2 041	-	365	218	582	(643)	(723)	(1 366)	1	-	1 258
Provisions pour IDR et retraite complémentaire (cf note 17.2)	55 529	1 466	13 273	-	13 273	(3 846)	-	(3 846)	15	183	66 620
Provisions pour médailles du travail	3 237	-	205	-	205	(90)	-	(90)	4	-	3 155
Autres provisions pour risques et charges	2 344	(1 598)	71	353	423	(799)	95	(705)	-	1 625	2 089
Total	102 802	(54)	23 244	1 958	25 202	(13 617)	(5 744)	(19 361)	48	1 804	110 440
dont											
exploitation					23 244			(13 617)			
exceptionnel					1 958			(5 744)			
impôts											

17.2 – Engagements de retraite et assimilés

Le rapprochement entre l'engagement global et la provision constatée dans les comptes, compte tenu d'une part de la juste valeur du fonds, et d'autre part des écarts actuariels et les changements de régime différés, figure dans le tableau ci-après :

En K€	Valeur actualisée des engagements totaux	Juste valeur des fonds	Changement de régime	Ecart actuariels non constatés	Coût des services passés différés	Provision constatée
31-déc.-24	87 615	(8 278)	(16 170)	3 453	-	66 620
31-déc.-23	77 588	(8 439)	(18 469)	4 849	-	55 529

La juste valeur des fonds à la clôture est communiquée par les organismes qui gèrent les fonds.

Les mouvements de la provision en 2024 se détaillent comme suit :

En K€	Ouverture	Charge nette	Cotisations versées aux fonds	Variation de périmètre	Autres mouvements (a)	Clôture
31-déc.-24	55 529	12 770	(112)	1 649	(3 216)	66 620
31-déc.-23	43 162	11 983	(175)	2 052	(1 493)	55 529

(a) Les autres mouvements correspondent essentiellement aux indemnités versées, non financées par les fonds.

La charge nette sur l'exercice se détaille comme suit :

En K€	31-déc-24	31-déc-23
Droits acquis	8 079	6 827
Coût financier	2 497	2 548
Rendement des fonds	(196)	(259)
Écarts actuariels	(11)	(18)
Changement de régime	2 296	2 293
Autres mouvements	105	592
Total	12 770	11 983

Une augmentation de 0,5% du taux d'actualisation entraînerait une baisse des engagements d'environ 5,5%.

En revanche, une variation du taux d'actualisation n'aurait pas d'impact sur la provision comptabilisée dans les comptes consolidés, compte tenu du fait que les écarts actuariels sont différés par application de la méthode du corridor (cf note 2.15).

17.3 – Actifs et passifs éventuels

Litige en cours en France

Le GIE Ceten APAVE International (ci-après dénommé « APAVE ») dont Apave Exploitation France et Apave Infrastructures et Construction France sont associées est impliqué dans un litige relatif à des défauts de construction d'un bâtiment situé à Lyon dénommé « Clinique Mermoz ». À la suite de multiples malfaçons, les bâtiments ont donné lieu à une déconstruction/reconstruction.

Les expertises techniques réalisées suite à ces différents préjudices ont fixé les responsabilités encourues provisoirement à hauteur de 30% pour la maîtrise d'ouvrage, 30 % pour le maître d'œuvre et 30% pour l'entreprise réalisant les travaux de gros-œuvre. Les 10% restants avaient été répartis entre les autres acteurs du chantier dont APAVE, en qualité de contrôleur technique, qui se voyait attribuer une quote-part de 2 %. Il avait été notamment reproché à la maîtrise d'ouvrage d'avoir traité les travaux du lot gros-œuvre à moins 26% du prix du marché, avec une entreprise en redressement judiciaire, par simple mesure d'économie. Le dossier a suivi son cursus juridique normal de discussion au fond entre les parties, pour finalement aboutir au prononcé d'un premier jugement, rendu le 24/09/2019 par le Tribunal de Grande Instance de Lyon.

La responsabilité d'APAVE est mis en cause par la SCI de l'Europe (maître d'ouvrage) (litige « principal ») ainsi que par les radiologues qui devaient exercer au sein de la clinique Mermoz (litige « secondaire ») au sein de deux procédures distinctes.

Contre toute attente, alors que les termes non équivoques du rapport d'expertise judiciaire attribuaient provisoirement une quote-part de 30% au maître de l'ouvrage, le magistrat, dans les deux procédures, a retenu des responsabilités uniquement à l'encontre des autres acteurs du chantier. APAVE se trouve ainsi condamnée à hauteur de 3% du montant total du sinistre. Il n'est pas reproché de faute technique à APAVE, le grief qui lui est fait étant d'avoir manqué à son obligation d'information et d'alerte du maître de l'ouvrage, grief qu'APAVE estime être infondé.

Cette condamnation a été prononcée « In Solidum ». Cela signifie que chacune des parties condamnées est obligée financièrement de régler, de façon solidaire, l'ensemble des préjudices, en l'occurrence une somme de l'ordre de 85m€ (hors intérêts courus, calculés à compter du 01/01/2003). En outre, les protagonistes condamnés aux côtés d'APAVE, dont l'entreprise de gros-œuvre et la plupart des B.E.T. ont, pour la majorité, fait l'objet d'une liquidation judiciaire.

Ce jugement revêt un caractère singulier car les juges ont ordonné l'exécution provisoire à l'encontre de toutes les parties condamnées, à l'exception d'APAVE.

La mise en cause d'APAVE semble avoir gêné le Tribunal qui a ainsi voulu l'épargner en l'excluant de l'exécution provisoire, contrairement à son propre assureur, les souscripteurs du Lloyd's de Londres.

Par ailleurs, le sinistre, intervenu en cours de travaux, ne peut relever des assurances de responsabilité décennale, mais des seules assurances de responsabilité civile professionnelle - dont la souscription est facultative - avec des plafonds de garantie très limités. Il en résulte qu'APAVE, in bonis et seul solvable à la date d'aujourd'hui, se trouverait à devoir assumer, à terme, sur ses propres deniers, une somme de l'ordre de 75 m€ (déduction faite des plafonds de garantie des assureurs), en lieu et place des principaux responsables du litige. APAVE a interjeté appel le 24/10/2019. Plusieurs audiences ont eu lieu depuis cette date.

À l'issue de la dernière audience, qui s'est tenue le 11/03/2024, la Cour d'Appel de Lyon a fixé le calendrier procédural suivant :

- dossier APAVE / SCI de l'Europe (litige principal) : clôture le 13/04/2026 et plaidoiries le 20/05/2026
- dossier APAVE / Les radiologues (litige « secondaire ») : clôture le 12/10/2026 et plaidoiries le 18/11/2026

La date de l'arrêt de la Cour d'appel sera annoncée à la fin des plaidoiries, par conséquent en 2026. Concernant le litige « secondaire », il paraît peu probable qu'un arrêt ait lieu en 2026. Concernant le litige principal, un arrêt peut en revanche être envisagé pour 2026.

A date, sur ces procédures, les parties ont déjà produit plusieurs jeux de conclusions, Apave et son assureur, les souscripteurs du Lloyd's de Londres, organisant une défense séparée, ceux-ci n'ayant pas la même interprétation de la couverture assurancielle applicable pour Apave.

La comptabilisation d'une provision pour risques et charges suppose qu'il existe une obligation probable ou certaine à la date de clôture, revêtant un caractère éventuel quant à son montant ou son échéance.

En l'état actuel de l'avancement des procédures, il est impossible d'envisager une issue dans un sens ou dans l'autre tant la mise en cause d'APAVE semble, sur ce dossier, incertaine, tant sur le fonds de l'affaire que sur la couverture assurancielle dont bénéficierait Apave en cas de condamnation définitive.

Par conséquent, aucune provision n'est constatée dans les comptes au 31 décembre 2024, comme dans ceux des trois années précédentes 31 décembre 2023, 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021. Le litige Mermoz constitue ainsi un passif éventuel, le montant de l'obligation ne pouvant être évalué avec une fiabilité suffisante.

Litige en cours en Colombie

La succursale colombienne de l'entité Eurocontrol, basée en Espagne, détient une participation de 33 % dans un consortium composé de trois partenaires (Consortio PE-2020), ayant remporté un contrat en Colombie concernant le suivi et la vérification technique de l'exécution du projet Centros Digitales (le « Projet »). L'objet principal de ce contrat était la fourniture d'une connexion WIFI dans plusieurs centres urbains à l'échelle nationale. Le consortium avait ainsi pour mission de vérifier l'exécution des projets par les principaux entrepreneurs, agissant pour le compte de l'entreprise contractante.

Le principal entrepreneur (Unión de centros poblados) a reçu une avance du Ministère des Technologies de l'Information et des Communications de Colombie (MINTIC) de 16,7 millions d'euros (70 000 millions de pesos colombiens), destinée à l'acquisition d'équipements participant au déploiement du Projet. En raison du retard pris par le principal entrepreneur dans le développement du Projet et des accusations de détournement de cette avance par l'entreprise contractante, MINTIC a décidé de résilier le contrat et d'engager une procédure judiciaire pour récupérer l'avance versée à l'entreprise en question.

Différentes procédures judiciaires et administratives ont été alors engagées : (i) dans le cadre d'une action collective (Acción popular), (ii) à l'initiative du Contrôleur général de la République, (iii) du Fonds Unique des Technologies de l'Information et des Communications (FUTIC) et (iv) du MINTIC, toutes destinées à récupérer le montant susmentionné pour le compte de l'État colombien.

Ces procédures sont dirigées contre différentes entités, ce qui rend impossible la récupération de la même somme d'argent par chacune d'entre elles, car cela reviendrait à un « enrichissement » de l'État colombien.

Le consortium dont fait partie la succursale d'Eurocontrol en Colombie est impliqué dans ces procédures, qui visent principalement à déterminer la responsabilité de l'entreprise contractante dans l'exécution des contrats. Le consortium est appelé à comparaître car il contrôle l'exécution de ces contrats.

Selon nous, si une condamnation est prononcée elle devrait l'être à l'encontre de l'entreprise contractante. Il est à noter par ailleurs que des procédures pénales ont été engagées contre les membres de Unión de centros poblados, et que des reconnaissances de responsabilité ont déjà été établies pour différents montants.

La Société estime donc que (i) la probabilité que cette réclamation finisse par entraîner une sortie de ressources pour Eurocontrol est faible et que (ii) si une telle réclamation à l'encontre d'Eurocontrol devait cependant aboutir, ce serait pour un montant très inférieur à celui initialement réclamé au contractant.

Le litige en cours en Colombie constitue ainsi un passif éventuel, le montant de l'obligation ne pouvant être évalué avec une fiabilité suffisante. Au 31/12/2024, seule une provision d'un montant de 376,708 € a été comptabilisée dans les livres de la société Eurocontrol, relatif au risque de pénalités encouru par la société.

Note 18 – Emprunts, concours bancaires et autres dettes financières

La ventilation des emprunts, concours bancaires et autres dettes financières est détaillée ci-après :

Endettement brut en K€	31-déc-23	Remboursement	Augmentation	Variation de périmètre et divers	31-déc-24
Emprunts auprès d'établissements de crédit	17 277	(47 035)	449 997	58 156	478 395
Ligne de crédit Refinancement - crédit syndiqué	44 000	(44 000)			-
Ligne de crédit Investissement - crédit syndiqué	55 000	(102 000)	47 000		-
Autres emprunts et dettes financières	44 716	(4 891)	28 370	(1 017)	67 178
Autres dettes financières	2 790	(859)			1 931
Concours bancaires créditeurs	8 730	(4 552)		23 555	27 732
Total	172 513	(203 338)	525 366	80 694	575 236

L'acquisition de la société IRISNdt le 09/12/2024 a été financée par un emprunt « Term Loan B – TLB » de 450m€ contracté auprès d'un pool de 7 banques (BNP Paribas, Barclays, HSBC, Société Générale, CA-CIB, LCL, CIC Lyonnaise de Banque) et remboursable in fine le 09/12/2031. Une syndication du TLB auprès d'« asset managers » a été organisée par les 7 banques en question, à l'issue d'un processus de notation de la dette par les agences Standard&Poors et Moody's. A sa mise en place le 09/12/2024, le TLB était porté par 51 prêteurs, pool qui n'est pas figé : le TLB Apave (comme tout TLB) fait l'objet d'achat/vente sur le marché secondaire.

Le montant de 450m€ a été émis au pair (i.e. sans décote). Les honoraires prélevés par les banques se sont élevés à 7,875k€ (1,75% de 450m€). Ce montant de 450m€ a notamment été affecté au :

- Refinancement du crédit syndiqué mis en place en juillet 2022, pour un montant de 131,9m€
- Refinancement partiel des lignes de crédit en place chez IRISNdt, pour un montant de 45mUSD
- Financement de l'acquisition IRISNdt, pour un montant de 258,6mUSD (un ajustement de prix de 2,7mUSD en faveur d'Apave est ensuite intervenu en avril 2025)
- Règlement des frais d'acquisition pour le compte des vendeurs, pour un montant de 10,4mUSD
- Règlement des honoraires des banques, pour un montant de 10,275k€ soit 7,875k€ au titre du TLB et 2,400k€ au titre de la mise en place d'une ligne de crédit RCF (cf ci-après)
- Règlement des honoraires liés à l'acquisition et la mise en place des financements encourus par Apave SA (honoraires d'avocats et conseils M&A notamment), pour un montant de 2,1m€ (sur un montant total d'environ 13,0m€, le solde d'environ 10,9m€ étant décaissé sur l'exercice 2025)

L'acquisition ayant été faite en USD pour un emprunt TLB contracté en EUR, une couverture de change a été mise en place en amont du Closing (09/12/2024) via un DCF (« Deal Contingent Forward »), instrument hybride combinant une vente à terme et une option. Cet instrument a été débouclé au jour du Closing, il n'existe donc plus à la clôture du 31/12/2024. Cette couverture portait sur un montant de 300m€ et a permis de sécuriser un taux de change de 1EUR = 1,083256USD vs un taux spot de 1,05547 (à la clôture du 09/12/2024). La mise en place de cette couverture a ainsi généré un gain d'environ 7m€ (moindre sortie de cash pour Apave vs un scénario sans couverture).

Une ligne de crédit Revolving (RCF) a également été mise à disposition d'Apave le même jour que le TLB, pour un montant de 160m€. Cette ligne n'était pas tirée au 31/12/2024. Elle doit avoir été intégralement remboursée 6 mois avant le TLB, soit le 9 juin 2031.

Le TLB porte intérêt au taux de EURIBOR + une marge de 3,25%. Le tirage a été effectué le 9 décembre 2024 sur la base de EURIBOR 6 mois (2,641%). Le montant des intérêts à régler le 9 juin 2025 au titre du TLB s'élève ainsi à 13,475k€.

Le RCF porte intérêt au taux de EURIBOR + une marge de 2,75%. Une commission de non-utilisation s'élevant à 30% de la marge s'applique sur la part non tirée.

Les coûts de mise en place du TLB et du RCF sont amortis sur la durée de ces 2 lignes.

Le TLB n'est pas assujéti à un covenant bancaire. En revanche, une évolution de la marge (à la baisse) est applicable en cas de réduction du Ratio de Levier (Senior Secured Net Leverage Ratio), mesuré au travers du ratio Dette Financière Nette / EBITDA. Le montant maximum de réduction de la marge s'élève à 75 points de base (soit une marge minimum de 2,50%).

Le RCF est assujéti à un covenant correspondant au Ratio de Levier. Celui est mesuré au travers du ratio Dette Financière Nette / EBITDA et ne doit pas être supérieur à 6,5x. Il ne doit être testé qu'à partir du moment où le RCF est tiré au-delà d'un montant représentant 40% de la ligne (soit au-delà de 64m€). Une réduction de la marge s'applique également au RCF, pour un montant maximum de 100 points de base, en fonction des niveaux de réduction du Ratio de Levier (Senior Secured Net Leverage Ratio).

Apave SA n'est assujéti à aucun covenant bancaire au 31/12/2024, le RCF n'étant pas tiré à cette date.

La marge est également susceptible d'être ajustée à la hausse / à la baisse, en fonction de l'atteinte ou non de critères RSE.

Ces critères sont au nombre de 4 :

- KPI 1A: réduction du taux de fréquence des accidents;
- KPI 1B: réduction du taux de gravité des accidents;
- KPI 2: réduction des émissions scope 1, 2 and 3;
- KPI 3: part des femmes dans des fonctions managériales.

Les ajustements de marge représentent de (0,05)% (réduction maximum) à +0,05% (augmentation maximum).

Des sûretés ont été mises en place au profit des prêteurs (cf note 23.2) : sûretés sur les comptes bancaires d'Apave SA, des actions Apave SA ainsi que des créances détenues par Holdapave vis-à-vis Apave SA.

En date du 30/10/2024, HOLDAPAVE a consenti un prêt à Apave SA d'un montant de 20m€, portant intérêt au taux EURIBOR 1 an + une marge de 2,75%, les intérêts étant capitalisés chaque année à la date anniversaire. Ce montant est inclus dans la rubrique « autres emprunts et dettes financières ».

Les dettes contractées par IRIS Ndt s'élèvent à un total de 38,005kUSD (36,582k€) au 31/12/2024 et consistent en (i) une ligne de crédit amortissable destinée à financer les investissements immobiliers et (ii) une ligne de crédit Revolving. Les montants figurant en « variation

de périmètre » concernent principalement le montant des dettes Iris Ndt au 09/12/2024. Ces dettes sont assujetties à des covenant bancaires.

Les Autres dettes financières sont constituées principalement des cotisations-financement.

18.1 – Echancier de l'endettement financier brut

En K€	Total Emprunts	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts bancaires et autres dettes	547 504	17 032	56 989	473 483
Concours bancaires créditeurs	27 732	27 732	-	-
Total Endettement financier brut	575 236	44 764	56 989	473 483

L'essentiel des dettes financières est émis en euros.

18.2 – Endettement financier net

L'endettement financier net est détaillé ci-après :

en K€	31-déc-24	31-déc-23
Endettement financier brut	(575 236)	(172 513)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	144 200	107 487
Endettement financier net	(431 036)	(65 026)

Il existe des causes de défaut dans le cadre des financements TLB et RCF mis en place le 09/12/2024.

18.3 – Taux

Le prêt lié à la mise en place du FCPE Apave Horizon en 2021 consenti par HOLDAPAVE à Apave SA pour un montant de 15,617 k€ au 31/12/2024 (14,874 k€ au 31/12/2023) ainsi que les emprunts obligataires émis par Apave SA et souscrits par le FCPE Apave Horizon pour un total de 22,527 k€ au 31/12/2024 (21,013 k€ au 31/12/2023), portent intérêt au taux annuel fixe de 5%. Les autres dettes financières ont été principalement contractées à taux variables (EURIBOR principalement).

18.4 – Garanties données liées aux emprunts

Cf note 23.2.

Note 19 – Impôts différés

en K€	31-déc-24	31-déc-23
Fiscalité sur déficits reportables	5 638	5 903
Engagements de retraite	14 282	11 990
Crédit bail	(763)	(825)
Juste valeur réévaluation immobilisations	(20 097)	(10 204)
Autres impôts différés	(10 190)	(1 582)
Impôts différés nets	(11 130)	5 282
Dont: impôts différés actifs	20 429	14 158
Dont: impôts différés passifs	(31 560)	(8 876)

Il n'existe pas d'impôts différés directement imputés en réserves en 2024 (idem 2023).

Note 20 – Dettes fournisseurs et assimilées

Ces dettes ont une échéance inférieure à un an.

en K€	31-déc-24	31-déc-23
Dettes fournisseurs	75 909	58 489
Fournisseurs - factures non parvenues	52 582	39 474
Versement à effectuer sur titres de participation	-	239
Dettes fournisseurs et assimilées	128 491	98 202

Note 21 – Autres dettes et comptes de régularisation

Les produits constatés d'avance sont liés aux contrats de courte durée (chiffre d'affaires lié aux contrats non clôturés), et aux contrats de longue durée (lorsque la production valorisée à l'avancement est inférieure aux montants déjà facturés. Cf note 2.13.

en K€	31-déc-24	31-déc-23
Clients créditeurs, acomptes clients	18 340	21 565
Dettes sociales	150 489	125 194
Dettes fiscales	141 624	117 243
Impôts sur les bénéfices	20 066	35 560
Impôts différés passif	31 560	8 876
Produits constatés d'avance	108 323	105 386
Autres dettes	13 348	13 503
Total autres dettes	483 751	427 327

Note 22 – Effectifs

Les effectifs inscrits du groupe s'élèvent à 17 566 au 31/12/2024 contre 14 418 au 31/12/2023.

Le tableau ci-dessous ventile les effectifs par entité / Division en 2024 et 2023 :

	Apave SA	AEF	AICF	APAVE Digital	Iris Ndt	Apave International	APAVE Développement	OSAC	TOTAL
31-déc-24	623	6 443	1 444	81	2 213	5 471	1 112	179	17 566
31-déc-23	530	6 150	1 382	106	-	5 001	1 081	168	14 418

Note 23 – Engagements hors bilan

23.1 – Engagements hors bilan liés au périmètre du Groupe consolidé

Engagements de rachats et options de rachats des actions détenues par les minoritaires

Néant.

23.2 – Engagements hors bilan liés au financement de la Société

Engagements liés aux dettes financières

Les garanties données liées à des emprunts et concours financiers correspondent au nantissement :

- consenti par Holdapave :
 - du compte de titres financiers ouverts au nom d'Holdapave dans les registres d'Apave SA
 - des créances de Holdapave au titre de prêts intra-groupe consentis par HoldApave à Apave SA
- consenti par Apave SA :
 - de solde de comptes bancaires portant sur les comptes bancaires ouverts en son nom, en France

Engagements liés aux instruments dérivés

Il n'existe aucun engagement au 31/12/2024 au titre d'instruments dérivés, idem au 31/12/2023

23.3 – Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles de la Société

Engagements donnés

Les engagements donnés (avals, cautions bancaires et garanties hors engagements fermes de loyers) s'élèvent à 18,5 m€ au 31/12/2024 (19,8 m€ au 31/12/2023).

Les engagements liés à des commandes d'actifs corporels ne sont pas significatifs au 31/12/2024 (idem 2023).

Engagements reçus

Néant au 31/12/2024 (idem 31/12/2023).

Note 24 – Informations sur les parties liées

24.1 – Rémunérations des dirigeants

La rémunération des dirigeants n'est pas indiquée, car elle conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle.

24.2 – Transactions réalisées avec les sociétés mises en équivalence

Il n'existe pas de transactions significatives sur l'exercice.

24.3 – Transactions réalisées avec les sociétés non consolidées ou ayant des dirigeants communs

Il n'existe pas de transactions significatives sur l'exercice

Note 25 – Evènements postérieurs à la clôture

- Le 14/03/2025, les principaux managers de l'entité IRISNDT Inspection & Engineering (« IIEI ») et ses filiales ont souscrit à une augmentation de capital d'IIEI et détiennent désormais 4,2% de cette entité, aux côtés d'Apave TIV International. Cela s'est traduit par un apport en cash d'environ 9,4mUSD à IIEI. Par ailleurs, un plan d'option est en cours de mise en place.
- Le 08/04/2025 est intervenu le transfert des titres de l'entité Apave TIV Qatar à Apave International. Les titres étaient détenus jusqu'à cette date par ABS (49% du capital social) et par un « sponsor » au Qatar, Gulf Market (51% du capital social). Les résultats de cette entité étaient consolidés à 100% depuis le 31/05/2023, un contrat de location-gérance ayant été conclu avec les vendeurs. Contrat aux termes duquel les résultats générés à compter du 31/05/2023 revenaient de droit à Apave.

Note 26 – Détail du périmètre

Liste des entités du Groupe Apave consolidées selon la méthode de l'intégration globale, ci-après :

Unité	Pays	31-déc-24		31-déc-23	
		% d'intérêt Clôture	% de contrôle Clôture	% d'intérêt Ouverture	% de contrôle Ouverture
APAVE SA	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
CETEN APAVE INTERNATIONAL	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE EXPLOITATION FRANCE	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
CAT 3AE FORMATIONS	FRANCE	-	-	100,00	100,00
C.A.T. PRO	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION FRANCE	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE DIGITAL	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE PERFORMANCES IMMO (Ex ELANSYM)	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE PARISIENNE SAS	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE NORD-OUEST SAS	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI du Lîdon	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI de l'Olivier	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI les Mouettes	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI le Grand Large	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI Daunor	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE ALSACIENNE SAS	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE SUDEUROPE SAS	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE MONACO	MONACO	99,20	99,70	99,70	99,70
LRQA APAVE Limited	ROYAUME UNI	49,00	49,00	49,00	49,00
APAVE NDT (Non Destructive Testing)	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI Cetat Blanzat	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI Cetat Tassin	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE DEVELOPPEMENT	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SOPEMEA	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE AEROSERVICES	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE INTERSERVICES INSPECTION	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE CERTIFICATION	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
BUREAU DE VERIFICATIONS TECHNIQUES (BVT)	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE DIAGNOSTICS (Ex ADIAG)	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
AQUASS	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
RSE FRANCE	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
PARC	ROYAUME UNI	100,00	100,00	100,00	100,00
CERTIFER SA	FRANCE	70,00	70,00	70,00	70,00
CERTIFER ITALIA	ITALIE	70,00	70,00	70,00	70,00
BELGORAIL	BELGIQUE	70,00	70,00	70,00	70,00
CERTIFER SOLUTIONS AUSTRALIA	AUSTRALIE	70,00	70,00	70,00	70,00
CERTIFER SOLUTIONS AMERICA LATINA	BRESIL	70,00	70,00	70,00	70,00
APAVE NDT METALSCAN	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
VARIABLE	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
BCS	FRANCE	100,00	100,00	51,00	51,00
CERTIFER CERTIFICATION SERVICES (SHANGHAI)	CHINE	70,00	70,00	70,00	70,00
CERTIFER DEUTSCHLAND GMBH	ALLEMAGNE	70,00	70,00	70,00	70,00
ERC GmbH	AUTRICHE	49,00	70,00	49,00	70,00
CERTIFER SCHWEIZ GmbH	SUISSE	70,00	70,00	70,00	70,00
AXESSIM	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
CERTIFER HHC DRS BV	PAYS BAS	70,00	70,00	70,00	100,00
RHEXIS	FRANCE	75,00	75,00	67,00	67,00
OPPIDA GROUPE	FRANCE	80,00	80,00	80,00	80,00
OPPIDA	FRANCE	80,00	80,00	80,00	80,00
ICA CONSULTING	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
INSTITUT AERO FORMATION	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
AERO TRAINING CENTER	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
INSTITUT AERO FORMATION DOM-TOM	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
CERTIFER NORDICS	NORVEGE	70,00	70,00	70,00	70,00
CERTIFER SOLUTIONS NORGE	NORVEGE	70,00	70,00	70,00	70,00
CERTIFER SOLUTIONS SVERIGE	SUEDE	70,00	70,00	70,00	70,00
CERTIFER FRANCE	FRANCE	70,00	70,00	70,00	70,00
CERTIFER UK LIMITED	ROYAUME UNI	70,00	70,00	70,00	70,00
APTH	FRANCE	100,00	100,00	-	-

Unité	Pays	31-déc-24		31-déc-23	
		% d'intérêt Clôture	% de contrôle Clôture	% d'intérêt Ouverture	% de contrôle Ouverture
CERTIFER ALGERIE	ALGERIE	66,50	70,00	37,69	37,69
CERTIFER SOLUTIONS ITALIA	ITALIE	70,00	70,00	-	-
CERTIFER ME RAILWAY ENGINEERING CONSULTANCY	EMIRATS ARABES UNIS	70,00	70,00	-	-
CERTIFER CANADA	CANADA	70,00	70,00	-	-
CERTIFER SOLUTIONS FRANCE	FRANCE	70,00	70,00	-	-
APAVE INTERNATIONAL	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE IBERICA	ESPAGNE	95,00	95,00	95,00	95,00
CPM APAVE ITALIA	ITALIE	98,40	98,40	98,40	98,40
APAVE CERTIFICATION ITALIA	ITALIE	98,40	98,40	98,40	98,40
APAVE SEE DOO	MACEDOINE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE ROPE ACCESS	MACEDOINE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE BELGIUM	BELGIQUE	80,00	80,00	80,00	80,00
APAVE MARE	CROATIE	80,00	80,00	80,00	80,00
BELUVIO	MACEDOINE	51,00	51,00	51,00	51,00
ETBS DOOEL	MACEDOINE	100,00	100,00	100,00	100,00
NOLTEN SERVICES	MACEDOINE	100,00	100,00	100,00	100,00
AAIA BPV	MACEDOINE	100,00	100,00	100,00	100,00
AGTS CI GUINEE CONAKRY	GUINEE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE COTE D'IVOIRE	COTE D'IVOIRE	99,82	99,82	99,82	99,82
AGTS COTE D'IVOIRE	COTE D'IVOIRE	99,42	99,42	99,42	99,42
APAVE BURKINA	BURKINA FASO	99,98	99,98	99,98	99,98
APAVE CAMEROUN	CAMEROUN	99,77	99,77	99,77	99,77
APAVE SAHEL	SENEGAL	100,00	100,00	99,99	99,99
AGTS SENEGAL	SENEGAL	98,97	98,97	98,83	98,83
APAVE MALI	MALI	99,82	99,82	99,82	99,82
ISQAPAVE ANGOLA	ANGOLA	49,87	49,87	49,87	49,87
APAVE GABON	GABON	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE GHANA TECHNICAL SERVICES	GHANA	99,50	99,50	99,50	99,50
APAVE INDIAN OCEAN	MAURICE	100,00	100,00	100,00	100,00
AIO DEVELOPPEMENT	MAURICE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE MADAGASCAR	MADAGASCAR	99,98	99,98	99,98	99,98
APAVE ALGERIE	ALGERIE	75,75	75,75	75,75	75,75
APAVE LIBYA	LIBYE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE GUINEA ECUATORIAL S.A.	GUINEE EQUATORIALE	64,98	64,98	64,98	64,98
GEO L.E.M.	GABON	79,00	79,00	79,00	79,00
APAVE GHANA INSPECTION	GHANA	-	-	89,55	89,55
APAVE TCHAD SAS	TCHAD	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE MAROC	MAROC	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE TUNISIE	TUNISIE	61,28	61,28	61,28	61,28
PRIME APAVE	ARABIE SAOUDITE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE QATAR	QATAR	-	-	49,00	49,00
APAVE GULF	OMAN	70,00	70,00	70,00	70,00
TOPCO APVME DMCC	EMIRATS ARABES UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
LONESTAR TECHNICAL & INDUSTRIAL SERVICES	EMIRATS ARABES UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
LONESTAR TECHNICAL SERVICES	EMIRATS ARABES UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
AGTS BENIN	BENIN	100,00	100,00	-	-
PLANT INTEGRITY MANAGEMENT	ROYAUME UNI	76,00	76,00	-	-
APAVE ASIA-PACIFIC	VIETNAM	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE MALAYSIA	MALAISIE	90,00	90,00	90,00	90,00
APAVE CHINA	CHINE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE JAPAN	JAPON	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE SINGAPORE	SINGAPOUR	100,00	100,00	99,50	99,50
APAVE ASSESSMENTS INDIA	INDE	100,00	100,00	100,00	100,00
GEECY APAVE PRIVATE	INDE	92,31	92,31	92,31	92,31
APAVE TIV ASIA PTE	SINGAPOUR	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE KOREA	COREE, REPUBLIQUE DE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE TIV JAPAN	JAPON	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE TIV (THAILAND)	THAILANDE	100,00	100,00	49,00	100,00
APAVE TIV INDIA	INDE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE TIV INDONESIA	INDONESIE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE TIV MALAYSIA	MALAISIE	100,00	100,00	100,00	100,00

Unité	Pays	31-déc-24		31-déc-23	
		% d'intérêt Clôture	% de contrôle Clôture	% d'intérêt Ouverture	% de contrôle Ouverture
APAVE INSPECTION & VERIFICATION (Shanghai)	CHINE	100,00	100,00	100,00	100,00
EUROCONTROL SA	ESPAGNE	90,00	90,00	90,00	90,00
EUROCONTROL ASISTENCIA TECNICA SLU	ESPAGNE	90,00	90,00	90,00	90,00
EISP QUALIDADE UNIPessoal LDA	PORTUGAL	90,00	90,00	90,00	90,00
TECNO PIEMONTE Spa	ITALIE	98,40	98,40	88,56	80,00
APAVE BENIN	BENIN	100,00	100,00	100,00	100,00
NUMIP	SLOVENIE	55,51	55,51	55,51	55,51
QTECHNA	SLOVENIE	55,51	55,51	55,51	55,51
APAVE (GUYANA)	GUYANE	49,00	49,00	100,00	100,00
APAVE TIV INTERNATIONAL	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE HOLDCO	ETATS UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE TIV NORTH AMERICA	ETATS UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE TIV UK	ROYAUME UNI	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE POLAND Sp. z o.o.	POLOGNE	100,00	100,00	-	-
APAVE GUINEE	GUINEE	100,00	100,00	-	-
PPL TRAINING	ROYAUME UNI	100,00	100,00	-	-
OSAC	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
OSAC HABILITATION	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE ARABIA FOR BUSINESS SERVICES	ARABIE SAOUDITE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE TIV QATAR	QATAR	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE TIV INDUSTRIAL CONSULTANCY	KOWEIT	49,00	100,00	49,00	100,00
APAVE TIV INDUSTRIAL FACILITIES INSTALLATIONS INSPECTION ENGINEERING SERVICES (DUBAI)	EMIRATS ARABES UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE TIV INDUSTRIAL FACILITIES INSTALLATIONS INSPECTION ENGINEERING SERVICES (ABU DHABI)	EMIRATS ARABES UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
PPL DIGITAL MEDIA	ROYAUME UNI	100,00	100,00	-	-
PPL ENGINEERING SERVICES	ROYAUME UNI	100,00	100,00	-	-
CND SERVICES	ITALIE	98,40	98,40	-	-
TECNO-LAB SERVICE	ITALIE	98,40	98,40	-	-
ISOCERT	POLOGNE	100,00	100,00	-	-
A/S BALTIC CONTROL GROUP	DANEMARK	100,00	100,00	100,00	100,00
BALTIC CONTROL A/S	DANEMARK	100,00	100,00	100,00	100,00
BALTIC CONTROL CERTIFICATION	DANEMARK	100,00	100,00	100,00	100,00
BALTIC ACADEMY APS	DANEMARK	100,00	100,00	100,00	100,00
BALTIC CONTROL NORTH AMERICA	ETATS UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
BALTIC CONTROL POLAND	POLOGNE	100,00	100,00	100,00	100,00
BALTIC CONTROL INTERNATIONAL	ROYAUME UNI	100,00	100,00	100,00	100,00
BALTIC TESTING INDIA PVT	INDE	100,00	100,00	100,00	100,00
TRAINOR GROUP AS	NORVEGE	94,45	93,89	93,89	93,89
TRAINOR ELSIKKERHET AS	NORVEGE	94,45	93,89	93,89	93,89
TRAINOR SVERIGE AB	SUEDE	94,45	93,89	93,89	93,89
DISTANSKUNSKAP SCANDINAVIA AB	SUEDE	94,45	93,89	93,89	93,89
SYSTEMICS PAB	POLOGNE	80,13	100,00	80,13	100,00
IRISNDT INSPECTION &ENGINEERING	CANADA	100,00	100,00	-	-
INTERNATIONAL RADIOGRAPHY & INSPECTION SERVICES NDT	CANADA	100,00	100,00	-	-
THV REAL ESTATE HOLDING	CANADA	100,00	100,00	-	-
IRISNDT IP HOLDING	CANADA	100,00	100,00	-	-
IRISNDT SYSTEMS	CANADA	100,00	100,00	-	-
IRISNDT CORP.	CANADA	100,00	100,00	-	-
RENEWABLE BLADE SERVICE CANADA	CANADA	100,00	100,00	-	-
IRISNDT US HOLDING	ETATS UNIS	100,00	100,00	-	-
IRISNDT INC.	ETATS UNIS	100,00	100,00	-	-
2282118	ETATS UNIS	100,00	100,00	-	-
THV EQUIPMENT HOLDINGS USA	ETATS UNIS	100,00	100,00	-	-
IRISNDT US IP HOLDING INC.	ETATS UNIS	100,00	100,00	-	-
FIRST ENERGY SUPPORT SOLUTIONS	ETATS UNIS	90,00	100,00	-	-
MATRIX INSPECTION & ENGINEERING	ETATS UNIS	100,00	100,00	-	-
IRISNDT THERMAL	ETATS UNIS	100,00	100,00	-	-
IRISNDT SYSTEMS USA	ETATS UNIS	100,00	100,00	-	-
THERMAL TECHNOLOGIES	ETATS UNIS	100,00	100,00	-	-
IRISNDT AUSTRALIA HOLDINGS	AUSTRALIE	100,00	100,00	-	-

Unité	Pays	31-déc-24		31-déc-23	
		% d'intérêt Clôture	% de contrôle Clôture	% d'intérêt Ouverture	% de contrôle Ouverture
METLABS (AUSTRALIA)	AUSTRALIE	100,00	100,00	-	-
METLABS TECH	AUSTRALIE	100,00	100,00	-	-
IRISNDT PTY	AUSTRALIE	100,00	100,00	-	-
THV EQUIPMENT	AUSTRALIE	100,00	100,00	-	-
IRISNDT AUSTRALIA	AUSTRALIE	100,00	100,00	-	-
METLABS BLAST & INSPECT	AUSTRALIE	100,00	100,00	-	-
CRACK TEST (AUSTRALIA)	AUSTRALIE	100,00	100,00	-	-
IRISNDT UK HOLDINGS	ROYAUME UNI	100,00	100,00	-	-
THV ASSETS UK	ROYAUME UNI	100,00	100,00	-	-
ALTURA RENEWABLES AND MARINE	ROYAUME UNI	100,00	100,00	-	-
IRISNDT LTD	ROYAUME UNI	100,00	100,00	-	-
IRISNDT AEROSPACE & DEFENSE	ROYAUME UNI	100,00	100,00	-	-
IRISNDT DK HOLDING APS	DANEMARK	100,00	100,00	-	-
ALTURA APS	DANEMARK	100,00	100,00	-	-
IRISNDT CANADA HOLDING Corp.	CANADA	100,00	100,00	-	-

Sociétés intégrées proportionnellement

Unité	Pays	31-déc-24		31-déc-23	
		% d'intérêt Clôture	% de contrôle Clôture	% d'intérêt Ouverture	% de contrôle Ouverture
SIXFOISSEPT	FRANCE	50,00	50,00	50,00	50,00
LSTI	FRANCE	49,00	49,00	49,00	49,00
LSTI WORLDWIDE	IRLANDE	49,00	49,00	49,00	49,00
INSPECTFORLESS	MAURICE	50,00	50,00	50,00	50,00

Sociétés mises en équivalence

Unité	Pays	31-déc-24		31-déc-23	
		% d'intérêt Clôture	% de contrôle Clôture	% d'intérêt Ouverture	% de contrôle Ouverture
ISQ E-LEARNING	PORTUGAL	35,00	35,00	35,00	35,00
CERTIFER ALGERIE	ALGERIE	-	-	37,69	37,69
CERTIFER DEMIRYOLLARI DENETIM VE	TURQUIE	34,30	34,30	49,00	49,00
TOTAL SERVICE PARTNER AS	NORVEGE	30,69	30,51	32,50	32,50

Liste des établissements du groupe Apave

Unité	Pays
AEF NOUVELLE CALEDONIE	FRANCE
APAVE INTERNATIONAL TUNISIE	TUNISIE
APAVE INTERNATIONAL MAROC	MAROC
PRIME APAVE DAMMAM	ARABIE SAUDITE
APAVE ITALIA CPM (KOUROU)	FRANCE
EUROCONTROL SA Colombie	COLOMBIE
CERTIFER NORDICS DENMARK	DANEMARK
CERTIFER SA DUBAI	EMIRATS ARABES UNIS
CERTIFER SA SAUDI ARABIA	ARABIE SAUDITE
BELGORAIL SUCCURSALE	Espagne
CERTIFER HELLAS	GRECE
CERTIFER NORDICS SWEDEN	SUEDE

Note 27 – Honoraires des commissaires aux comptes

Nom	Audit des comptes			Autres honoraires	
	31-déc-24	31-déc-23	31-déc-22	31-déc-24	31-déc-23
Arthaud & Associés	748	772	656	114	51
Forvis Mazars	444	149	209	42	61
BDO	85	-	-	-	-
Deloitte	104	56	68	-	-
RSA	39	38	33	1	-
A2M Conseil	35	-	-	-	-
Alaimo MATTEO	14	16	23	9	-
Jean Luc Marty	-	-	36	-	-
Odyce Nexia	-	27	18	-	-
Mosselmans & Associés	-	2	20	-	-
Cabinet Fiducia	-	-	12	-	-
Baker Tilly	29	9	14	-	43
Consortium 2A	-	22	11	-	-
AD Rouen	-	3	12	-	-
Grant Thornton	-	-	69	-	-
Autres Cabinets	363	263	92	1	91
Total	1 860	1 356	1 274	167	246



ARTHAUD & ASSOCIES AUDIT

73, Rue François Mermet
69160 Tassin la Demi-Lune



FORVIS MAZARS

109, rue Tête d'Or
CS 10363
69451 Lyon Cedex 06

APAVE

Siège social : 6 Rue du Général Audran - 92400 COURBEVOIE
Société Anonyme au capital de 215 921 323 euros
527 573 141 RCS NANTERRE

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2024


**Certifié conforme
à l'original**



APAVE

Siège social : 6 Rue du Général Audran - 92400 COURBEVOIE
Société Anonyme au capital de 215 921 323 euros
527 573 141 RCS NANTERRE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de la société APAVE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société APAVE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant, exposé dans la note 17.3 « Actifs et passifs éventuels » de l'annexe des comptes consolidés, concernant un passif éventuel lié à un litige relatif à des défauts de construction d'un bâtiment situé à Lyon, dénommé « Clinique Mermoz ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Les notes 1.1 « Variations de périmètre sur la période », 2.6 « Ecart d'acquisition », 2.25 « Apports de titres » et 13.1 « Ecart d'acquisition » de l'annexe des comptes consolidés exposent les principes de comptabilisation, ainsi que les règles et méthodes d'évaluation des écarts d'acquisition, qui s'élèvent à 451,9 millions d'euros en valeur nette comptable au 31 décembre 2024. Ces écarts d'acquisition ont également fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans l'annexe des comptes consolidés. Nos travaux ont consisté à apprécier le montant net des écarts d'acquisition en examinant les méthodes comptables utilisées, les données et hypothèses retenues, le caractère raisonnable des paramètres utilisés ainsi que leur correcte application. Nous avons également examiné les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciations ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées. Enfin, nous avons vérifié que l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.
- La note 2.13 « Comptabilisation du résultat sur les affaires » de l'annexe expose les modalités de calcul des factures à établir, produits constatés d'avance et travaux en cours relatifs à la comptabilisation du résultat sur les affaires, ainsi que les modalités de calcul des dépréciations des créances clients et provisions pour risques et charges. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons



vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.



Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les



informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Les Commissaires aux comptes

Arthaud & Associés Audit

Tassin-La-Demi-Lune, le 06/06/2025

Olivier Arthaud et Carole Troncy

Associés

Forvis Mazars

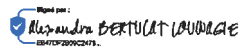
Lyon, le 06/06/2025

Alexandra Bertucat Louwagie et Paul Maisonneuve

Associés

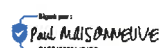
Signé par :

Olivier ARTHAUD
06/06/2025 10:00

Signé par :

Alexandra BERTUCAT LOUWAGIE
06/06/2025 11:15

Consulté par :

Carole TRONCY
06/06/2025 10:00

Signé par :

Paul MAISONNEUVE
06/06/2025 11:15

Compte de résultat consolidé

Notes	en K€	2024	2023
4	Chiffre d'affaires	1 412 396	1 202 334
	Variation des encours liés aux affaires	1 660	7 100
	Production comptable de l'exercice	1 414 056	1 209 434
	Production immobilisée	28 616	24 058
6	Achats consommés et services extérieurs	(477 843)	(411 908)
	Impôts et taxes	(24 969)	(22 878)
	Salaires (y.c participation des salariés)	(589 691)	(508 971)
	Charges sociales (*)	(211 283)	(191 725)
8	Autres produits et charges d'exploitation	13 198	10 200
	EBITDA (**)	152 084	108 210
	Pertes sur créances irrécouvrables nettes des dotations/reprises	(6 326)	(4 866)
	Dotations aux amortissements (avant impact écarts de réévaluation)	(46 118)	(33 205)
9	Dotations nettes aux provisions (PRC & actif circulant hors créances)	(9 448)	(11 275)
	Dotations aux amortissements liées à la réévaluation des constructions et des actifs incorporels (***)	(8 473)	(5 459)
	Résultat d'exploitation avant amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition	81 719	53 405
13.1	Amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition	(8 682)	(21 428)
	Résultat d'exploitation	73 037	31 977
	Produits financiers	7 573	3 852
	Charges financières	(15 856)	(11 602)
10	Résultat financier	(8 283)	(7 750)
	Produits exceptionnels	10 255	126 521
	Charges exceptionnelles	(15 207)	(69 742)
11	Résultat exceptionnel	(4 952)	56 779
12	Charge d'impôt	(27 142)	(39 639)
	Résultat net des entités intégrées	32 660	41 367
	Quote-part dans le résultat net des SME	139	47
	Résultat net consolidé	32 799	41 414
	- part du groupe	29 805	38 501
	- intérêts minoritaires	2 995	2 912

(*) Les charges sociales 2023 incluent l'abondement Apave réalisé dans le cadre de la mise en place d'un FCPE pour les salariés des entités françaises. Le montant total de l'abondement (y compris forfait social et CSG / CRDS) s'élève à 8,207K€.

(**) L'EBITDA correspond au Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements, pertes sur créances irrécouvrables, dotations nettes aux provisions pour risques et charges et dotations nettes aux provisions sur actif circulant.

(***) Réévaluation effectuée à la constitution du Groupe, ainsi que dans le cadre des travaux d'allocation du prix d'acquisition ("PPA") des entités acquises par le Groupe.

Bilan consolidé

Notes	en K€	Valeur brute	Amorts & provisions	31-déc-24	31-déc-23
				Valeur nette	Valeur nette
13.2	Immobilisations incorporelles	886 857	(209 632)	677 225	386 783
13.1	dont écarts d'acquisition	519 231	(67 377)	451 854	251 583
13.3	Immobilisations corporelles	609 915	(411 568)	198 347	121 727
13.5	Immobilisations financières	21 787	(1 227)	20 560	8 735
13.4	Titres mis en équivalence	631	-	631	534
	Total des actifs non courants	1 519 190	(622 427)	896 763	517 779
14.1	Stocks et encours	56 758	(1 575)	55 183	48 906
14.2	Clients et comptes rattachés	568 024	(34 162)	533 862	466 040
14.3	Autres créances et comptes de régularisation	149 451	(1 389)	148 062	102 569
15	Trésorerie et équivalents de trésorerie	144 200	-	144 200	107 487
	Total des actifs courants	918 433	(37 126)	881 307	725 002
	TOTAL ACTIF	2 437 623	(659 553)	1 778 070	1 242 780

Notes	en K€	31-déc-24	31-déc-23
16	Capital	215 921	216 505
	Primes liées au capital	63 879	66 287
	Réserves	130 249	93 714
	Réserves de conversion groupe	5 018	(4 683)
	Résultat de l'exercice	29 805	38 501
	Capitaux propres - part du groupe	444 872	410 324
	Capitaux propres - part des minoritaires	33 179	29 789
	CAPITAUX PROPRES (GROUPE et MINORITAIRES)	478 051	440 113
17.1	Autres provisions pour risques et charges	110 440	102 802
18	Emprunts et dettes financières	545 573	160 993
18	Autres dettes financières	1 931	2 790
18	Concours bancaires créditeurs	27 732	8 730
20	Dettes fournisseurs	128 491	98 202
	Dettes sur fournisseurs d'immobilisations	2 100	1 824
21	Autres dettes et comptes de régularisation	483 751	427 327
	Dettes	1 189 578	699 865
	TOTAL PASSIF	1 778 070	1 242 780

Tableau de flux de trésorerie consolidés

Notes	K€	2024	2023
	Résultat net consolidé	29 805	38 501
	Amortissements	63 885	60 800
	Provisions (hors actifs circulants)	5 841	15 228
	Changements de méthodes & opération de restructuration	(0)	4 712
	Résultat de cession net d'impôt	1 167	(74 488)
	Part des minoritaires des sociétés intégrées	2 995	2 912
	Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	(139)	(47)
	Variation des impôts différés	(6 916)	(10 637)
	Capacité d'autofinancement	96 637	36 981
	Variation des stocks et encours	(3 126)	(6 684)
	Variation des postes clients (actifs / passifs)	13 646	(67 425)
	Variation des postes fournisseurs (actifs / passifs)	13 099	14 664
	Variation des autres créances et dettes (hors créances et dettes d'IS)	(9 215)	45 292
	ss-total avant créances et dettes d'impôt sur les sociétés	14 403	(14 152)
	Variation des autres créances / dettes d'impôts sur les sociétés	(23 269)	24 389
	Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'exploitation	(8 865)	10 236
	Flux net de trésorerie généré par l'activité	87 772	47 219
	Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(55 912)	(59 666)
	Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	4 432	110 113
	Acquisitions d'actifs financiers	(18 086)	(15 854)
	Cessions / diminutions des actifs financiers	5 460	19 540
14.4	Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence	112	70
	Trésorerie nette affectée aux acquisitions et cessions de filiales	(325 620)	(147 831)
	Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(389 613)	(93 628)
	Dividendes versés aux actionnaires minoritaires	(2 860)	(1 888)
	Augmentation de capital	(2 737)	(49 204)
	Augmentation des emprunts et autres dettes financières	515 592	65 104
	Diminution des emprunts et autres dettes financières	(196 687)	(15 800)
	Variation des comptes courants	(3 002)	596
	Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	310 307	(1 192)
	Incidence des variations de cours des devises	8 587	(1 777)
	Variation de la trésorerie nette	17 710	(49 378)
	<i>Trésorerie nette d'ouverture</i>	<i>98 757</i>	<i>148 136</i>
	Trésorerie nette de clôture	116 468	98 757

Variation des capitaux propres consolidés

en K€	Capital	Primes	Ecart de conversion	Réserves	Résultat	Total part groupe	Part des minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31/12/2022	231 442	100 642	(2 777)	73 203	21 226	423 736	16 301	440 037
Dividendes et affectation du résultat	-	-	-	20 448	(20 947)	(499)	(1 626)	(2 125)
Augmentation de capital	(14 937)	(34 354)	-	-	-	(49 291)	131	(49 160)
Résultat net consolidé	-	-	-	-	38 501	38 501	2 912	41 413
Variation de périmètre	-	-	65	168	(279)	(46)	(206)	(252)
Autres mouvements	-	(1)	(1 971)	(105)	-	(2 077)	12 277	10 200
Capitaux propres clôture 31/12/2023	216 505	66 287	(4 683)	93 714	38 501	410 324	29 789	440 113
Dividendes et affectation du résultat	-	-	-	38 008	(38 070)	(62)	(2 321)	(2 383)
Augmentation de capital	(584)	(2 408)	-	-	-	(2 992)	101	(2 891)
Résultat net consolidé	-	-	-	-	29 804	29 804	2 995	32 799
Variation de périmètre	-	-	1 702	(1 770)	(430)	(498)	1 066	568
Autres mouvements	-	-	7 999	297	-	8 296	1 549	9 845
Capitaux propres clôture 31/12/2024	215 921	63 879	5 018	130 249	29 805	444 872	33 179	478 051

Il n'existe pas d'action d'auto contrôle.

Notes sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2024

Note 1 – Faits marquants de l'exercice clos le 31 décembre 2024	9
1.1 – VARIATIONS DE PERIMETRE SUR LA PERIODE.....	9
1.2 – AUTRES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	10
Note 2 – Principes de consolidation et méthodes d'évaluation	10
2.1 – REFERENTIEL COMPTABLE.....	10
2.2 – METHODES DE CONSOLIDATION.....	10
2.3 – ELIMINATION DES OPERATIONS INTRAGROUPES.....	11
2.4 – DATE DE CLOTURE.....	11
2.5 – METHODES DE CONVERSION EN DEVISES	11
2.6 – ECARTS D'ACQUISITION	12
2.7 – REEVALUATION	12
2.8 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12
2.8.1 - <i>Frais de recherche et développement (autres que les frais de développement de logiciels)</i>	12
2.8.2 - <i>Autres immobilisations incorporelles</i>	12
2.9 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13
2.10 – CONTRATS DE LOCATION	13
2.11 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14
2.12 – STOCKS (AUTRES QUE LES ENCOURS LIES AUX AFFAIRES).....	14
2.13 – COMPTABILISATION DU RESULTAT SUR LES AFFAIRES	14
2.14 – TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS.....	15
2.15 – AVANTAGES ACCORDES AU PERSONNEL	15
2.16 – DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS LIEES A LA REEVALUATION DES CONSTRUCTIONS LORS DE L'ENTREE DANS LE PERIMETRE	16
2.17 – PROVISIONS (HORS ENGAGEMENT DE RETRAITE), ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS.....	16
2.18 – IMPOTS SUR LES BENEFICES	16
2.19 – ACTIONS PROPRES	17
2.20 – EMPRUNTS BANCAIRES	17
2.21 – INSTRUMENTS FINANCIERS	17
2.22 – AUTRES PRODUITS, DOTATIONS AUX PROVISIONS, PARTICIPATION DES SALAIRES	17
2.23 – RESULTAT EXCEPTIONNEL	17
2.24 – TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES.....	17
2.25 – APPORTS DE TITRES	18
Note 3 – Périmètre de consolidation	18
3.1 – SOCIETES DETENUES DIRECTEMENT PAR APAVE SA.....	18
3.2 – SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE ET INTEGREES PROPORTIONNELLEMENT	19
3.3 – EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	19
Note 4 – Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité	20
Note 5 – Production immobilisée	20
Note 6 – Achats consommés, autres achats et charges externes	20

Note 7 – Frais de recherche et développement	20
Note 8 – Autres produits et charges d'exploitation et créances irrécouvrables	20
8.1 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	20
8.2 – CREANCES IRRECOURABLES NETTES DES DOTATIONS / REPRISES	21
Note 9 – Dotations nettes aux provisions sur actifs circulants et pour risques et charges (hors créances clients).....	21
Note 10 – Résultat financier	22
Note 11 – Résultat exceptionnel	22
Note 12 – Impôt sur le résultat.....	23
12.1 – TAUX D'IMPOT.....	23
12.2 – DETAIL DE L'IMPOT COMPTABILISE	23
Note 13 – Actifs immobilisés.....	23
13.1 – ECARTS D'ACQUISITION.....	23
13.2 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	26
13.3 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27
13.4 – SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	28
13.5 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES	28
Note 14 – Actifs circulants	28
14.1 – STOCKS ET EN-COURS	28
14.2 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	29
14.3 – AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	29
Note 15 – Trésorerie et équivalents de trésorerie	29
Note 16 – Capital	30
Note 17 – Provisions, actifs et passifs éventuels	30
17.1 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	30
17.2 – ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ASSIMILES	30
17.3 – ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS	31
Note 18 – Emprunts, concours bancaires et autres dettes financières	32
18.1 – ECHEANCIER DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	34
18.2 – ENDETTEMENT FINANCIER NET	34
18.3 – TAUX	34
18.4 – GARANTIES DONNEES LIEES AUX EMPRUNTS	34
Note 19 – Impôts différés	34
Note 20 – Dettes fournisseurs et assimilées	35
Note 21 – Autres dettes et comptes de régularisation	35
Note 22 – Effectifs.....	35
Note 23 – Engagements hors bilan.....	35
23.1 – ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU PERIMETRE DU GROUPE CONSOLIDE.....	35
23.2 – ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU FINANCEMENT DE LA SOCIETE	35
23.3 – ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES DE LA SOCIETE.....	36

Note 24 – Informations sur les parties liées.....	36
24.1 – REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS	36
24.2 – TRANSACTIONS REALISEES AVEC LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	36
24.3 – TRANSACTIONS REALISEES AVEC LES SOCIETES NON CONSOLIDEES OU AYANT DES DIRIGEANTS COMMUNS	36
Note 25 – Evènements postérieurs à la clôture	36
Note 26 – Détail du périmètre	37
Note 27 – Honoraires des commissaires aux comptes	41

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros, sauf indication contraire.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

APAVE est une société anonyme de droit français, dont le siège social est situé à Courbevoie. L'activité du groupe est la maîtrise des risques, qui s'organise autour de 5 métiers : Inspection, Formation, Essais & mesures, Certification & labels, Conseils & accompagnement technique.

Note 1 – Faits marquants de l'exercice clos le 31 décembre 2024

1.1 – Variations de périmètre sur la période

Au 31 décembre 2024 le périmètre de consolidation comprend, outre la société mère :

- 189 sociétés dont elle détient directement ou indirectement le contrôle exclusif auxquelles s'ajoutent 12 succursales, contre 146 filiales et 10 succursales au 31 décembre 2023
- 4 sociétés contrôlées conjointement, contre 4 au 31 décembre 2023
- 3 sociétés dans lesquelles elle exerce une influence notable, contre 4 au 31 décembre 2023.

La liste exhaustive de ces sociétés est reproduite en note 26 « Détail du périmètre ».

Les variations de périmètre suivantes sont intervenues au cours de l'exercice 2024 :

- Acquisition à 100% des actifs de l'association APTH (Association pour la Prévention dans les Transports d'Hydrocarbures), basée en France.
- Renforcement de la participation dans la société Rhexis (de 67% à 75%) via rachat d'actions à l'actionnaire minoritaire
- Acquisition à 76% de la société PIM (Plant Integrity Management), basée en Ecosse. Les 24% restants faisant l'objet d'options d'achat / de vente au profit d'Apave / des minoritaires, sur une période 3 ans à compter de 2025 (à hauteur de 8% par an)
- Acquisition des derniers 10% de la société Tecno Piemonte, portant le total de la participation de CPM Apave Italia dans cette société à 100% (vs 90% en 2023)
- Augmentation de la participation dans la société Trainor Group SAS (de 93,89% à 94,45%) via rachat de minoritaires
- Augmentation de la participation dans la société Certifer Algérie (de 37,69% à 66,5%) via rachat de minoritaires
- Acquisition complémentaire de 49% de la société BCS, portant la participation d'Apave Développement dans cette société à 100% (vs 51% en 2023)
- Acquisition à 100% de la société PPL Training en Angleterre
- Acquisition à 100% de la société ERASM, basée en France renommée Certifer Solutions France
- Acquisition à 100% de la société Isocert, basée en Pologne
- Acquisition à 100% de la société CND Services, basée en Italie
- Acquisition à 100% de la société IRISNDT Inspection & Engineering, basée au Canada avec des filiales aux Etats-Unis, en Australie et en Grande-Bretagne
- Cession de 51% de l'entité Apave Guyana, le groupe détenant désormais 49% de celle-ci

Les travaux d'allocation du prix d'acquisition (« PPA ») des entités acquises en 2024 seront réalisés dans un délai de 12 mois post acquisition (i.e. en 2025), comme le permet le règlement ANC 2020-01.

Par ailleurs, les sorties de périmètre suivantes ont eu lieu au cours de l'exercice 2024 :

- Cession de l'entité Apave Ghana Inspection
- Absorption de CAT 3AE par Apave exploitation France
- Liquidation de l'entité Apave Qatar

1.2 – Autres faits marquants de l'exercice

L'année 2024 a été marquée par :

- Une activité en croissance continue, notamment dans le domaine de la Formation
- Un chiffre d'affaires en hausse de 17,5% par rapport à 2023 (8,9% à périmètre constant)
- Un EBITDA en hausse de 40,5% par rapport à 2023 (33,0% hors impact abondement FCPE)
- La poursuite du déploiement d'un nouvel outil métier (« Héraclès ») sur Apave Exploitation France en partie (cf note 5).
- La dépréciation d'écarts d'acquisition pour un montant total de 9,2m€
- La mise en place d'un « Term Loan B » (TLB) de 450 m€ avec une ligne de crédit RCF de 160 m€ (cf note 18)
- Des opérations sur le capital social Apave SA (cf note 16)

Note 2 – Principes de consolidation et méthodes d'évaluation

2.1 – Référentiel comptable

APAVE applique, à compter du 1^{er} janvier 2021, la méthodologie des comptes consolidés définie par le nouveau règlement ANC 2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses fondamentales de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes.

Le Groupe APAVE n'a pas opté pour l'application anticipée du règlement ANC 2023-05 publié le 30 décembre 2023 concernant le traitement des solutions informatiques. Le Groupe est en cours d'analyse des impacts, dans le contexte où l'application sera prospective à compter du 1^{er} janvier 2024. L'adoption de ce règlement n'a pas eu d'impact sur les comptes du groupe.

La première application du règlement ANC 2024.02 relatif à la comptabilisation des incitations financières reçues dans le cadre du dispositif des certificats d'énergie n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes du groupe.

Le groupe n'a pas opté pour l'application anticipée du règlement ANC 2022-06 concernant la nouvelle définition du résultat exceptionnel, la suppression de la technique du transfert de charges, le nouveau plan de comptes et la simplification des états financiers. Ce règlement est d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2025.

Impacts de la première application en 2024 de la directive européenne Pilier 2 :

Compte tenu des éléments disponibles à date, l'impact de la 1^{ère} application en 2024 de la directive Pilier 2, instaurant pour les groupes de plus de 750 m€ de CA consolidé un impôt minimal de 15%, a été estimé comme étant non significatif sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2024. Ainsi, aucune charge d'impôt courant complémentaire relative à une « top-up tax » payable au titre de Pilier 2 n'a été comptabilisée. Par ailleurs, le Groupe a opté pour l'exception introduite par le règlement ANC 2023-02 permettant de ne pas reconnaître d'impôts différés au titre de Pilier 2.

2.2 – Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer les avantages de ses activités. Il est généralement présumé lorsque le groupe détient plus de 50% des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les sociétés dans lesquelles APAVE détient un contrôle conjoint avec un autre actionnaire sont intégrées proportionnellement. L'intégration proportionnelle conduit à ne constater les éléments du bilan, du compte de résultats, et les flux de trésorerie à hauteur de la quote-part détenue par le groupe APAVE.

Les sociétés dans lesquelles APAVE exerce une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans toutefois exercer un contrôle sur ses politiques. Elle est présumée lorsque le Groupe détient directement ou indirectement entre 20% et 40% des droits de vote.

Les sociétés dont l'impact n'est pas significatif ou qui sont détenues uniquement en vue de leur cession à court terme ne sont pas consolidées.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

En cas de cession des titres d'une filiale précédemment intégrée globalement, le compte de résultat de la filiale est consolidé jusqu'à la date de la perte de contrôle. La plus-value consolidée est déterminée par rapport à la valeur consolidée à cette date. Les écarts de conversion précédemment constatés en autres éléments du résultat global sont constatés dans la plus-value consolidée.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est donnée en note 26.

2.3 – Elimination des opérations intragroupes

Les soldes et transactions entre sociétés du Groupe (achats, ventes, dividendes, cessions d'actifs, provisions...) sont éliminés en consolidation.

2.4 – Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre, date d'établissement des comptes consolidés du Groupe, à l'exception des entités suivantes : Certifer Australia, PPL Training, PPL Digital Media, PPL Engineering services, Plant Integrity Management et InspeXion (30 juin), Apave Assessment India, Geecy Apave Private et Baltic Control India (31 mars). Une situation au 31/12 est établi pour les entités mentionnées ci-avant.

2.5 – Méthodes de conversion en devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation des comptes d'APAVE est l'euro.

Conversion des transactions libellées en devises :

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change de la transaction. Les pertes et les gains de change résultant du dénouement de ces transactions sont comptabilisés au compte de résultat.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en fin d'exercice au cours de la clôture. Les différences de conversion en résultant sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent.

Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert. Les écarts de conversion passif ne sont plus constatés en produit depuis l'entrée en vigueur du nouveau règlement.

Les écarts de change sont rattachés depuis le 1^{er} janvier 2017 au résultat d'exploitation, s'ils se rattachent à des opérations commerciales (achats, ventes, ...) et en coût de l'endettement financier, s'ils se rattachent à des placements ou à des dettes financières.

Le Groupe n'a pas mis en place de contrats de couverture du risque de change au 31 décembre 2024 (idem 31 décembre 2023).

Conversion des états financiers des sociétés étrangères :

La monnaie de fonctionnement des filiales étrangères du Groupe correspond à la monnaie locale en vigueur. La conversion des comptes de ces filiales est effectuée de la manière suivante :

- Les comptes de bilan (hors composantes des capitaux propres) sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice,
- Les composantes des capitaux propres sont converties aux cours historiques,
- Les éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période,
- Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées directement en réserves, dans une rubrique distincte intitulée « réserve de conversion ».
- Les écarts d'acquisition liés à l'acquisition d'une société étrangère sont libellés dans la devise de la filiale.

Lors de la cession d'une société étrangère avec perte de contrôle, les différences de conversion comptabilisées en capitaux propres se rapportant à cette société sont reconnues en résultat au prorata du pourcentage cédé.

Aucun pays dans lequel est installée une filiale du Groupe se trouvait en situation d'hyper inflation en 2024 (inflation cumulée sur les 3 dernières années supérieure à 100%). Les impacts étant peu matériels, aucun retraitement n'a été effectué dans les états financiers consolidés 2024 au titre de l'hyper-inflation.

2.6 – Ecarts d'acquisition

Principes généraux :

Les fonds commerciaux acquis et non identifiables séparément sont traités comme des écarts d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont calculés lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation. Ils représentent la différence entre la valeur d'entrée (prix d'acquisition, valeur d'apport, frais d'acquisition nets d'impôts inclus), et la part du Groupe dans la juste valeur à la date d'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables des entreprises acquises.

Pour rappel, en application du règlement ANC 2015-07, le groupe a décidé de ne plus amortir à compter du 1^{er} janvier 2016 ses écarts d'acquisition sur 20 ans pour les écarts d'acquisition significatifs, et sur 5 ans pour les autres, mais de procéder à une évaluation annuelle de ceux-ci via un test de dépréciation.

Les écarts d'acquisition positifs sont présentés au sein des immobilisations incorporelles, sur une ligne spécifique du bilan (un détail est donné en annexe). Les écarts d'acquisition négatifs sont constatés en provisions pour risques et repris en résultat sur une période de 5 ans. Les écarts d'acquisition considérés comme non matériels sont constatés en résultat immédiatement. Des tests de dépréciation sont effectués sur la valeur nette comptable des écarts d'acquisition à la clôture de l'exercice, qui donne le cas échéant lieu à une dépréciation complémentaire. Le détail des écarts d'acquisition positifs est donné en note 13.1. Il n'existe pas d'écarts d'acquisition négatifs significatifs sur les exercices présentés.

Les tests de dépréciation sont effectués en regroupant les écarts d'acquisition par unités génératrices de trésorerie (cf note 13.1). Les tests de dépréciation sur les principaux écarts d'acquisition sont réalisés en mettant en œuvre la méthode des flux de trésorerie actualisés (valeur d'utilité). Les flux de trésorerie sont actualisés sur un horizon explicite de 5 ans, avec prise en compte d'une valeur terminale. Les flux sont actualisés en tenant compte d'un taux d'actualisation défini pour chaque UGT, intégrant les risques spécifiques propres à chaque UGT. En pratique, les principaux paramètres actuariels pris en compte sont :

- Un taux d'actualisation de 9,3% pour la France et 11,9% pour la Division International (en 2023 : respectivement 9,4% et 12,4%), hors primes de risques spécifiques
- Un taux de croissance à l'infini de 2% pour la France et 2,5% pour la Division International (en 2023 : respectivement 1,5% et 2,5%)

Les travaux liés à l'affectation du prix d'acquisition ont conduit à réévaluer généralement les actifs suivants, le cas échéant : les marques, les actifs immobiliers, les frais de développement, et les relations clientèles. Les travaux liés aux acquisitions réalisées en 2024 seront finalisés en 2025. Ils ont été mis en œuvre en 2024 pour les acquisitions réalisées en 2023 (Trainor Group AS, Baltic Control Group, Group TIV, Lonestar Technical Services et Lonestar Technical & Industrial Services, Systemics PAB, Elansym renommée Apave Performance Immo et Tecnatom France renommée Apave Metalscan).

Les conséquences de la modification des valeurs d'entrée des actifs et passifs acquis dans le délai d'affectation ont été comptabilisées en contrepartie des réserves de consolidation, l'impact étant considéré comme non significatif.

2.7 – Réévaluation

Le Groupe n'a pas opté pour la réévaluation des actifs incorporels et corporels (hors entrées dans le périmètre).

2.8 – Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constatées au coût d'acquisition, frais accessoires inclus, à leur coût de production, en cas de production interne, ou à leur juste valeur, en cas de regroupements d'entreprises.

2.8.1 - Frais de recherche et développement (autres que les frais de développement de logiciels)

Les frais de recherche sont constatés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les frais de développement liés à des projets répondant aux critères d'activation (faisabilité technique, intention d'achever le projet, capacité à utiliser l'actif, avantage économique probables attendus, disponibilité de ressources, capacité à évaluer de manière fiable les dépenses) sont immobilisés, lorsque l'impact est significatif. Ils sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée.

2.8.2 - Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des logiciels informatiques. Elles sont toutes à durée de vie définie. Elles sont comptabilisées initialement :

- Pour leur coût d'acquisition en cas d'acquisition.
- Pour leur coût de production pour le Groupe en cas de production interne.

Comme indiqué ci-dessus, les fonds de commerce non identifiables séparément sont constatés en écarts d'acquisition.

Les coûts directement attribuables à la création des logiciels développés en interne ou à l'amélioration de leurs performances sont immobilisés, s'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs.

Les autres coûts de développement sont enregistrés directement en charges de la période. Dans le cas des logiciels, seules les dépenses de développement internes et externes liées aux frais d'analyse organique, de programmation, de tests et jeux d'essais, et de documentation destinée à l'utilisateur sont immobilisés. Les logiciels qui ne sont plus utilisés sont mis au rebut. Le cas échéant, des dépréciations sont constatées.

Les droits au bail ne sont pas amortis et font l'objet de tests de dépréciation. Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée comprise entre 3 et 5 ans pour les logiciels métiers. Le projet « Ginkgo / Héraclès » (cf note 5), projet très structurant pour le groupe, est amorti linéairement sur une durée de 8 ans (durée d'utilité estimée).

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût initial diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées.

2.9 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition, majoré des frais accessoires et des autres coûts directement attribuables à l'actif, à leur coût de fabrication, en cas de production interne, ou à leur juste valeur, en cas de regroupements d'entreprises.

Les immobilisations corporelles sont ventilées en composants, lorsque les différences de durée d'utilisation attendue entre les composants et la structure principale peuvent être déterminées dès l'origine de manière fiable, et lorsque l'impact est significatif. La mise en œuvre de l'approche par les composants concerne essentiellement les constructions.

Les subventions d'investissement reçues sont présentées en capitaux propres. La quote-part de la subvention constatée en résultat est présentée en autres produits d'exploitation.

Les coûts d'entretien et de réparation courants sont constatés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les coûts ultérieurs ne sont immobilisés que lorsque les critères de comptabilisation des immobilisations corporelles sont satisfaits, notamment en cas de remplacement d'un composant identifié et significatif.

Les immobilisations corporelles sont à durée de vie définie, à l'exception des terrains.

La valeur au bilan des immobilisations corporelles correspond à leur coût initial, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées.

La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée par leur valeur brute. Un amortissement est constaté selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilisation suivantes :

⇒ Gros œuvre	25 à 30 ans
⇒ Second œuvre	10 à 15 ans
⇒ Agencements, installation divers	10 ans
⇒ Matériels techniques	5 à 8 ans
⇒ Matériels de transport	5 ans
⇒ Matériels de bureau	4 à 6 ans
⇒ Matériels informatiques	4 à 5 ans
⇒ Mobiliers de bureau	6 à 8 ans

Les modalités d'amortissement sont révisées chaque année. Les modifications sont constatées de manière prospective, lorsque l'impact est significatif. Aucune modification significative n'est intervenue sur les exercices présentés.

Les amortissements constatés pour des raisons uniquement fiscales (ex : amortissements dérogatoires) sont éliminés en consolidation.

Les coûts d'acquisition des actifs (droits de mutation ...) sont activés.

2.10 – Contrats de location

Les contrats de location sont immobilisés lorsqu'ils sont qualifiés de crédit-bail, c'est à dire lorsqu'ils ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens loués. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la pratique des normes ANC 2020-01 (ex : transfert automatique ou hautement probable de la propriété à la fin du bail, existence d'une option d'achat intéressante, la durée, la durée du bail recouvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur, la valeur actualisée des paiements minimaux est proche de la valeur vénale du bien loué à la date de conclusion du bail).

Les contrats de crédit-bail répondant aux critères du règlement ne sont retraités que lorsque l'impact est significatif. Les contrats de crédit-bail et assimilés sont constatés à l'actif pour la valeur de marché de l'actif, ou pour la valeur actualisée des paiements minimaux si elle est inférieure. La contrepartie étant constatée en dettes financières. Ils sont amortis selon les règles applicables à la nature du bien. Si le groupe

estime qu'il n'obtiendra pas la propriété de l'actif au terme du contrat, l'actif est amorti sur la base de la durée la plus courte entre la durée d'utilisation de l'actif et la durée du contrat.

Les charges de loyers sont ventilées entre la part liée au remboursement de l'emprunt, constatée en diminution de la dette, et la part liée aux frais financiers, reclassée en coût de l'endettement financier net.

Les contrats de location simple ne sont pas retraités à l'actif. Les charges de loyers sont maintenues en charges opérationnelles et réparties de manière linéaire sur la durée du contrat.

2.11 – Immobilisations financières

Les actifs financiers non courants sont constitués essentiellement :

- de titres des sociétés non consolidées,
- de dépôts et cautionnements,
- de prêts et créances immobilisées.

Ils sont comptabilisés à leur prix d'acquisition. Une dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.12 – Stocks (autres que les encours liés aux affaires)

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de matières premières et consommables sont valorisés au prix d'achat majoré des frais accessoires. Les stocks d'en-cours de production (comportant notamment les encours liés aux contrats constatés selon la méthode de l'achèvement, cf note 2.13) et de produits finis sont valorisés au coût standard de production. Le coût standard de production est calculé sur la base d'un niveau d'activité normal ; il incorpore les charges directes et indirectes de production.

Une dépréciation est constatée le cas échéant en tenant notamment compte d'indices de pertes de valeur tels que les perspectives de ventes, et/ou de consommation, ou l'antériorité des stocks.

2.13 – Comptabilisation du résultat sur les affaires

Comptabilisation du résultat sur les affaires :

Le Groupe distingue les contrats de courte durée et les contrats de longue durée. La distinction entre courte et longue durée dépend de plusieurs critères (activité, durée, montant).

Les **contrats de courte durée** sont comptabilisés selon la méthode à l'achèvement. Une facture à établir est constatée à la clôture, si l'affaire a été clôturée, mais non encore facturée. Dans les autres cas, les travaux en cours liés aux contrats de courte durée sont comptabilisés en stocks au bilan et les variations sont constatées en variation de stocks au compte de résultat.

Les **contrats de longue durée** sont comptabilisés en fonction de la méthode à l'avancement, lorsque les conditions définies par les principes comptables (estimation du résultat prévisionnel, ...) sont respectées. Dans ce cas, le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires et la marge à l'avancement.

Lorsque le montant déterminé selon la méthode de l'avancement est inférieur aux montants déjà facturés, un produit constaté d'avance est constaté pour le montant net (cf infra). Dans le cas contraire, l'écart est constaté en travaux restant à facturer, compris dans les factures à établir des comptes clients au bilan ; l'impact des variations de travaux restant à facturer est constaté en chiffre d'affaires au compte de résultat.

Produits constatés d'avance :

Les montants facturés d'avance (notamment dans le cas des contrats de courte durée non clôturés, et des contrats d'abonnement), ou lorsque le montant déterminé selon la règle de l'avancement est inférieur au montant du chiffre d'affaires déjà facturé, sont comptabilisés en produits constatés d'avance.

Avances financières :

Les avances financières reçues des clients sont constatées dans une rubrique spécifique, comprise dans les autres dettes.

Provisions (cf. note 17) :

→ Dépréciation des créances clients :

Une dépréciation est constatée, en fonction de la situation du client :

- les clients douteux (redressement judiciaire, ...) et les clients contentieux (procédure contentieuse engagée, ...) sont généralement provisionnés à 90% sauf situation particulière (garantie confirmée, ...),

- les autres clients sont provisionnés en fonction des retards de règlement, à des taux compris entre 20% (à partir de 6 mois de retard) et 90% (au-delà de 24 mois de retard) pour les sociétés françaises.

→ Provisions pour risques et charges :

Lorsque les données prévisionnelles mises à jour par affaire mettent en évidence une perte, une provision pour pertes à terminaison est constatée en provisions pour risques et charges.

2.14 – Trésorerie, équivalents de trésorerie et autres actifs financiers courants

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend essentiellement des soldes bancaires et des valeurs mobilières de placement offrant une grande liquidité, dont la date d'échéance est généralement inférieure à 3 mois lors de leur acquisition, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu, et soumis à un risque négligeable de perte de valeur.

Les valeurs mobilières de placement et les autres actifs financiers courants sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont constatées en produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. Une information spécifique est donnée en annexe sur la trésorerie ou les placements donnés en garantie ou soumis à des restrictions significatives.

2.15 – Avantages accordés au personnel

Avantages à court terme

- Les avantages à court terme (salaires, charges sociales, congés payés, primes sur objectifs, ...) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

Avantages postérieurs à l'emploi

- Les régimes à cotisations définies correspondent aux régimes de retraite légale et complémentaire. L'obligation du Groupe est limitée au versement de cotisations constatées en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.
- Régimes à prestations définies : les risques actuariels incombent au Groupe. Ils correspondent aux engagements de fin de carrière définis par les conventions collectives ou les accords d'entreprise, aux engagements de retraite à titre principal ou complémentaire, et aux régimes de couverture des frais médicaux des salariés retraités. L'engagement est calculé selon la méthode des unités de crédit projetées, constatées au prorata de l'ancienneté acquise, en tenant compte d'hypothèses actuarielles propres à chaque société (taux de mortalité, taux de turnover, taux d'actualisation et taux d'augmentation de salaire). Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

Paramètres	31-déc-24	31-déc-23
taux actualisation	3,30%	3,40%
taux croissance salaires	2,50%	2%-2,5%
taux charges sociales	38%-47%	35%-45%
taux mortalité	TF 20-22	TF 19-21
taux turn-over	par société MAJ en 2024	par société MAJ en 2023

Afin de déterminer le taux d'actualisation, le Groupe a analysé les différents taux existants liés aux émissions obligataires présentant un risque marginal (Ibbox, ...) et a retenu un taux d'actualisation tenant compte de la duration (11,7 ans en 2024 vs 10,9 ans en 2023).

Le groupe a opté pour différer les écarts actuariels, en appliquant la méthode du « Corridor ».

Les écarts actuariels sont constatés en résultat lorsque le montant des écarts actuariels différés à l'ouverture de l'exercice est supérieur au montant le plus élevé, calculé à l'ouverture de l'exercice, entre 10% de l'engagement global et 10% de la juste valeur des actifs du régime. Dans ce cas, le montant constaté en résultat correspond à cet excédent divisé par la durée d'activité moyenne attendue des bénéficiaires du régime.

Les coûts des services passés, liés à des modifications de régime, sont étalés sur la durée moyenne résiduelle d'acquisition des droits.

La réforme des retraites adoptée en France en avril 2024 et d'application au 1^{er} septembre 2023 a été traitée comme un changement de régime (impact : 1,4 m€ étalé sur environ 10 ans).

L'engagement est constaté au bilan en provisions pour risques et charges, pour le montant de l'engagement total, ajusté des écarts actuariels, du coût des services passés différés et de la juste valeur des fonds dédiés au financement des engagements.

La ventilation de la charge entre ses différentes composantes (coût des services rendus, coût financier, indemnités versées, écarts actuariels, ...) est donnée en annexe.

Autres avantages à long terme

Les autres avantages incluent notamment les médailles du travail et les primes d'ancienneté.

Les engagements correspondants sont comptabilisés en tenant compte d'hypothèses actuarielles, lorsque l'impact est significatif. Les écarts actuariels et les coûts des services passés sont constatés immédiatement en résultat.

Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail (exemple : indemnité de licenciement) sont provisionnées dès la mise en œuvre d'une procédure.

2.16 – Dotations aux amortissements liées à la réévaluation des constructions lors de l'entrée dans le périmètre

Compte tenu de l'impact significatif de la réévaluation des constructions lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation des 5 entités (cf note 13.3), le complément de dotation aux amortissements lié à cet écart de réévaluation a été présenté sur une ligne spécifique du compte de résultat.

2.17 – Provisions (hors engagement de retraite), actifs et passifs éventuels

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du groupe, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions comprennent principalement :

- Les provisions pour risques liées aux affaires (responsabilité civile, franchise matériels, ...), déterminées en fonction des franchises prévues dans les contrats d'assurance,
 - les provisions pour risques spécifiques clients, liées à des litiges commerciaux, déterminées au cas par cas,
 - les provisions pour prestations restant à fournir, lorsque l'affaire a été clôturée, déterminées sur la base des travaux restant à effectuer,
 - les provisions pour pertes à terminaison, sur la base du résultat ré estimé par affaires (cf. note 2.13),
 - les provisions pour autres litiges (notamment litiges prud'homaux) qui sont déterminées au cas par cas en fonction du risque estimé,
- les provisions pour restructurations, qui sont constatées dès que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé, et que la mise en œuvre interviendra dans des délais courts,
- les provisions pour risques fiscaux, notamment dans le cadre d'un contrôle fiscal, en fonction du risque estimé par le Groupe en relation avec ses conseillers externes,
- Les provisions constatées pour des raisons uniquement fiscales dans les comptes sociaux des filiales sont éliminées en consolidation. Une information est donnée en annexe sur les actifs et passifs éventuels, lorsque l'impact est significatif, sauf si la probabilité de survenance est faible.

2.18 – Impôts sur les bénéfices

Impôts exigibles

Depuis le 01/01/2022, la tête du groupe d'intégration fiscale est l'entité mère de Apave SA, HOLDAPAVE. Auparavant, la tête du groupe d'intégration fiscale était Apave SA. Le résultat fiscal des sociétés membres du groupe fiscal est déterminé comme si les sociétés étaient imposées séparément. Ainsi, les boni / mali liés à l'intégration fiscale ne sont pas constatés au niveau du Groupe APAVE.

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en fonction des derniers taux d'impôt en vigueur à la date de clôture de chaque exercice, applicables à la période de reversement attendue. Ils ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont comptabilisés sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs consolidés, à l'exception de celles liées aux écarts d'acquisition, et aux bénéfices non distribués des sociétés consolidées (sauf lorsque la distribution est prévisible).

Les différences correspondent à des retraitements de consolidation (impact de la constatation à la juste valeur des actifs et passifs lors de l'entrée dans le périmètre, extourne des amortissements dérogatoires, élimination des résultats de cessions internes, indemnités de départs à la retraite non comptabilisées en social, ...), ou à des réintégrations / déductions fiscales temporaires (provisions et charges non déductibles, participation des salariés,...), et à des retenues à la source non récupérables au titre de distributions de dividendes prévues sur l'exercice suivant.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils pourront être imputés sur des différences taxables futures, où lorsqu'il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement par imputation sur des résultats futurs dont les échéances sont proches, ou en cas de possibilités de gestion fiscale à l'initiative du groupe.

Les résultats fiscaux futurs sont pris en compte en fonction d'un horizon prévisible, au regard des prévisions disponibles, qui dépend des sociétés du Groupe, qui ne dépasse généralement pas 5 ans. L'analyse est effectuée au niveau du groupe fiscal dans le cas des sociétés comprises dans un même périmètre d'intégration fiscale sauf dans le cas des différences temporaires utilisables au niveau de l'entité. Les possibilités d'imputation sur des résultats futurs tiennent compte des règles existantes en matière d'utilisation de déficits fiscaux (plafonnement, ...).

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés par entité fiscale, quelle que soit leur échéance, dès lors que l'entité fiscale a le droit de procéder à la compensation de ses actifs et passifs d'impôts exigibles, et que les actifs et passifs d'impôts différés concernés sont prélevés par la même administration fiscale.

2.19 – Actions propres

Il n'existe pas d'actions propres à la clôture 2024 et 2023 au niveau d'APAVE SA.

2.20 – Emprunts bancaires

Les frais d'émission d'emprunts sont étalés sur la durée de l'emprunt.

2.21 – Instruments financiers

Le groupe n'a pas mis en place d'instruments de couverture sur les exercices présentés.

2.22 – Autres produits, dotations aux provisions, participation des salariés

Les transferts de charges sont présentés autres produits d'exploitation. Les dotations aux provisions sont présentées nettes des reprises. La participation des salariés est présentée en résultat d'exploitation.

2.23 – Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend les produits et charges inhabituels, peu fréquents et de montant significatif, tels que :

- les résultats de cession des actifs, y compris des titres consolidés,
- les dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles répondant à cette définition,
- les coûts nets liés à des restructurations significatives (fermetures de sites, plan social, ...),
- les coûts liés à un litige exceptionnel dans son montant.

Les dépréciations des écarts d'acquisition sont présentées sur une ligne spécifique du compte de résultat.

2.24 – Tableau des flux de trésorerie consolidés

Le tableau des flux de trésorerie est présenté conformément à la méthodologie des comptes consolidés.

Les flux de trésorerie de l'exercice sont ventilés entre les flux générés par l'activité, par les opérations d'investissement et par les opérations de financement.

Le tableau des flux de trésorerie est établi notamment à partir des règles suivantes :

- la trésorerie nette correspond au net des positions débitrices et créditrices,
- les plus et moins-values sont présentées pour leur montant net d'impôt, lorsque la société constate un impôt,
- les provisions sur actifs circulants sont constatées au niveau de la variation des flux d'exploitation du besoin en fonds de roulement, et sont rattachées aux postes d'actifs correspondants (stocks, clients, autres créances),
- les acquisitions d'immobilisations sont présentées nettes de variation des dettes sur acquisition d'immobilisations. Les produits de cession sont présentés nets des variations des créances sur cessions d'immobilisations,
- l'incidence des variations de périmètre est présentée pour un montant net dans les flux d'investissement. Elle correspond au prix effectivement payé / encaissé au cours de l'exercice, ajusté de la trésorerie active / passive cédée / acquise,
- les flux liés aux intérêts reçus sont classés en flux liés à l'activité, et ceux liés aux intérêts versés sont présentés en flux liés au financement.

2.25 – Apports de titres

Mise en œuvre des principes généraux dans le cadre des apports de titres effectués le 27 février 2011 :

Les apports des titres des 5 entités ont été réalisés aux valeurs réelles. La valeur réelle de chaque entité a été déterminée par un expert. Les valeurs d'apports ont été confirmées par un commissaire aux apports intervenu dans le cadre de l'augmentation de capital mentionnée ci-dessus, liée aux apports.

L'affectation du prix d'acquisition a été effectuée sur la base de l'analyse de l'expert. Cette analyse a conduit à identifier des écarts de réévaluation essentiellement sur les postes suivants : constructions (sur la base d'un rapport effectué par un expert immobilier intervenu en 2010 sur le Groupe, dans la perspective du rapprochement des 5 entités), engagements de fin de carrière, retraitements d'homogénéisation des principes comptables (notamment sur la reconnaissance du chiffre d'affaires et les dépréciations / provisions), réévaluation de certaines dettes financières à la juste valeur, et impôts différés correspondants.

L'écart entre la valeur d'apport et la juste valeur de chacune des 5 entités a été affecté en écarts d'acquisition, dont le détail par entité est rappelé ci-dessous.

La réorganisation des activités du groupe menée en France en 2023 (projet *Opéra*) a conduit à filialiser (i) au sein d'Apave Infrastructures et Construction France, les activités d'inspection et autres activités liées au domaine des infrastructures et de la construction et (ii) au sein d'Apave Exploitation France, toutes les autres activités. Cette réorganisation entraîne une modification de la ventilation des UGT correspondantes, sans modification de l'écart d'acquisition global initial.

La répartition existante au 31/12/2022 avant opérations de filialisation est présentée pour rappel dans le tableau ci-dessous :

en K€	% des titres acquis	Valeur des titres reçus par apports	Ecarts d'acquisition
APAVE SUDEUROPE SAS	100,00%	64 000	28 629
APAVE NORD OUEST SAS	99,98%	53 984	20 527
APAVE INTERNATIONAL SAS	100,00%	19 000	11 641
APAVE PARISIENNE SAS	100,00%	57 000	18 433
APAVE ALSACIENNE SAS	100,00%	28 000	1 960
TOTAL		221 984	81 190

Les entités Apave SudEurope, Apave Nord-Ouest, Apave Parisienne, et Apave Alsacienne continuent d'exister juridiquement, en conservant une activité immobilière. Aucune quote-part des écarts d'acquisition d'origine n'a été affectée à ces entités : en effet, la fraction du prix d'acquisition liée à la plus-value immobilière à la date d'acquisition avait été allouée aux actifs immobiliers.

L'affectation des écarts d'acquisition initiaux, après filialisation, est présentée ci-dessous (ventilation effectuée sur la base des justes valeurs en 2023) :

en K€	Ecarts d'acquisition
APAVE EXPLOITATION France SAS	56 890
APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION France SAS	12 659
APAVE INTERNATIONAL SAS	11 641
TOTAL	81 190

Note 3 – Périmètre de consolidation

3.1 – Sociétés détenues directement par Apave SA

Le détail du périmètre de consolidation est donné en note 26.

Sociétés détenues directement par Apave SA		% d'intérêt		% de contrôle	
Sociétés	Méthode Consolidation	déc-24	déc-23	déc-24	déc-23
APAVE Exploitation France	Intégration Globale (IG)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
APAVE Infrastructure et Construction France	Intégration Globale (IG)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
APAVE DIGITAL	Intégration Globale (IG)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Certifer SA	Intégration Globale (IG)	41,18%	41,18%	41,18%	41,18%
APAVE Alsacienne SAS	Intégration Globale (IG)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
APAVE Parisienne SAS	Intégration Globale (IG)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
APAVE Nord Ouest SAS	Intégration Globale (IG)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
APAVE Sud-Europe SAS	Intégration Globale (IG)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
APAVE Développement	Intégration Globale (IG)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
APAVE International SAS	Intégration Globale (IG)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
OSAC Apave Aéroservice	Intégration Globale (IG)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

(1) Apave Développement SAS détient par ailleurs 28,82% de Certifer SA

3.2 – Sociétés mises en équivalence et intégrées proportionnellement

Les sociétés mises en équivalence sont :

- ISQ E-Learning : Taux de contrôle de 35%
- Certifer Turquie : Taux de contrôle de 49%
- Total Service Partner AS : Taux de contrôle de 32,5%

Les sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle sont :

- LSTI, détenue à 49% par Apave Digital, ainsi que sa filiale LSTI Worldwide
- SixFoisSept, détenue à 50% par Apave Digital
- InspeXion, détenue à 50% par Apave Digital

Certifer SA, détenue à 70% en direct depuis le 1 décembre 2023 ainsi que les 15 entités détenues par elle, ont été consolidées, à compter du 31/12/2023, selon la méthode de l'intégration globale.

3.3 – Evolution du périmètre de consolidation

Les variations de périmètre suivantes sont intervenues au cours de l'exercice 2024 :

- Acquisition à 100% d'actifs de l'association APTH (Association pour la Prévention dans les Transports d'Hydrocarbures), basée en France.
- Renforcement de la participation dans la société Rhexis (de 67% à 75%) via rachat d'actions à l'actionnaire minoritaire
- Acquisition à 76% de la société PIM (Plant Integrity Management), basée en Ecosse. Les 24% restants faisant l'objet d'options d'achat / de vente au profit d'Apave / des minoritaires, sur une période 3 ans à compter de 2025 (à hauteur de 8% par an)
- Acquisition des derniers 10% de la société Tecno Piemonte, portant le total de la participation de CPM Apave Italia dans cette société à 100% (vs 90% en 2023)
- Augmentation de la participation dans la société Trainor Group SAS (de 93,89% à 94,45%) via rachat de minoritaires
- Augmentation de la participation dans la société Certifer Algérie (de 37,69% à 66,5%) via rachat de minoritaires
- Acquisition complémentaire de 49% de la société BCS, portant la participation d'Apave Développement dans cette société à 100% (vs 51% en 2023)
- Acquisition à 100% de la société PPL Training en Angleterre
- Acquisition à 100% de la société ERASM, basée en France et renommée Certifer Solutions France
- Acquisition à 100% de la société Isocert, basée en Pologne
- Acquisition à 100% de la société CND Services, basée en Italie
- Acquisition à 100% de la société IRISNDT Inspection & Engineering, basée au Canada avec des filiales aux Etats-Unis, en Australie et en Grande-Bretagne
- Cession de 51% de l'entité Apave Guyana, le groupe détenant désormais 49% de celle-ci

Par ailleurs, les sorties de périmètre suivantes ont eu lieu au cours de l'exercice 2024 :

- Cession de l'entité Apave Ghana Inspection
- Absorption de CAT 3AE par Apave exploitation France
- Liquidation de l'entité Apave Qatar

Note 4 – Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité

Le chiffre d'affaires ventilé par zones géographiques est donné dans le tableau ci-après :

En Keuros	Total	Europe	Afrique	Asie	Océanie	Moyen-Orient	Amérique	Océan Indien
2024	1 412 396	1 216 918	62 739	38 470	8 364	58 915	19 868	7 122
2023	1 202 334	1 054 370	73 994	23 165	7 010	33 681	3 592	6 522

Note 5 – Production immobilisée

La production immobilisée 2024 est principalement liée aux projets informatiques. Elle s'élève à 28,615 K€ en 2024 (24,058 K€ en 2023).

La production immobilisée provient notamment du projet « Gingko / Héraclès » qui vise à :

- l'uniformisation de l'outil de gestion des affaires « Héraclès », basé sur la technologie Mainta,
- l'intégration d'un modèle de données unique avec deux impératifs : la qualité des données et la satisfaction clients (One Data),
- la ré-urbanisation du système d'information pour simplifier les échanges entre les différentes « briques » logicielles,
- l'externalisation des infrastructures vers le Cloud pour gagner en sécurité.

Note 6 – Achats consommés, autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes sont constitués principalement d'honoraires, de frais de postes et télécommunications, de frais bancaires.

En Keuros	2024	2023
Achats consommés et variations de stocks	(50 460)	(46 246)
Sous-traitance et assimilés	(174 529)	(144 672)
Locations immobilières	(29 097)	(26 434)
Locations autres	(51 487)	(39 917)
Entretien et maintenance	(28 480)	(22 478)
Assurances	(27 722)	(26 566)
Personnel extérieur	(2 046)	(1 966)
Frais de transports	(69 524)	(63 331)
Autres achats et charges externes	(44 498)	(40 298)
Total	(477 843)	(411 908)

Note 7 – Frais de recherche et développement

Le Groupe a essentiellement une activité de services. Certaines filiales ont une activité de recherche et développement, dont l'impact est globalement non significatif.

Note 8 – Autres produits et charges d'exploitation et créances irrécouvrables

8.1 – Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation sont donnés dans le tableau ci-après :

En Keuros	2024	2023
Transferts de charges	10 603	8 871
Autres produits d'exploitation	5 737	4 847
Autres charges d'exploitation	(3 141)	(3 518)
Total	13 198	10 200

Les transferts de charges correspondent essentiellement aux remboursements reçus (au titre des dépenses de formation, des indemnités de départ remboursées par les fonds, ...) et des avantages en nature au titre des véhicules.

Les charges d'exploitations sont principalement liées aux sinistres, provisionnés pour l'essentiel, et les régularisations diverses et incluent des pertes de changes relatives à des opérations commerciales (672 k€ en 2024 et 656 k€ en 2023). Les autres produits d'exploitation intègrent notamment des régularisations diverses (extournes de clients créditeurs anciens, ...) et des gains de changes relatifs à des opérations commerciales (852 k€ en 2024 et 799 k€ en 2023).

8.2 – Créances irrécouvrables nettes des dotations / reprises

L'impact des créances irrécouvrables nettes des dotations / reprises est en augmentation sensible (6,223 k€ en 2024 vs 4,866 k€ en 2023). Cette variation d'un exercice à l'autre se traduit par une augmentation de la sinistralité (les pertes sur créances irrécouvrables sont en augmentation de 1,122 k€).

Note 9 – Dotations nettes aux provisions sur actifs circulants et pour risques et charges (hors créances clients)

Les dotations nettes aux provisions sur actifs circulants et pour risques et charges sont données dans le tableau ci-après :

En Keuros	2024	2023
Dotation nette aux provisions pour risques et charges	(9 800)	(11 070)
Dotation nette aux provisions sur stocks et encours	352	(205)
Dotation nette aux provisions sur autres actifs circulants	-	-
Total	(9 448)	(11 275)

La baisse de la dotation nette aux provisions pour risques et charges entre 2023 et 2024 (- 1,270 k€) provient notamment d'une moindre dotation nette aux provisions pour indemnités de fin de carrière (- 730 k€), celle-ci résultant principalement d'un montant d'indemnités versées en hausse vs 2023 (cf note 17.2).

Note 10 – Résultat financier

Le détail des produits et charges financières est donné dans les tableaux ci-après :

En Keuros	2024	2023
Dividendes reçus de sociétés non consolidées	(1)	(1)
Produits des placements de trésorerie et assimilés	1 186	185
Intérêts sur emprunts et assimilés	(9 945)	(5 020)
Autres produits financiers	1 635	1 537
Autres charges financières	(988)	(401)
Résultats de change net	510	(3 491)
Provisions financières nets	(680)	(560)
Résultat financier	(8 283)	(7 750)

La variation positive du résultat de change net provient principalement de la dépréciation de la monnaie angolaise (AOA) qui a été moins importante en 2024 par rapport à 2023. Les dettes de l'entité ISQ Apave Angola contractées en EUR auprès d'Apave International SAS se sont ainsi sensiblement réévaluées en AOA, générant des pertes de change au niveau de la filiale. L'effet inverse s'était produit en 2023 chez ISQ Apave Angola (perte de change).

Note 11 – Résultat exceptionnel

Le détail des produits et charges exceptionnel est donné dans les tableaux ci-après :

Montant en K€	Réel 2024	2023
PV / (MV) sur ventes de cession immobilisations corporelles	(315)	86 573
Indemnité transactionnelles (licenciements, condamnations CPH...)	(1 527)	(1 059)
Litiges	(200)	(751)
Risque CP sur longue maladie	(560)	
Liquidations / Cessions entités & Restructurations	1 191	(6 734)
FCPE - Decote de 30% sur actions Apave SA		(1 139)
Assistance Exceptionnelle (déploiement Héraclès, Opéra ...)	(765)	(1 503)
Contrôles fiscaux / dégrèvement fiscal / amendes et pénalités fiscales	(178)	(786)
Formation Managers	(686)	(930)
Coûts de développement IT mis au rebut		(14 275)
Doubles loyers	(494)	(200)
Charges sur exercices antérieurs	(367)	(1 404)
Divers	(1 050)	(1 013)
Total résultat exceptionnel	(4 952)	56 779

Note 12 – Impôt sur le résultat

12.1 – Taux d'impôt

Le taux d'impôt différé retenu par les sociétés françaises qui représentent la part la plus significative de la charge d'impôt exigible et différé, s'élève à 25 % en 2024 (idem 2023).

Depuis 2022, le groupe a perdu le bénéfice de l'intégration fiscale, qui se situe désormais au niveau de HOLDAPAVE.

L'impôt différé à long terme est constaté à 25% au 31 décembre 2024 (idem 31 décembre 2023).

12.2 – Détail de l'impôt comptabilisé

En Keuros	2024	2023
Impôt exigible	(34 103)	(50 107)
Impôt différé	6 961	10 468
Total impôt	(27 142)	(39 639)

12.3 – Rapprochement impôt théorique / impôt réel

En Keuros	31-déc-24	31-déc-23
Résultat Net	29 805	38 501
Intérêts minoritaires	2 995	2 912
Impôts sur les bénéfices	27 142	39 639
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(139)	(47)
Charges et produits sur écarts d'acquisition	8 682	21 428
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	68 485	102 433
Charge d'impôt théorique à	(17 121)	(25 608)
Différences permanentes	(9 180)	(2 627)
Reports déficitaires antérieurs activés	0	820
Reports déficitaires non activés	(4 961)	(7 993)
Différence de taux d'impôt	(771)	(1 510)
Credit d'impôt (dt CICE) et retenue à la source	196	(201)
Impôt forfaitaire - sociétés étrangères	(22)	(25)
Autres	4 717	(2 495)
Charge d'impôt réelle	(27 142)	(39 639)
Taux d'impôt effectif	-39,63%	-38,70%

Note 13 – Actifs immobilisés

13.1 – Ecart d'acquisition

Le Groupe a organisé son activité autour de 6 pôles :

Pôle France avec les 2 entités suivantes : Apave Exploitation France et Apave Infrastructure et Construction France et leurs filiales
Pôle Développement regroupant Apave Développement et ses filiales
Pôle Digital regroupant Apave Digital et ses filiales



Pôle International regroupant Apave International et ses filiales
Pôle Apave North America
Pôle OSAC

Ces pôles constituent les unités génératrices de trésorerie (UGT) du groupe APAVE. Comme indiqué en note 2.6, le groupe a décidé de ne plus appliquer d’amortissement mais de procéder à une évaluation annuelle de ceux-ci, via un test de dépréciation. Celui-ci a conduit le groupe à déprécier des écarts d’acquisition à hauteur de 9,190 k€ en 2024 vs 21,663 k€ en 2023.

En K€	2024	2023
Au 1er Janvier	251 583	128 275
Acquisitions	252 665	151 439
Dépréciation	(9 190)	(21 663)
Autres	(43 204)	(6 468)
Au 31 décembre	451 854	251 583



en K€	Valeur Brute	Cumul Amort & Deprec.	déc.-23	Dépréciation	Entrée de périmètre	écarts de conversion et Autres	déc.-24
APAVE EXPLOITATION FRANCE	58 054	(14 133)	43 921	-	-	321	44 242
CAT 3AE FORMATIONS	321	-	321	-	-	(321)	-
C.A.T. PRO	389	-	389	-	-	-	389
APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION FRANCE	12 918	(3 145)	9 773	-	-	-	9 773
INSPECTFORLESS	2 423	(2 423)	-	-	-	-	-
APAVE PERFORMANCES IMMO	2 658	-	2 658	-	-	-	2 658
APAVE MONACO	1	-	1	-	-	-	1
APAVE NDT (Non Destructive Testing)	1 497	(1 497)	-	-	-	-	-
APAVE DEVELOPPEMENT	146	-	146	-	-	-	146
SOPEMEA	10 657	(10 657)	-	-	-	-	-
BLUE2BGREEN	-	-	-	-	-	-	-
APAVE DIAGNOSTICS	0	-	0	-	-	-	0
RSE FRANCE	89	(89)	-	-	-	-	-
PARC	3 285	-	3 285	-	-	-	3 285
CERTIFER SA	879	-	879	-	-	-	879
CERTIFER ITALIA	219	-	219	-	-	-	219
BELGORAIL	2 972	-	2 972	-	-	-	2 972
VARIABLE	5 754	(5 754)	-	-	-	-	-
BCS	936	-	936	-	760	-	1 697
CERTIFER DEUTSCHLAND GMBH	2 276	-	2 276	-	-	-	2 276
ERC GmbH	610	-	610	-	-	-	610
SIXFOISSEPT	373	-	373	-	-	-	373
AXESSIM	1 488	-	1 488	-	250	-	1 738
CERTIFER HHC DRS BV	3 325	-	3 325	-	125	-	3 450
RHEXIS	1 086	-	1 086	-	179	-	1 266
OPPIDA	12 764	(3 829)	8 935	(2 000)	-	-	6 935
LSTI	1 644	-	1 644	-	-	-	1 644
LSTI WORLDWIDE	535	-	535	-	-	-	535
INSTITUT AERO FORMATION	5 473	-	5 473	-	-	-	5 473
AERO TRAINING CENTER	325	-	325	-	-	-	325
CERTIFER NORDICS	2 543	-	2 543	-	-	-	2 543
CERTIFER SOLUTIONS NORGE	2 374	-	2 374	-	-	-	2 374
CERTIFER SOLUTIONS SVERIGE	1 918	-	1 918	-	-	-	1 918
CERTIFER FRANCE	-	-	-	-	-	-	-
APTH	-	-	-	-	-	920	920
CERTIFER SOLUTIONS FRANCE	-	-	-	-	598	-	598
APAVE INTERNATIONAL	12 060	(12 060)	-	-	-	-	-
APAVE CERTIFICATION ITALIA	1 426	-	1 426	-	-	-	1 426
APAVE MARE	170	(150)	20	-	-	(0)	20
AGTS COTE D'IVOIRE	410	(407)	3	-	-	-	3
APAVE SAHEL	(0)	-	(0)	-	-	-	(0)
AGTS SENEGAL	68	-	68	-	(16)	-	52
ISOAPAVE ANGOLA	-	-	-	-	-	-	-
APAVE TUNISIE	57	-	57	-	10	-	67
APAVE GULF	1 690	(500)	1 190	(1 190)	-	-	-
TOPCO APVME DMCC	6 387	-	6 387	-	48	(1 421)	5 014
LONESTAR TECHNICAL & INDUSTRIAL SERVICES	3 977	-	3 977	-	3 008	(5 838)	1 146
PLANT INTEGRITY MANAGEMENT	-	-	-	-	2 943	-	2 943
APAVE JAPAN	157	(125)	31	-	-	0	32
APAVE ASSESSMENTS INDIA	1 566	(1 566)	-	-	-	-	-
GEECY APAVE PRIVATE	1 736	(1 737)	(0)	-	-	-	(0)
APAVE TIV ASIA PTE	14 161	-	14 161	-	(104)	(3 899)	10 157
EUROCONTROL SA	7 693	-	7 693	-	-	-	7 693

en K€	Valeur Brute	Cumul Amort & Deprec.	déc.-23	Dépréciation	Entrée de périmètre	écarts de conversion et Autres	déc.-24
TECNO PIEMONTE Spa	2 813	-	2 813	-	1 701	-	4 514
NUMIP	4 936	-	4 936	-	-	-	4 936
APAVE TIV INTERNATIONAL	154	-	154	-	(154)	-	-
APAVE TIV NORTH AMERICA	1 658	-	1 658	-	-	(168)	1 490
APAVE TIV UK	2 467	-	2 467	-	145	(1 539)	1 073
PPL TRAINING	-	-	-	-	33 872	-	33 872
OSAC	460	(115)	345	-	-	-	345
APAVE ARABIA FOR BUSINESS SERVICES	2 586	-	2 586	-	91	(1 058)	1 619
APAVE TIV QATAR	2 623	-	2 623	-	600	(1 864)	1 360
CND SERVICES	-	-	-	-	3 173	-	3 173
ISOCERT	-	-	-	-	6 327	95	6 422
A/S BALTIC CONTROL GROUP	22 889	-	22 889	(6 000)	(2 005)	(8 442)	6 442
TRAINOR GROUP AS	63 762	-	63 762	-	303	(16 940)	47 126
TRAINOR ELSIKKERHET AS	-	-	-	-	-	-	-
SYSTEMICS PAB	13 932	-	13 932	-	-	(7 990)	5 941
IRISNDT INSPECTION & ENGINEERING	-	-	-	-	205 752	-	205 752
Total Goodwill	309 769	(58 186)	251 583	(9 190)	257 607	(48 145)	451 854

13.2 – Immobilisations incorporelles

En K€	31-déc-23	Variation de périmètre	Acquisitions / dotation	Cessions / reprise	Virement de cpte à cpte	Ecart de conversion	Autres	31-déc-24
Concessions, brevets & droits similaires	151 379	10 926	33	(1 492)	64 269	133	2	225 249
Droit au bail	127	-	-	-	-	3	-	130
Fonds commercial	-	-	2 395	-	(2 395)	-	-	0
Ecart d'acquisition	309 769	252 082	-	-	(48 800)	320	920	519 231
Immobilisations incorporelles en cours	35 501	-	28 800	-	(54 302)	-	-	9 999
Avances et acomptes s/immos. incorporelles	27	-	198	(25)	(2)	-	-	198
Autres immobilisations incorporelles	40 136	33 220	3 878	(197)	54 695	192	127	132 049
Valeur brute	536 939	296 228	35 304	(1 714)	13 464	647	1 048	886 857
Amortissements des concessions et droits similaires	(80 542)	(977)	(23 157)	733	(800)	(97)	0	(104 841)
Amortissements des autres immo	(5 719)	(56 659)	(6 084)	39	49 608	1 135	-	(17 680)
Amort/Pertes val. écart d'acquisition	(58 185)	-	(9 190)	-	-	(1)	-	(67 377)
Autres amortissements sur immo. Incorp.	(5 710)	(13 421)	(693)	50	(0)	41	-	(19 734)
Amortissement	(150 156)	(71 057)	(39 125)	822	48 808	1 078	0	(209 632)
Valeur nette	386 783	225 170	(3 821)	(892)	62 272	1 725	1 048	677 225

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles sont principalement liées à :

- Apave SA 25,160 k€ (développements informatiques)
- Division Apave Développement 733 k€ (développements informatiques)

13.3 – Immobilisations corporelles

En K€	31-déc-23	Variation de périmètre	Acquisitions / dotation	Cessions / reprise	Virement de cpte à cpte	Ecart de conversion	Autres	31-déc-24
Terrains	7 741	-	256	(20)	145	0	-	8 123
Aménagements des terrains	585	-	35	-	18	-	-	639
Constructions	129 420	22 033	3 930	(1 403)	4 237	233	-	158 449
Installations, agencements, aménagements constructions	31 683	3 499	993	(551)	257	14	-	35 894
Matériels et instruments de mesure	152 201	52 244	9 100	(2 182)	56 988	2 948	-	271 299
Matériels de transport	11 557	14 561	1 892	(962)	24 808	1 196	-	53 052
Matériel et mobiliers de bureau	45 853	6 934	3 377	(2 186)	1 216	324	-	55 519
Immobilisation corporelles en cours	7 009	85	1 408	-	(7 521)	-	-	981
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	249	-	504	(241)	(114)	-	-	398
Autres immobilisations corporelles	20 864	84 290	1 937	(437)	(79 231)	(1 862)	-	25 561
Valeur brute	407 163	183 644	23 433	(7 981)	801	2 853	-	609 914
Amortissements des aménagements de terrains	(461)	-	(25)	0	-	-	-	(485)
Amortissements des constructions	(83 215)	(3 952)	(4 884)	1 476	(986)	(111)	-	(97 673)
Amortissements des IAA de constructions	(21 825)	(1 768)	(1 776)	459	(61)	11	-	(24 960)
Amortissements des matériels de transports	(8 108)	(11 494)	(2 237)	919	(12 829)	(696)	-	(34 446)
Amortissement Mobilier de bureau	(37 597)	(2 142)	(3 028)	2 064	203	(230)	-	(40 731)
Amortissements des matériels et instruments de mesure	(114 935)	(38 751)	(9 337)	2 159	(36 449)	(1 845)	0	(199 156)
Prov.dépréciation immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres amortissements et dépréciations	(13 795)	(98)	(2 066)	422	926	(6)	-	(14 116)
Amortissements et dépréciations	(285 436)	(58 205)	(23 353)	7 500	(49 197)	(2 877)	0	(411 567)
Valeur nette	121 727	125 439	80	(481)	(48 396)	(23)	0	198 347

Les principales acquisitions de l'exercice portent sur des matériels et instruments de mesure pour APAVE Exploitation France (3,338 k€), la Division Apave International (3,783 k€) ainsi que la Division Apave Développement (1,587 k€).

Les constructions correspondent principalement aux travaux effectués sur les bâtiments gérés par Apave SudEurope (3,091 k€).

Les matériels correspondent à des matériels et outillages de mesure (liés aux laboratoires), des matériels pédagogiques, etc.

Les dotations aux amortissements et dépréciation sont constatées en résultat d'exploitation.

Il n'y a pas eu de frais financier activés dans les immobilisations comptabilisées au bilan du groupe.

Les immobilisations corporelles financées par crédit-bail concernent essentiellement les constructions et les matériels. Le détail des valeurs brutes et des amortissements est donné dans le tableau ci-après :

En K€	31-déc-23	Variation de périmètre	Acquisitions / dotation	Ecart de conversion	Autres	31-déc-24
Terrains	1 557	-	-	-	-	1 557
Aménagements des terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions	17 520	-	(414)	12	(311)	16 806
Installations, agencements, aménagements constructions	-	-	-	-	-	-
Matériels et instruments de mesure	8 537	-	-	-	(1 104)	7 433
Matériels de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel et mobiliers de bureau	6 818	-	-	-	(1 556)	5 262
Autres immobilisations corporelles	495	-	-	-	-	495
Valeur brute	34 927	-	(414)	12	(2 971)	31 553
Amortissements des aménagements de terrains	-	-	-	-	-	-
Amortissements des constructions	(15 052)	-	(151)	(6)	82	(15 127)
Amortissements des IAA de constructions	(51)	-	-	-	-	(51)
Amortissements des matériels de transports	-	-	-	-	-	-
Amortissement Mobilier de bureau	(6 817)	-	-	1 535	1 535	(5 283)
Amortissements des matériels et instruments de mesure	(8 334)	-	(154)	1 104	1 104	(7 384)
Prov.dépréciation immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
Autres amortissements et dépréciations	(495)	-	-	-	-	(495)
Amortissements et dépréciations	(30 749)	-	(305)	2 633	2 721	(28 340)
Valeur nette	4 178	-	(719)	2 645	(250)	3 213

13.4 – Sociétés mises en équivalence et autres immobilisations financières

En K€	31-déc-23	Quote-part dans les résultats 2024	Distribution	Ecart de conversion	Autres mouvements	31-déc-24
ISQ E-LEARNING	410	57	(35)	-	-	432
CERTIFER DEMIRYOLLARI	10	91	-	(7)	71	165
DENETIM VE	36	2	-	(2)	(2)	34
TOTAL SERVICE PARTNER AS	77	(10)	(77)	0	-	-
CERTIFER ALGERIE						
Valeur nette	534	139	(112)	(8)	69	631

Le chiffre d'affaires, le résultat net et les capitaux propres des filiales mises en équivalence ne sont pas communiqués, compte tenu de leur impact non significatif.

13.5 – Immobilisations financières

En K€	31-déc-23	Acquisitions dotations	Cessions reprises	Ecart de conversion	Autres mouvements	31-déc-24
Titres de participations consolidés	(3)	5 095	(3)	(2 152)	(2 952)	(15)
Titres de participation hors groupe	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations non consolidées	734	1 541	(41)	12	(30)	2 217
Autres titres immobilisés	1 891	18	(77)	11	26	1 869
Dépôts cautionnements et autres actifs financiers	7 308	14 746	(4 542)	(49)	254	17 716
Valeurs brutes	9 930	21 400	(4 663)	(2 178)	(2 702)	21 787
Provisions pour dépréciation titres de participations non consolidés	(537)	(22)	-	(0)	-	(559)
Provisions pour dépréciation des autres actifs financiers	(658)	-	0	(0)	(10)	(668)
Provisions pour dépréciation	(1 195)	(22)	0	(0)	(10)	(1 227)
Valeur nette	8 735	21 378	(4 663)	(2 179)	(2 712)	20 561

Les sociétés non consolidées sont non significatives.

Note 14 – Actifs circulants

14.1 – Stocks et en-cours

En K€	2024	2023
Prestations de services en cours	50 596	47 652
Matières premières et autres approvisionnements	6 163	3 075
Valeur brute	56 758	50 727
Provisions pour dépréciation des prestations de services en-cours	(1 347)	(1 602)
Provisions pour dépréciation des matières premières et autres approvisionnements	(228)	(220)
Provisions pour dépréciation	(1 575)	(1 821)
Valeur nette	55 183	48 906

Les encours sont liés uniquement aux contrats de courte durée non clôturés.

Il n'y a pas eu de frais financiers activés dans les en-cours comptabilisés au bilan du groupe.

14.2 – Clients et comptes rattachés

En K€	2024	2023
Créances clients	568 024	497 536
dont factures à établir	94 825	81 601
Valeur brute	568 024	497 536
Dépréciation clients	(34 162)	(31 496)
dont provisions travaux à facturer	(3 007)	(3 724)
Dépréciations	(34 162)	(31 496)
Valeur nette	533 862	466 040

14.3 – Autres créances et comptes de régularisation

En K€	2024	2023
Fournisseurs débiteurs, acomptes fournisseurs	5 545	4 603
Créances sur personnel & organismes sociaux	2 816	4 042
Créances fiscales hors impôts sur les sociétés	66 078	40 463
Etat, impôt sur les bénéfices	6 525	2 901
Charges constatées d'avance	20 005	10 715
Créances sur cessions d'actifs	986	3 705
Impôts différés actifs	20 429	14 158
Autres créances	27 066	23 186
Valeur brute des actifs courants	149 451	103 772
Dépréciation autres créances courantes	(1 389)	(1 203)
Autres actifs courants	148 061	102 568

Les autres créances ont une durée essentiellement inférieure à un an. Les autres créances échues et non dépréciées ne sont pas significatives.

Note 15 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

En K€	2024	2023
Valeurs mobilières	35 842	5 728
Comptes courants bancaires et disponibilités	108 358	101 759
Trésorerie et équivalents de trésorerie	144 200	107 487
Concours bancaires créditeurs	(27 732)	(8 730)
Trésorerie passive	(27 732)	(8 730)
Trésorerie nette	116 468	98 757

Aucune garantie n'est donnée vis-à-vis des tiers sur ces éléments. L'analyse de la variation de la trésorerie nette est fournie dans le tableau des flux de trésorerie.

Note 16 – Capital

En K€	2024	2023
Capital social Apave SA - en KEUR	215 921	216 505
Nombre d'actions total	215 921 323	216 504 705
Valeur nominal en EUR	1	1

Il n'existe pas de titres d'autocontrôle ni d'actions à droit de vote double. La société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social.

La société n'a pas de politique de gestion spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des opérations envisagées. Les capitaux propres suivis par le Groupe intègrent les mêmes composantes que les capitaux propres consolidés.

En date du 04/12/2024, le Conseil d'Administration d'Apave SA a décidé de réduire le capital social de cette dernière pour un montant nominal de 583,382€ par voie d'annulation de 583,382 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1€ et la différence entre le prix d'achat de ces actions ordinaires et leur valeur nominale (soit un montant 2,408,011.09€) est imputée sur la prime d'émission. Cette réduction de capital fait suite au rachat par Apave SA de ses propres actions en janvier et juillet 2024, dans le cadre du protocole de liquidité mis en place avec le FCPE Apave Horizon.

Note 17 – Provisions, actifs et passifs éventuels

17.1 – Provisions pour risques et charges

En K€	31-déc-23	Variations de périmètre	Dotations expl.	Dotations excep.	Dotations	Reprises expl.	Reprises excep.	Reprises	Ecart de conversion	Autres mvts	31-déc-24
Provision pour risques clients (a)	37 507	90	5 993	1 388	7 381	(6 091)	(5 116)	(11 207)	20	(4)	33 777
Provisions pour pertes à terminaison sur affaires	2 143	(2)	3 339	-	3 339	(2 147)	-	(2 147)	8	-	3 341
Provisions pour risques sociaux et fiscaux	2 041	-	365	218	582	(643)	(723)	(1 366)	1	-	1 258
Provisions pour IDR et retraite complémentaire (cf note 17.2)	55 529	1 466	13 273	-	13 273	(3 846)	-	(3 846)	15	183	66 620
Provisions pour médailles du travail	3 237	-	205	-	205	(90)	-	(90)	4	-	3 355
Autres provisions pour risques et charges	2 344	(1 598)	71	353	423	(799)	95	(705)	-	1 625	2 089
Total	102 802	(54)	23 244	1 958	25 202	(13 617)	(5 744)	(19 361)	48	1 804	110 440
dont											
exploitation					23 244			(13 617)			
exceptionnel					1 958			(5 744)			
impôts											

17.2 – Engagements de retraite et assimilés

Le rapprochement entre l'engagement global et la provision constatée dans les comptes, compte tenu d'une part de la juste valeur du fonds, et d'autre part des écarts actuariels et les changements de régime différés, figure dans le tableau ci-après :

En K€	Valeur actualisée des engagements totaux	Juste valeur des fonds	Changement de régime	Ecart actuariels non constatés	Coût des services passés différés	Provision constatée
31-déc.-24	87 615	(8 278)	(16 170)	3 453	-	66 620
31-déc.-23	77 588	(8 439)	(18 469)	4 849	-	55 529

La juste valeur des fonds à la clôture est communiquée par les organismes qui gèrent les fonds.

Les mouvements de la provision en 2024 se détaillent comme suit :

En K€	Ouverture	Charge nette	Cotisations versées aux fonds	Variation de périmètre	Autres mouvements (a)	Clôture
31-déc.-24	55 529	12 770	(112)	1 649	(3 216)	66 620
31-déc.-23	43 162	11 983	(175)	2 052	(1 493)	55 529

(a) Les autres mouvements correspondent essentiellement aux indemnités versées, non financées par les fonds.

La charge nette sur l'exercice se détaille comme suit :

En K€	31-déc-24	31-déc-23
Droits acquis	8 079	6 827
Coût financier	2 497	2 548
Rendement des fonds	(196)	(259)
Ecart actuariels	(11)	(18)
Changement de régime	2 296	2 293
Autres mouvements	105	592
Total	12 770	11 983

Une augmentation de 0,5% du taux d'actualisation entraînerait une baisse des engagements d'environ 5,5%.

En revanche, une variation du taux d'actualisation n'aurait pas d'impact sur la provision comptabilisée dans les comptes consolidés, compte tenu du fait que les écarts actuariels sont différés par application de la méthode du corridor (cf note 2.15).

17.3 – Actifs et passifs éventuels

Litige en cours en France

Le GIE Ceten APAVE International (ci-après dénommé « APAVE ») dont Apave Exploitation France et Apave Infrastructures et Construction France sont associées est impliqué dans un litige relatif à des défauts de construction d'un bâtiment situé à Lyon dénommé « Clinique Mermoz ». À la suite de multiples malfaçons, les bâtiments ont donné lieu à une déconstruction/reconstruction.

Les expertises techniques réalisées suite à ces différents préjudices ont fixé les responsabilités encourues provisoirement à hauteur de 30% pour la maîtrise d'ouvrage, 30 % pour le maître d'œuvre et 30% pour l'entreprise réalisant les travaux de gros-œuvre. Les 10% restants avaient été répartis entre les autres acteurs du chantier dont APAVE, en qualité de contrôleur technique, qui se voyait attribuer une quote-part de 2 %. Il avait été notamment reproché à la maîtrise d'ouvrage d'avoir traité les travaux du lot gros-œuvre à moins 26% du prix du marché, avec une entreprise en redressement judiciaire, par simple mesure d'économie. Le dossier a suivi son cursus juridique normal de discussion au fond entre les parties, pour finalement aboutir au prononcé d'un premier jugement, rendu le 24/09/2019 par le Tribunal de Grande Instance de Lyon.

La responsabilité d'APAVE est mis en cause par la SCI de l'Europe (maître d'ouvrage) (litige « principal ») ainsi que par les radiologues qui devaient exercer au sein de la clinique Mermoz (litige « secondaire ») au sein de deux procédures distinctes.

Contre toute attente, alors que les termes non équivoques du rapport d'expertise judiciaire attribuaient provisoirement une quote-part de 30% au maître de l'ouvrage, le magistrat, dans les deux procédures, a retenu des responsabilités uniquement à l'encontre des autres acteurs du chantier. APAVE se trouve ainsi condamnée à hauteur de 3% du montant total du sinistre. Il n'est pas reproché de faute technique à APAVE, le grief qui lui est fait étant d'avoir manqué à son obligation d'information et d'alerte du maître de l'ouvrage, grief qu'APAVE estime être infondé.

Cette condamnation a été prononcée « In Solidum ». Cela signifie que chacune des parties condamnées est obligée financièrement de régler, de façon solidaire, l'ensemble des préjudices, en l'occurrence une somme de l'ordre de 85m€ (hors intérêts courus, calculés à compter du 01/01/2003). En outre, les protagonistes condamnés aux côtés d'APAVE, dont l'entreprise de gros-œuvre et la plupart des B.E.T. ont, pour la majorité, fait l'objet d'une liquidation judiciaire.

Ce jugement revêt un caractère singulier car les juges ont ordonné l'exécution provisoire à l'encontre de toutes les parties condamnées, à l'exception d'APAVE.

La mise en cause d'APAVE semble avoir gêné le Tribunal qui a ainsi voulu l'épargner en l'excluant de l'exécution provisoire, contrairement à son propre assureur, les souscripteurs du Lloyd's de Londres.

Par ailleurs, le sinistre, intervenu en cours de travaux, ne peut relever des assurances de responsabilité décennale, mais des seules assurances de responsabilité civile professionnelle - dont la souscription est facultative - avec des plafonds de garantie très limités. Il en résulte qu'APAVE, in bonis et seul solvable à la date d'aujourd'hui, se trouverait à devoir assumer, à terme, sur ses propres deniers, une somme de l'ordre de 75 m€ (déduction faite des plafonds de garantie des assureurs), en lieu et place des principaux responsables du litige. APAVE a interjeté appel le 24/10/2019. Plusieurs audiences ont eu lieu depuis cette date.

À l'issue de la dernière audience, qui s'est tenue le 11/03/2024, la Cour d'Appel de Lyon a fixé le calendrier procédural suivant :

- dossier APAVE / SCI de l'Europe (litige principal) : clôture le 13/04/2026 et plaidoiries le 20/05/2026
- dossier APAVE / Les radiologues (litige « secondaire ») : clôture le 12/10/2026 et plaidoiries le 18/11/2026

La date de l'arrêt de la Cour d'appel sera annoncée à la fin des plaidoiries, par conséquent en 2026. Concernant le litige « secondaire », il paraît peu probable qu'un arrêt ait lieu en 2026. Concernant le litige principal, un arrêt peut en revanche être envisagé pour 2026.

A date, sur ces procédures, les parties ont déjà produit plusieurs jeux de conclusions, Apave et son assureur, les souscripteurs du Lloyd's de Londres, organisant une défense séparée, ceux-ci n'ayant pas la même interprétation de la couverture assurancielle applicable pour Apave.

La comptabilisation d'une provision pour risques et charges suppose qu'il existe une obligation probable ou certaine à la date de clôture, revêtant un caractère éventuel quant à son montant ou son échéance.

En l'état actuel de l'avancement des procédures, il est impossible d'envisager une issue dans un sens ou dans l'autre tant la mise en cause d'APAVE semble, sur ce dossier, incertaine, tant sur le fonds de l'affaire que sur la couverture assurancielle dont bénéficierait Apave en cas de condamnation définitive.

Par conséquent, aucune provision n'est constatée dans les comptes au 31 décembre 2024, comme dans ceux des trois années précédentes 31 décembre 2023, 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021. Le litige Mermoz constitue ainsi un passif éventuel, le montant de l'obligation ne pouvant être évalué avec une fiabilité suffisante.

Litige en cours en Colombie

La succursale colombienne de l'entité Eurocontrol, basée en Espagne, détient une participation de 33 % dans un consortium composé de trois partenaires (Consortio PE-2020), ayant remporté un contrat en Colombie concernant le suivi et la vérification technique de l'exécution du projet Centros Digitales (le « Projet »). L'objet principal de ce contrat était la fourniture d'une connexion WIFI dans plusieurs centres urbains à l'échelle nationale. Le consortium avait ainsi pour mission de vérifier l'exécution des projets par les principaux entrepreneurs, agissant pour le compte de l'entreprise contractante.

Le principal entrepreneur (Unión de centros poblados) a reçu une avance du Ministère des Technologies de l'Information et des Communications de Colombie (MINTIC) de 16,7 millions d'euros (70 000 millions de pesos colombiens), destinée à l'acquisition d'équipements participant au déploiement du Projet. En raison du retard pris par le principal entrepreneur dans le développement du Projet et des accusations de détournement de cette avance par l'entreprise contractante, MINTIC a décidé de résilier le contrat et d'engager une procédure judiciaire pour récupérer l'avance versée à l'entreprise en question.

Différentes procédures judiciaires et administratives ont été alors engagées : (i) dans le cadre d'une action collective (Acción popular), (ii) à l'initiative du Contrôleur général de la République, (iii) du Fonds Unique des Technologies de l'Information et des Communications (FUTIC) et (iv) du MINTIC, toutes destinées à récupérer le montant susmentionné pour le compte de l'État colombien.

Ces procédures sont dirigées contre différentes entités, ce qui rend impossible la récupération de la même somme d'argent par chacune d'entre elles, car cela reviendrait à un « enrichissement » de l'État colombien.

Le consortium dont fait partie la succursale d'Eurocontrol en Colombie est impliqué dans ces procédures, qui visent principalement à déterminer la responsabilité de l'entreprise contractante dans l'exécution des contrats. Le consortium est appelé à comparaître car il contrôle l'exécution de ces contrats.

Selon nous, si une condamnation est prononcée elle devrait l'être à l'encontre de l'entreprise contractante. Il est à noter par ailleurs que des procédures pénales ont été engagées contre les membres de Unión de centros poblados, et que des reconnaissances de responsabilité ont déjà été établies pour différents montants.

La Société estime donc que (i) la probabilité que cette réclamation finisse par entraîner une sortie de ressources pour Eurocontrol est faible et que (ii) si une telle réclamation à l'encontre d'Eurocontrol devait cependant aboutir, ce serait pour un montant très inférieur à celui initialement réclamé au contractant.

Le litige en cours en Colombie constitue ainsi un passif éventuel, le montant de l'obligation ne pouvant être évalué avec une fiabilité suffisante. Au 31/12/2024, seule une provision d'un montant de 376,708 € a été comptabilisée dans les livres de la société Eurocontrol, relatif au risque de pénalités encouru par la société.

Note 18 – Emprunts, concours bancaires et autres dettes financières

La ventilation des emprunts, concours bancaires et autres dettes financières est détaillée ci-après :

Endettement brut en K€	31-déc-23	Remboursement	Augmentation	Variation de périmètre et divers	31-déc-24
Emprunts auprès d'établissements de crédit	17 277	(47 035)	449 997	58 156	478 395
Ligne de crédit Refinancement - crédit syndiqué	44 000	(44 000)			-
Ligne de crédit Investissement - crédit syndiqué	55 000	(102 000)	47 000		-
Autres emprunts et dettes financières	44 716	(4 891)	28 370	(1 017)	67 178
Autres dettes financières	2 790	(859)			1 931
Concours bancaires créditeurs	8 730	(4 552)		23 555	27 732
Total	172 513	(203 338)	525 366	80 694	575 236

L'acquisition de la société IRISNdt le 09/12/2024 a été financée par un emprunt « Term Loan B – TLB » de 450m€ contracté auprès d'un pool de 7 banques (BNP Paribas, Barclays, HSBC, Société Générale, CA-CIB, LCL, CIC Lyonnaise de Banque) et remboursable in fine le 09/12/2031. Une syndication du TLB auprès d'« asset managers » a été organisée par les 7 banques en question, à l'issue d'un processus de notation de la dette par les agences Standard&Poors et Moody's. A sa mise en place le 09/12/2024, le TLB était porté par 51 prêteurs, pool qui n'est pas figé : le TLB Apave (comme tout TLB) fait l'objet d'achat/vente sur le marché secondaire.

Le montant de 450m€ a été émis au pair (i.e. sans décote). Les honoraires prélevés par les banques se sont élevés à 7,875k€ (1,75% de 450m€). Ce montant de 450m€ a notamment été affecté au :

- Refinancement du crédit syndiqué mis en place en juillet 2022, pour un montant de 131,9m€
- Refinancement partiel des lignes de crédit en place chez IRISNdt, pour un montant de 45mUSD
- Financement de l'acquisition IRISNdt, pour un montant de 258,6mUSD (un ajustement de prix de 2,7mUSD en faveur d'Apave est ensuite intervenu en avril 2025)
- Règlement des frais d'acquisition pour le compte des vendeurs, pour un montant de 10,4mUSD
- Règlement des honoraires des banques, pour un montant de 10,275k€ soit 7,875k€ au titre du TLB et 2,400k€ au titre de la mise en place d'une ligne de crédit RCF (cf ci-après)
- Règlement des honoraires liés à l'acquisition et la mise en place des financements encourus par Apave SA (honoraires d'avocats et conseils M&A notamment), pour un montant de 2,1m€ (sur un montant total d'environ 13,0m€, le solde d'environ 10,9m€ étant décaissé sur l'exercice 2025)

L'acquisition ayant été faite en USD pour un emprunt TLB contracté en EUR, une couverture de change a été mise en place en amont du Closing (09/12/2024) via un DCF (« Deal Contingent Forward »), instrument hybride combinant une vente à terme et une option. Cet instrument a été débouclé au jour du Closing, il n'existe donc plus à la clôture du 31/12/2024. Cette couverture portait sur un montant de 300m€ et a permis de sécuriser un taux de change de 1EUR = 1,083256USD vs un taux spot de 1,05547 (à la clôture du 09/12/2024). La mise en place de cette couverture a ainsi généré un gain d'environ 7m€ (moindre sortie de cash pour Apave vs un scénario sans couverture).

Une ligne de crédit Revolving (RCF) a également été mise à disposition d'Apave le même jour que le TLB, pour un montant de 160m€. Cette ligne n'était pas tirée au 31/12/2024. Elle doit avoir été intégralement remboursée 6 mois avant le TLB, soit le 9 juin 2031.

Le TLB porte intérêt au taux de EURIBOR + une marge de 3,25%. Le tirage a été effectué le 9 décembre 2024 sur la base de EURIBOR 6 mois (2,641%). Le montant des intérêts à régler le 9 juin 2025 au titre du TLB s'élève ainsi à 13,475k€.

Le RCF porte intérêt au taux de EURIBOR + une marge de 2,75%. Une commission de non-utilisation s'élevant à 30% de la marge s'applique sur la part non tirée.

Les coûts de mise en place du TLB et du RCF sont amortis sur la durée de ces 2 lignes.

Le TLB n'est pas assujéti à un covenant bancaire. En revanche, une évolution de la marge (à la baisse) est applicable en cas de réduction du Ratio de Levier (Senior Secured Net Leverage Ratio), mesuré au travers du ratio Dette Financière Nette / EBITDA. Le montant maximum de réduction de la marge s'élève à 75 points de base (soit une marge minimum de 2,50%).

Le RCF est assujéti à un covenant correspondant au Ratio de Levier. Celui est mesuré au travers du ratio Dette Financière Nette / EBITDA et ne doit pas être supérieur à 6,5x. Il ne doit être testé qu'à partir du moment où le RCF est tiré au-delà d'un montant représentant 40% de la ligne (soit au-delà de 64m€). Une réduction de la marge s'applique également au RCF, pour un montant maximum de 100 points de base, en fonction des niveaux de réduction du Ratio de Levier (Senior Secured Net Leverage Ratio).

Apave SA n'est assujéti à aucun covenant bancaire au 31/12/2024, le RCF n'étant pas tiré à cette date.

La marge est également susceptible d'être ajustée à la hausse / à la baisse, en fonction de l'atteinte ou non de critères RSE.

Ces critères sont au nombre de 4 :

- KPI 1A: réduction du taux de fréquence des accidents;
- KPI 1B: réduction du taux de gravité des accidents;
- KPI 2: réduction des émissions scope 1, 2 and 3;
- KPI 3: part des femmes dans des fonctions managériales.

Les ajustements de marge représentent de (0,05)% (réduction maximum) à +0,05% (augmentation maximum).

Des sûretés ont été mises en place au profit des prêteurs (cf note 23.2) : sûretés sur les comptes bancaires d'Apave SA, des actions Apave SA ainsi que des créances détenues par Holdapave vis-à-vis Apave SA.

En date du 30/10/2024, HOLDAPAVE a consenti un prêt à Apave SA d'un montant de 20m€, portant intérêt au taux EURIBOR 1 an + une marge de 2,75%, les intérêts étant capitalisés chaque année à la date anniversaire. Ce montant est inclus dans la rubrique « autres emprunts et dettes financières ».

Les dettes contractées par IRIS Ndt s'élèvent à un total de 38,005kUSD (36,582k€) au 31/12/2024 et consistent en (i) une ligne de crédit amortissable destinée à financer les investissements immobiliers et (ii) une ligne de crédit Revolving. Les montants figurant en « variation

de périmètre » concernant principalement le montant des dettes Iris Ndt au 09/12/2024. Ces dettes sont assujetties à des covenant bancaires.

Les Autres dettes financières sont constituées principalement des cotisations-financement.

18.1 – Echancier de l'endettement financier brut

En K€	Total Emprunts	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts bancaires et autres dettes	547 504	17 032	56 989	473 483
Concours bancaires créditeurs	27 732	27 732	-	-
Total Endettement financier brut	575 236	44 764	56 989	473 483

L'essentiel des dettes financières est émis en euros.

18.2 – Endettement financier net

L'endettement financier net est détaillé ci-après :

en K€	31-déc-24	31-déc-23
Endettement financier brut	(575 236)	(172 513)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	144 200	107 487
Endettement financier net	(431 036)	(65 026)

Il existe des causes de défaut dans le cadre des financements TLB et RCF mis en place le 09/12/2024.

18.3 – Taux

Le prêt lié à la mise en place du FCPE Apave Horizon en 2021 consenti par HOLDAPAVE à Apave SA pour un montant de 15,617 k€ au 31/12/2024 (14,874 k€ au 31/12/2023) ainsi que les emprunts obligataires émis par Apave SA et souscrits par le FCPE Apave Horizon pour un total de 22,527 k€ au 31/12/2024 (21,013 k€ au 31/12/2023), portent intérêt au taux annuel fixe de 5%. Les autres dettes financières ont été principalement contractées à taux variables (EURIBOR principalement).

18.4 – Garanties données liées aux emprunts

Cf note 23.2.

Note 19 – Impôts différés

en K€	31-déc-24	31-déc-23
Fiscalité sur déficits reportables	5 638	5 903
Engagements de retraite	14 282	11 990
Crédit bail	(763)	(825)
Juste valeur réévaluation immobilisations	(20 097)	(10 204)
Autres impôts différés	(10 190)	(1 582)
Impôts différés nets	(11 130)	5 282
Dont: impôts différés actifs	20 429	14 158
Dont: impôts différés passifs	(31 560)	(8 876)

Il n'existe pas d'impôts différés directement imputés en réserves en 2024 (idem 2023).

Note 20 – Dettes fournisseurs et assimilées

Ces dettes ont une échéance inférieure à un an.

en K€	31-déc-24	31-déc-23
Dettes fournisseurs	75 909	58 489
Fournisseurs - factures non parvenues	52 582	39 474
Versement à effectuer sur titres de participation	-	239
Dettes fournisseurs et assimilées	128 491	98 202

Note 21 – Autres dettes et comptes de régularisation

Les produits constatés d'avance sont liés aux contrats de courte durée (chiffre d'affaires lié aux contrats non clôturés), et aux contrats de longue durée (lorsque la production valorisée à l'avancement est inférieure aux montants déjà facturés. Cf note 2.13.

en K€	31-déc-24	31-déc-23
Clients créditeurs, acomptes clients	18 340	21 565
Dettes sociales	150 489	125 194
Dettes fiscales	141 624	117 243
Impôts sur les bénéfices	20 066	35 560
Impôts différés passif	31 560	8 876
Produits constatés d'avance	108 323	105 386
Autres dettes	13 348	13 503
Total autres dettes	483 751	427 327

Note 22 – Effectifs

Les effectifs inscrits du groupe s'élèvent à 17 566 au 31/12/2024 contre 14 418 au 31/12/2023.

Le tableau ci-dessous ventile les effectifs par entité / Division en 2024 et 2023 :

	Apave SA	AEF	AICF	APAVE Digital	Iris Ndt	Apave International	APAVE Développement	OSAC	TOTAL
31-déc-24	623	6 443	1 444	81	2 213	5 471	1 112	179	17 566
31-déc-23	530	6 150	1 382	106	-	5 001	1 081	168	14 418

Note 23 – Engagements hors bilan

23.1 – Engagements hors bilan liés au périmètre du Groupe consolidé

Engagements de rachats et options de rachats des actions détenues par les minoritaires

Néant.

23.2 – Engagements hors bilan liés au financement de la Société

Engagements liés aux dettes financières

Les garanties données liées à des emprunts et concours financiers correspondent au nantissement :

- consenti par Holdapave :
 - du compte de titres financiers ouverts au nom d'Holdapave dans les registres d'Apave SA
 - des créances de Holdapave au titre de prêts intra-groupe consentis par HoldApave à Apave SA
- consenti par Apave SA :
 - de solde de comptes bancaires portant sur les comptes bancaires ouverts en son nom, en France

Engagements liés aux instruments dérivés

Il n'existe aucun engagement au 31/12/2024 au titre d'instruments dérivés, idem au 31/12/2023

23.3 – Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles de la Société**Engagements donnés**

Les engagements donnés (avals, cautions bancaires et garanties hors engagements fermes de loyers) s'élèvent à 18,5 m€ au 31/12/2024 (19,8 m€ au 31/12/2023).

Les engagements liés à des commandes d'actifs corporels ne sont pas significatifs au 31/12/2024 (idem 2023).

Engagements reçus

Néant au 31/12/2024 (idem 31/12/2023).

Note 24 – Informations sur les parties liées**24.1 – Rémunérations des dirigeants**

La rémunération des dirigeants n'est pas indiquée, car elle conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle.

24.2 – Transactions réalisées avec les sociétés mises en équivalence

Il n'existe pas de transactions significatives sur l'exercice.

24.3 – Transactions réalisées avec les sociétés non consolidées ou ayant des dirigeants communs

Il n'existe pas de transactions significatives sur l'exercice

Note 25 – Evènements postérieurs à la clôture

- Le 14/03/2025, les principaux managers de l'entité IRISNDT Inspection & Engineering (« IIEI ») et ses filiales ont souscrit à une augmentation de capital d'IIEI et détiennent désormais 4,2% de cette entité, aux côtés d'Apave TIV International. Cela s'est traduit par un apport en cash d'environ 9,4mUSD à IIEI. Par ailleurs, un plan d'option est en cours de mise en place.
- Le 08/04/2025 est intervenu le transfert des titres de l'entité Apave TIV Qatar à Apave International. Les titres étaient détenus jusqu'à cette date par ABS (49% du capital social) et par un « sponsor » au Qatar, Gulf Market (51% du capital social). Les résultats de cette entité étaient consolidés à 100% depuis le 31/05/2023, un contrat de location-gérance ayant été conclu avec les vendeurs. Contrat aux termes duquel les résultats générés à compter du 31/05/2023 revenaient de droit à Apave.



Note 26 – Détail du périmètre

Liste des entités du Groupe Apave consolidées selon la méthode de l’intégration globale, ci-après :

Unité	Pays	31-déc-24		31-déc-23	
		% d'intérêt Clôture	% de contrôle Clôture	% d'intérêt Ouverture	% de contrôle Ouverture
APAVE SA	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
CETEN APAVE INTERNATIONAL	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE EXPLOITATION FRANCE	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
CAT SAE FORMATIONS	FRANCE	-	-	100,00	100,00
C.A.T. PRO	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION FRANCE	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE DIGITAL	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE PERFORMANCES IMMO (Ex ELANSYM)	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE PARISIENNE SAS	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE NORD-OUEST SAS	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI du Lindon	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI de l'Olivier	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI les Mouettes	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI le Grand Large	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI Daunor	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE ALSACIENNE SAS	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE SUDEUROPE SAS	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE MONACO	MONACO	99,20	99,70	99,70	99,70
LRQA APAVE Limited	ROYAUME UNI	49,00	49,00	49,00	49,00
APAVE NDT (Non Destructive Testing)	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI Cetal Blanzat	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI Cetal Tassin	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE DEVELOPPEMENT	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SOPEMEA	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE AEROSERVICES	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE INTERSERVICES INSPECTION	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE CERTIFICATION	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
BUREAU DE VERIFICATIONS TECHNIQUES (BVT)	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE DIAGNOSTICS (Ex ADIAG)	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
AQUASS	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
RSE FRANCE	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
PARC	ROYAUME UNI	100,00	100,00	100,00	100,00
CERTIFER SA	FRANCE	70,00	70,00	70,00	70,00
CERTIFER ITALIA	ITALIE	70,00	70,00	70,00	70,00
BELGORAIL	BELGIQUE	70,00	70,00	70,00	70,00
CERTIFER SOLUTIONS AUSTRALIA	AUSTRALIE	70,00	70,00	70,00	70,00
CERTIFER SOLUTIONS AMERICA LATINA	BRESIL	70,00	70,00	70,00	70,00
APAVE NDT METALSCAN	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
VARIABLE	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
BCS	FRANCE	100,00	100,00	51,00	51,00
CERTIFER CERTIFICATION SERVICES (SHANGHAI)	CHINE	70,00	70,00	70,00	70,00
CERTIFER DEUTSCHLAND GMBH	ALLEMAGNE	70,00	70,00	70,00	70,00
ERC GmbH	AUTRICHE	49,00	70,00	49,00	70,00
CERTIFER SCHWEIZ GmbH	SUISSE	70,00	70,00	70,00	70,00
AXESSIM	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
CERTIFER HHC DRS BV	PAYS BAS	70,00	70,00	70,00	100,00
RHEXIS	FRANCE	75,00	75,00	67,00	67,00
OPPIDA GROUPE	FRANCE	80,00	80,00	80,00	80,00
OPPIDA	FRANCE	80,00	80,00	80,00	80,00
ICA CONSULTING	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
INSTITUT AERO FORMATION	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
AERO TRAINING CENTER	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
INSTITUT AERO FORMATION DOM-TOM	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
CERTIFER NORDICS	NORVEGE	70,00	70,00	70,00	70,00
CERTIFER SOLUTIONS NORGE	NORVEGE	70,00	70,00	70,00	70,00
CERTIFER SOLUTIONS SVERIGE	SUEDE	70,00	70,00	70,00	70,00
CERTIFER FRANCE	FRANCE	70,00	70,00	70,00	70,00
CERTIFER UK LIMITED	ROYAUME UNI	70,00	70,00	70,00	70,00
APTH	FRANCE	100,00	100,00	-	-

Unité	Pays	31-déc-24		31-déc-23	
		% d'intérêt Clôture	% de contrôle Clôture	% d'intérêt Ouverture	% de contrôle Ouverture
CERTIFER ALGERIE	ALGERIE	66,50	70,00	37,69	37,69
CERTIFER SOLUTIONS ITALIA	ITALIE	70,00	70,00	-	-
CERTIFER ME RAILWAY ENGINEERING CONSULTANCY	EMIRATS ARABES UNIS	70,00	70,00	-	-
CERTIFER CANADA	CANADA	70,00	70,00	-	-
CERTIFER SOLUTIONS FRANCE	FRANCE	70,00	70,00	-	-
APAVE INTERNATIONAL	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE IBERICA	ESPAGNE	95,00	95,00	95,00	95,00
CPM APAVE ITALIA	ITALIE	98,40	98,40	98,40	98,40
APAVE CERTIFICATION ITALIA	ITALIE	98,40	98,40	98,40	98,40
APAVE SEE DOO	MACEDOINE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE ROPE ACCESS	MACEDOINE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE BELGIUM	BELGIQUE	80,00	80,00	80,00	80,00
APAVE MARE	CROATIE	80,00	80,00	80,00	80,00
BEELVIO	MACEDOINE	51,00	51,00	51,00	51,00
ETBS DOOEL	MACEDOINE	100,00	100,00	100,00	100,00
NOLTEN SERVICES	MACEDOINE	100,00	100,00	100,00	100,00
AAIA BPV	MACEDOINE	100,00	100,00	100,00	100,00
AGTS CI GUINEE CONAKRY	GUINEE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE COTE D'IVOIRE	COTE D'IVOIRE	99,82	99,82	99,82	99,82
AGTS COTE D'IVOIRE	COTE D'IVOIRE	99,42	99,42	99,42	99,42
APAVE BURKINA	BURKINA FASO	99,98	99,98	99,98	99,98
APAVE CAMEROUN	CAMEROUN	99,77	99,77	99,77	99,77
APAVE SAHEL	SENEGAL	100,00	100,00	99,99	99,99
AGTS SENEGAL	SENEGAL	98,97	98,97	98,83	98,83
APAVE MALI	MALI	99,82	99,82	99,82	99,82
ISQAPAVE ANGOLA	ANGOLA	49,87	49,87	49,87	49,87
APAVE GABON	GABON	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE GHANA TECHNICAL SERVICES	GHANA	99,50	99,50	99,50	99,50
APAVE INDIAN OCEAN	MAURICE	100,00	100,00	100,00	100,00
AIO DEVELOPPEMENT	MAURICE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE MADAGASCAR	MADAGASCAR	99,98	99,98	99,98	99,98
APAVE ALGERIE	ALGERIE	75,75	75,75	75,75	75,75
APAVE LIBYA	LIBYE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE GUINEA ECUATORIAL S.A.	GUINEE EQUATORIALE	64,98	64,98	64,98	64,98
GEO L.E.M.	GABON	79,00	79,00	79,00	79,00
APAVE GHANA INSPECTION	GHANA	-	-	89,55	89,55
APAVE TCHAD SAS	TCHAD	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE MAROC	MAROC	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE TUNISIE	TUNISIE	61,28	61,28	61,28	61,28
PRIME APAVE	ARABIE SAOUDITE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE QATAR	QATAR	-	-	49,00	49,00
APAVE GULF	OMAN	70,00	70,00	70,00	70,00
TOPCO APVME DMCC	EMIRATS ARABES UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
LONESTAR TECHNICAL & INDUSTRIAL SERVICES	EMIRATS ARABES UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
LONESTAR TECHNICAL SERVICES	EMIRATS ARABES UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
AGTS BENIN	BENIN	100,00	100,00	-	-
PLANT INTEGRITY MANAGEMENT	ROYAUME UNI	76,00	76,00	-	-
APAVE ASIA-PACIFIC	VIETNAM	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE MALAYSIA	MALAISIE	90,00	90,00	90,00	90,00
APAVE CHINA	CHINE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE JAPAN	JAPON	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE SINGAPORE	SINGAPOUR	100,00	100,00	99,50	99,50
APAVE ASSESSMENTS INDIA	INDE	100,00	100,00	100,00	100,00
GEECY APAVE PRIVATE	INDE	92,31	92,31	92,31	92,31
APAVE TIV ASIA PTE	SINGAPOUR	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE KOREA	COREE, REPUBLIQUE DE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE TIV JAPAN	JAPON	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE TIV (THAILAND)	THAILANDE	100,00	100,00	49,00	100,00
APAVE TIV INDIA	INDE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE TIV INDONESIA	INDONESIE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE TIV MALAYSIA	MALAISIE	100,00	100,00	100,00	100,00



Unité	Pays	31-déc-24		31-déc-23	
		% d'intérêt Clôture	% de contrôle Clôture	% d'intérêt Ouverture	% de contrôle Ouverture
APAVE INSPECTION & VERIFICATION (Shanghai)	CHINE	100,00	100,00	100,00	100,00
EUROCONTROL SA	ESPAGNE	90,00	90,00	90,00	90,00
EUROCONTROL ASISTENCIA TECNICA SLU	ESPAGNE	90,00	90,00	90,00	90,00
EISP QUALIDADE UNIPessoal LDA	PORTUGAL	90,00	90,00	90,00	90,00
TECNO PIEMONTE Spa	ITALIE	98,40	98,40	88,56	80,00
APAVE BENIN	BENIN	100,00	100,00	100,00	100,00
NUMIP	SLOVENIE	55,51	55,51	55,51	55,51
QTECHNA	SLOVENIE	55,51	55,51	55,51	55,51
APAVE (GUYANA)	GUYANE	49,00	49,00	100,00	100,00
APAVE TIV INTERNATIONAL	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE HOLDCO	ETATS UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE TIV NORTH AMERICA	ETATS UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE TIV UK	ROYAUME UNI	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE POLAND Sp. z o.o.	POLOGNE	100,00	100,00	-	-
APAVE GUINEE	GUINEE	100,00	100,00	-	-
PPL TRAINING	ROYAUME UNI	100,00	100,00	-	-
OSAC	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
OSAC HABILITATION	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE ARABIA FOR BUSINESS SERVICES	ARABIE SAOUDITE	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE TIV QATAR	QATAR	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE TIV INDUSTRIAL CONSULTANCY	KOWEIT	49,00	100,00	49,00	100,00
APAVE TIV INDUSTRIAL FACILITIES INSTALLATIONS INSPECTION ENGINEERING SERVICES (DUBAI)	EMIRATS ARABES UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
APAVE TIV INDUSTRIAL FACILITIES INSTALLATIONS INSPECTION ENGINEERING SERVICES (ABU DHABI)	EMIRATS ARABES UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
PPL DIGITAL MEDIA	ROYAUME UNI	100,00	100,00	-	-
PPL ENGINEERING SERVICES	ROYAUME UNI	100,00	100,00	-	-
CND SERVICES	ITALIE	98,40	98,40	-	-
TECNO-LAB SERVICE	ITALIE	98,40	98,40	-	-
ISOCERT	POLOGNE	100,00	100,00	-	-
A/S BALTIC CONTROL GROUP	DANEMARK	100,00	100,00	100,00	100,00
BALTIC CONTROL A/S	DANEMARK	100,00	100,00	100,00	100,00
BALTIC CONTROL CERTIFICATION	DANEMARK	100,00	100,00	100,00	100,00
BALTIC ACADEMY APS	DANEMARK	100,00	100,00	100,00	100,00
BALTIC CONTROL NORTH AMERICA	ETATS UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
BALTIC CONTROL POLAND	POLOGNE	100,00	100,00	100,00	100,00
BALTIC CONTROL INTERNATIONAL	ROYAUME UNI	100,00	100,00	100,00	100,00
BALTIC TESTING INDIA PVT	INDE	100,00	100,00	100,00	100,00
TRAINOR GROUP AS	NORVEGE	94,45	93,89	93,89	93,89
TRAINOR ELSIKKERHET AS	NORVEGE	94,45	93,89	93,89	93,89
TRAINOR SVERIGE AB	SUEDE	94,45	93,89	93,89	93,89
DISTANSKUNSKAP SCANDINAVIA AB	SUEDE	94,45	93,89	93,89	93,89
SYSTEMICS PAB	POLOGNE	80,13	100,00	80,13	100,00
IRISNDT INSPECTION & ENGINEERING	CANADA	100,00	100,00	-	-
INTERNATIONAL RADIOGRAPHY & INSPECTION SERVICES NDT	CANADA	100,00	100,00	-	-
THV REAL ESTATE HOLDING	CANADA	100,00	100,00	-	-
IRISNDT IP HOLDING	CANADA	100,00	100,00	-	-
IRISNDT SYSTEMS	CANADA	100,00	100,00	-	-
IRISNDT CORP.	CANADA	100,00	100,00	-	-
RENEWABLE BLADE SERVICE CANADA	CANADA	100,00	100,00	-	-
IRISNDT US HOLDING	ETATS UNIS	100,00	100,00	-	-
IRISNDT INC.	ETATS UNIS	100,00	100,00	-	-
2282118	ETATS UNIS	100,00	100,00	-	-
THV EQUIPMENT HOLDINGS USA	ETATS UNIS	100,00	100,00	-	-
IRISNDT US IP HOLDING INC.	ETATS UNIS	100,00	100,00	-	-
FIRST ENERGY SUPPORT SOLUTIONS	ETATS UNIS	90,00	100,00	-	-
MATRIX INSPECTION & ENGINEERING	ETATS UNIS	100,00	100,00	-	-
IRISNDT THERMAL	ETATS UNIS	100,00	100,00	-	-
IRISNDT SYSTEMS USA	ETATS UNIS	100,00	100,00	-	-
THERMAL TECHNOLOGIES	ETATS UNIS	100,00	100,00	-	-
IRISNDT AUSTRALIA HOLDINGS	AUSTRALIE	100,00	100,00	-	-

Unité	Pays	31-déc-24		31-déc-23	
		% d'intérêt Clôture	% de contrôle Clôture	% d'intérêt Ouverture	% de contrôle Ouverture
METLABS (AUSTRALIA)	AUSTRALIE	100,00	100,00	-	-
METLABS TECH	AUSTRALIE	100,00	100,00	-	-
IRISNDT PTY	AUSTRALIE	100,00	100,00	-	-
THV EQUIPMENT	AUSTRALIE	100,00	100,00	-	-
IRISNDT AUSTRALIA	AUSTRALIE	100,00	100,00	-	-
METLABS BLAST & INSPECT	AUSTRALIE	100,00	100,00	-	-
CRACK TEST (AUSTRALIA)	AUSTRALIE	100,00	100,00	-	-
IRISNDT UK HOLDINGS	ROYAUME UNI	100,00	100,00	-	-
THV ASSETS UK	ROYAUME UNI	100,00	100,00	-	-
ALTURA RENEWABLES AND MARINE	ROYAUME UNI	100,00	100,00	-	-
IRISNDT LTD	ROYAUME UNI	100,00	100,00	-	-
IRISNDT AEROSPACE & DEFENSE	ROYAUME UNI	100,00	100,00	-	-
IRISNDT DK HOLDING APS	DANEMARK	100,00	100,00	-	-
ALTURA APS	DANEMARK	100,00	100,00	-	-
IRISNDT CANADA HOLDING Corp.	CANADA	100,00	100,00	-	-

Sociétés intégrées proportionnellement

Unité	Pays	31-déc-24		31-déc-23	
		% d'intérêt Clôture	% de contrôle Clôture	% d'intérêt Ouverture	% de contrôle Ouverture
SIXFOISSEPT	FRANCE	50,00	50,00	50,00	50,00
LSTI	FRANCE	49,00	49,00	49,00	49,00
LSTI WORLDWIDE	IRLANDE	49,00	49,00	49,00	49,00
INSPECTFORLESS	MAURICE	50,00	50,00	50,00	50,00

Sociétés mises en équivalence

Unité	Pays	31-déc-24		31-déc-23	
		% d'intérêt Clôture	% de contrôle Clôture	% d'intérêt Ouverture	% de contrôle Ouverture
ISQ E-LEARNING	PORTUGAL	35,00	35,00	35,00	35,00
CERTIFER ALGERIE	ALGERIE	-	-	37,69	37,69
CERTIFER DEMIRYOLLARI DENETIM VE	TURQUIE	34,30	34,30	49,00	49,00
TOTAL SERVICE PARTNER AS	NORVEGE	30,69	30,51	32,50	32,50

Liste des établissements du groupe Apave

Unité	Pays
AEF NOUVELLE CALEDONIE	FRANCE
APAVE INTERNATIONAL TUNISIE	TUNISIE
APAVE INTERNATIONAL MAROC	MAROC
PRIME APAVE DAMMAM	ARABIE SAOUDITE
APAVE ITALIA CPM (KOUROU)	FRANCE
EUROCONTROL SA Colombie	COLOMBIE
CERTIFER NORDICS DENMARK	DANEMARK
CERTIFER SA DUBAI	EMIRATS ARABES UNIS
CERTIFER SA SAUDI ARABIA	ARABIE SAOUDITE
BELGORAIL SUCCURSALE	Espagne
CERTIFER HELLAS	GRECE
CERTIFER NORDICS SWEDEN	SUEDE

Note 27 – Honoraires des commissaires aux comptes

Nom	Audit des comptes			Autres honoraires	
	31-déc-24	31-déc-23	31-déc-22	31-déc-24	31-déc-23
Arthaud & Associés	748	772	656	114	51
Forvis Mazars	444	149	209	42	61
BDO	85	-	-	-	-
Deloitte	104	56	68	-	-
RSA	39	38	33	1	-
A2M Conseil	35	-	-	-	-
Alaimo MATTEO	14	16	23	9	-
Jean Luc Marty	-	-	36	-	-
Odyce Nexia	-	27	18	-	-
Mosselmans & Associés	-	2	20	-	-
Cabinet Fiducia	-	-	12	-	-
Baker Tilly	29	9	14	-	43
Consortium 2A	-	22	11	-	-
AD Rouen	-	3	12	-	-
Grant Thornton	-	-	69	-	-
Autres Cabinets	363	263	92	1	91
Total	1 860	1 356	1 274	167	246

